

Année 2009



LE CHIEN DE TRAVAIL A L'EAU

THESE

Pour le

DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Présentée et soutenue publiquement devant

LA FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

Le.....

par

Noémie CARON

Née le 29 mai 1984 à Chambray-les-Tours (Indre-et-Loire)

JURY

Président : M.

Professeur à la Faculté de Médecine de CRETEIL

Membres

Directeur : Mr Dominique GRANDJEAN

Professeur à l'ENVA

Assesseur : Jean-François COURREAU

Professeur à l'ENVA

LISTE DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Directeur : M. le Professeur MIALOT Jean-Paul

Directeurs honoraires : MM. les Professeurs MORAILLON Robert, PARODI André-Laurent, PILET Charles, TOMA Bernard
Professeurs honoraires: MM. BRUGERE Henri, BUSSIERAS Jean, CERF Olivier, CLERC Bernard, LE BARS Henri, MILHAUD Guy, ROZIER Jacques,

DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES (DSBP)

Chef du département : Mme COMBRISSEON Hélène, Professeur - Adjoint : Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences

<p>- UNITE D'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES Mme CREVIER-DENOIX Nathalie, Professeur M. DEGUEURCE Christophe, Professeur Mme ROBERT Céline, Maître de conférences M. CHATEAU Henry, Maître de conférences*</p> <p>- UNITE DE PATHOLOGIE GENERALE, MICROBIOLOGIE, IMMUNOLOGIE Mme QUINTIN-COLONNA Françoise, Professeur* M. BOULOUIS Henri-Jean, Professeur M. FREYBURGER Ludovic, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DE PHYSIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE Mme COMBRISSEON Hélène, Professeur* M. TIRET Laurent, Maître de conférences Mme STORCK-PILOT Fanny, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DE PHARMACIE ET TOXICOLOGIE Mme ENRIQUEZ Brigitte, Professeur M. TISSIER Renaud, Maître de conférences* M. PERROT Sébastien, Maître de conférences</p> <p>- DISCIPLINE : ETHOLOGIE M. DEPUTTE Bertrand, Professeur</p> <p>- DISCIPLINE : ANGLAIS Mme CONAN Muriel, Professeur certifié</p>	<p>- UNITE D'HISTOLOGIE, ANATOMIE PATHOLOGIQUE M. CRESPEAU François, Professeur M. FONTAINE Jean-Jacques, Professeur * Mme BERNEX Florence, Maître de conférences Mme CORDONNIER-LEFORT Nathalie, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DE VIROLOGIE M. ELOIT Marc, Professeur * Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences</p> <p>- DISCIPLINE : PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES M. MOUTHON Gilbert, Professeur</p> <p>- UNITE DE GENETIQUE MEDICALE ET MOLECULAIRE M. PANTHIER Jean-Jacques, Professeur Mme ABITBOL Marie, Maître de conférences*</p> <p>- UNITE DE BIOCHIMIE M. MICHAUX Jean-Michel, Maître de conférences* M. BELLIER Sylvain, Maître de conférences</p> <p>- DISCIPLINE : EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE M. PHILIPS, Professeur certifié</p>
---	--

DEPARTEMENT D'ELEVAGE ET DE PATHOLOGIE DES EQUIDES ET DES CARNIVORES (DEPEC)

Chef du département : M. POLACK Bruno, Maître de conférences - Adjoint : M. BLOT Stéphane, Maître de conférences

<p>- UNITE DE MEDECINE M. POUCHELON Jean-Louis, Professeur* Mme CHETBOUL Valérie, Professeur M. BLOT Stéphane, Maître de conférences M. ROSENBERG Charles, Maître de conférences Mme MAUREY Christelle, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DE CLINIQUE EQUINE M. DENOIX Jean-Marie, Professeur M. AUDIGIE Fabrice, Maître de conférences* Mme GIRAUDET Aude, Praticien hospitalier Mme MESPOULHES-RIVIERE Céline, Maître de conférences contractuel Mme PRADIER Sophie, Maître de conférences contractuel</p> <p>- UNITE DE REPRODUCTION ANIMALE Mme CHASTANT-MAILLARD Sylvie, Maître de conférences (rattachée au DPASP) M. NUDELMANN Nicolas, Maître de conférences M. FONTBONNE Alain, Maître de conférences* M. REMY Dominique, Maître de conférences (rattaché au DPASP) M. DESBOIS Christophe, Maître de conférences Mme CONSTANT Fabienne, Maître de conférences (rattachée au DPASP) Mme DEGUILLAUME Laure, Maître de conférences contractuel (rattachée au DPASP)</p> <p>- DISCIPLINE : URGENCE SOINS INTENSIFS Mme Françoise ROUX, Maître de conférences contractuel</p>	<p>- UNITE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE M. FAYOLLE Pascal, Professeur * M. MAILHAC Jean-Marie, Maître de conférences M. NIEBAUER Gert, Professeur contractuel Mme VIATEAU-DUVAL Véronique, Maître de conférences Mme RAVARY-PLUMIOEN Béangère, Maître de conférences (rattachée au DPASP) M. ZILBERSTEIN Luca, Maître de conférences contractuel M. JARDEL Nicolas, Maître de conférences contractuel</p> <p>- UNITE D'IMAGERIE MEDICALE Mme BEGON Dominique, Professeur* Mme STAMBOULI Fouzia, Praticien hospitalier</p> <p>- DISCIPLINE : OPHTALMOLOGIE Mme CHAHORY Sabine, Maître de conférences</p> <p>- UNITE DE PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES M. CHERMETTE René, Professeur * M. POLACK Bruno, Maître de conférences M. GUILLOT Jacques, Professeur Mme MARIIGNAC Geneviève, Maître de conférences Mme HALOS Lénaïg, Maître de conférences M. HUBERT Blaise, Praticien hospitalier</p> <p>- DISCIPLINE : NUTRITION-ALIMENTATION M. PARAGON Bernard, Professeur M. GRANDJEAN Dominique, Professeur</p>
--	---

DEPARTEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES ET DE LA SANTE PUBLIQUE (DPASP)

Chef du département : M. MAILLARD Renaud, Maître de conférences - Adjoint : Mme DUFOUR Barbara, Maître de conférences

<p>- UNITE DES MALADIES CONTAGIEUSES M. BENET Jean-Jacques, Professeur* Mme HADDAD/ HOANG-XUAN Nadia, Maître de conférences Mme DUFOUR Barbara, Maître de conférences</p> <p>- UNITE D'HYGIENE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE M. BOLNOT François, Maître de conférences * M. CARLIER Vincent, Professeur Mme COLMIN Catherine, Maître de conférences M. AUGUSTIN Jean-Christophe, Maître de conférences</p> <p>- DISCIPLINE : BIostatISTIQUES M. SANAA Moez, Maître de conférences</p>	<p>- UNITE DE ZOOTECHNIE, ECONOMIE RURALE M. COURREAU Jean-François, Professeur M. BOSSE Philippe, Professeur Mme GRIMARD-BALLIF Bénédicte, Professeur Mme LEROY Isabelle, Maître de conférences M. ARNE Pascal, Maître de conférences M. PONTER Andrew, Maître de conférences*</p> <p>- UNITE DE PATHOLOGIE MEDICALE DU BETAIL ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR M. MILLEMANN Yves, Maître de conférences Mme BRUGERE-PICOUX Jeanne, Professeur (rattachée au DSBP) M. MAILLARD Renaud, Maître de conférences M. ADJOU Karim, Maître de conférences*</p>
--	--

* Responsable de l'Unité

REMERCIEMENTS

A Monsieur le Professeur

Pour nous avoir fait l'honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse.

Hommage respectueux.

A Monsieur Dominique GRANDJEAN,

Pour m'avoir aidée à mener à terme ce projet qui me tenait à cœur,

Sincères remerciements.

A Monsieur Jean-François COURREAU,

Pour sa disponibilité et son implication dans mon travail,

Sincères remerciements.

Aux passionnés de travail à l'eau et aux éleveurs qui ont accepté de répondre à mes questions, soyez assurés de ma profonde gratitude. Vous avez rendu mon travail plus précis et plus crédible.

Je tiens à remercier particulièrement Sabine Faget, Anne-Astrid Cotel, Isabelle Becherel, Christian Salin, Gianmarco Taddia, Camille, Rosario pour leur aide précieuse, ainsi que Claire, Mickaël, la section Ternova et le club de M et Mme Leloup pour leur accueil chaleureux.

A mon père,

Pour ton soutien inébranlable et pour avoir su me donner toutes les clés de la réussite, afin de pouvoir réaliser mon rêve d'enfant.

A mon frère,

Sans qui ma vie serait bien moins pétillante !

A ma famille,

Votre bonne humeur et vos encouragements ont beaucoup compté pour moi.

A Xavier, Haloan, Marc, Valentine et Aurélia,

Grâce à qui je ne garde que de bons souvenirs de ma prépa.

A Hélène, Elodie, Karen, Anne et Amélie,

Ces années d'Ecole passées à vos côtés resteront inoubliables !

A Jack's, Jeremy, PDG, Nathalie, Guillaume, Paul et Lucille,

Pour m'avoir permis de vivre ces moments d'euphorie sans égal.

TABLE DES MATIERES

Liste des figures	3
Liste des abréviations	5
Introduction	7

PREMIERE PARTIE : HISTOIRE ET SITUATION ACTUELLE

I – Pourquoi utiliser le Terre-Neuve ?	11
A – Origines de la race	11
1 – Le Terre-Neuve.....	11
2 – Le Landseer	15
B – Morphologie et aptitudes particulières facilitant le travail à l’eau	17
C – Quels avantages à l’utilisation d’un chien ?	19
II – Etat des lieux en France	21
A – Le travail à l’eau en loisir	21
1 – Le Club Français du Chien Terre-Neuve et du Landseer (CFCTN).....	22
2 – Recensement des clubs français	24
B – Le travail à l’eau en sauvetage aquatique	29
1 – La Fédération Nationale des Maîtres-Chiens Sauveteurs Aquatiques (FNMCSA) ...	29
2 – Autres associations	29
3 – Recensement des clubs français	30
III – Etat des lieux dans le monde	35

DEUXIEME PARTIE : ELEVAGE, TRAVAIL ET PATHOLOGIE

I – Elevage, sélection et choix des chiots	43
A – Sélection et tests officiels	43
1 – La grille de cotation	43
2 – Le test d’aptitudes naturelles (TAN)	44
3 – Les expositions	46
4 – La charte d’élevage du CFCTN.....	47
B – Situation de l’élevage et sélection du Terre-Neuve et du Landseer en France	49
C – Choix d’un chiot	57

II – Entraînement et préparation	59
A – L’entraînement physique du chien de travail à l’eau	61
1 – Bases physiologiques de l’effort	61
2 – Objectifs de l’entraînement	62
3 – Grands principes de l’entraînement	62
4 – Efficacité d’un entraînement	66
B – Nutrition du chien sportif	69
1 – Nutrition du jeune en croissance	69
2 – Nutrition du chien de travail à l’eau	69
C – Apprentissage et relation entre l’Homme et le chien	73
1 – Communication et relation Homme-chien	73
2 – Méthodes d’apprentissage	74
3 – Education du chien de travail à l’eau	76
III – Passage des brevets	79
A – Les brevets de la SCC	79
1 - Généralités	79
2 – Le premier degré	80
3 – Le deuxième degré	80
4 – Le troisième degré	81
5 – Le brevet de sauvetage en mer	81
B – Autres compétitions	82
1 – Le championnat de France	82
2 – La coupe de France	83
3 – Les masters du CFCTN	84
C – Les brevets de la FNMCSA	85
1 – L’attestation de formation initiale de maître-chien sauveteur aquatique	85
2 – Le brevet de maître-chien sauveteur aquatique	86
IV – Affections spécifiques	89
A – Les affections liées à l’entraînement	89
B – Les affections liées au contact avec l’eau	93
V – Anecdotes et illustrations	97
Conclusion	105
Bibliographie	107
Annexes	111

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation des clubs de travail à l'eau en loisir	26
Figure 2 : Répartition des clubs de travail à l'eau en loisir en fonction de leur durée d'existence (en 2008).....	27
Figure 3 : Répartition des clubs de travail à l'eau en loisir en fonction du nombre d'adhérents	28
Figure 4 : Localisation des clubs de sauvetage à l'eau.....	31
Figure 5 : Répartition des clubs de sauvetage à l'eau en fonction de leur durée d'existence (en 2008)	32
Figure 6 : Répartition des clubs de sauvetage à l'eau en fonction du nombre d'adhérents.....	33
Figure 7 : Localisation et races élevées dans des élevages étudiés	51
Figure 8 : Répartition des élevages en fonction du nombre de femelles mises à la reproduction.....	52
Figure 9 : Répartition des élevages en fonction du nombre de chiots produits en 2007	53
Figure 10 : Répartition des réponses en fonction des critères de sélection cités par les éleveurs	54
Figure 11 : Répartition des réponses des éleveurs aux questions concernant le travail à l'eau	55
Figure 12 : Illustration des notions d'entraînement bien mené, de sur et de sous-entraînement.....	63
Figure 13 : Localisation de l'île de Terre-Neuve	101
Figure 14 : Tableau peint par Sir Edwin Landseer en 1831	101
Figure 15 : Les races les plus utilisées pour la travail à l'eau	101
Figure 16 : Comparaison de la surface de poussée entre une main de Labrador et de Terre-Neuve.....	102
Figure 17 : Le chien de travail à l'eau en loisir : harnais spécifique et exercice de traction de mannequin.....	102
Figure 18 : Le chien de sauvetage à l'eau : harnais spécifique et exercice de traction d'embarcation.....	102
Figure 19 : Saut d'un hélicoptère et hélitreuillage en Italie	103
Figure 20 : Le Terre-Neuve, chien d'assistance aux Etats-Unis	103
Figure 21 : Le Terre-Neuve au Japon.....	103

LISTE DES ABREVIATIONS

AFIMCSA : Attestation de Formation Initiale de Maitre-Chien Sauveteur Aquatique

BMCSA : Brevet de Maitre-Chien Sauveteur Aquatique

CFCTN : Club Français du Chien Terre-Neuve et du Landseer

CUNTE : Commission d'Utilisation Nationale de Travail à l'Eau

FCI : Fédération Cynologique Internationale

FNMCSA : Fédération Nationale des Maîtres Chiens Sauveteurs Aquatiques

GIIAT : Groupe d'Intervention Interdépartemental Aquatique et Terrestre

IRO : International Rescue Dog Organisation

LOF : Livre des Origines Françaises

SCC : Société Centrale Canine

TAN : Test d'Aptitudes Naturelles

UEECSA : Union Européenne des Equipes Cynotechniques de Sauvetage Aquatique

UFIC : Unité Française d'Intervention en Catastrophe

INTRODUCTION

Le chien a toujours été utilisé par l'Homme comme auxiliaire, que ce soit pour la chasse, la défense ou encore l'attelage. Aujourd'hui encore, on entend souvent parler de ces chiens d'exception qui guident les aveugles ou retrouvent les victimes ensevelies sous des avalanches ou les décombres d'un building. Mais il existe une discipline encore peu connue, le travail à l'eau.

Le travail à l'eau est une activité ancestrale mais développée assez récemment en France, elle est encore peu documentée et les bases de données la concernant sont rarement mises à jour. Le but de cet ouvrage est de faire le point sur la situation du travail à l'eau en 2007 et de compiler le maximum de données concernant le chien de travail à l'eau.

Après avoir présenté la race majoritairement utilisée pour le travail à l'eau, le Terre-Neuve, et ses particularités, nous étudierons la situation actuelle de la discipline en France et à l'étranger : associations impliquées, nombre de pratiquants, intégration aux équipes de secours, etc...

Nous nous attacherons à bien discerner le travail à l'eau en loisir, discipline cynophile ayant pour but d'éduquer et de faire évoluer son chien dans un milieu qu'il apprécie, du travail à l'eau en secourisme, dans lequel maître et chien travaillent en binôme pour assurer la sécurité des lieux de baignade ou aider les secours lors d'inondations.

Dans une seconde partie, nous nous intéresserons aux activités impliquées dans l'évolution de la race et du travail à l'eau : élevage et sélection, entraînement physique, nutrition, éducation, passage des brevets.

Enfin, nous détaillerons les affections fréquemment retrouvées chez le chien de travail à l'eau.

PREMIERE PARTIE

HISTOIRE ET SITUATION ACTUELLE

I – POURQUOI UTILISER LE TERRE-NEUVE ?

Le Terre-Neuve est la race la plus représentée en travail à l'eau, notre étude s'y intéresse donc presque exclusivement, avec son proche parent le Landseer (figure 15). Mais pourquoi le Terre-Neuve et pas d'autres races, comme le Labrador ou bien le Saint Bernard ? A quoi bon utiliser un chien lorsqu'on dispose de moyens modernes (zodiac) pour le sauvetage à l'eau ?

Nous allons voir, à travers l'histoire de la race puis les éléments morphologiques qui la caractérisent, pourquoi le Terre-Neuve est la race la plus adaptée pour pratiquer le travail à l'eau.

Nous étudierons ensuite quels sont les intérêts de l'utilisation d'un chien lors de missions de sauvetage aquatique.

A – ORIGINES DE LA RACE

1 – LE TERRE NEUVE

L'origine de la race se trouve sur l'île de Terre-Neuve, à l'est des côtes canadiennes, en face de l'embouchure du Saint Laurent (figure 13). L'île, vraisemblablement peuplée d'indiens en été, fut d'abord découverte par les Vikings et Erik le Rouge en 1002. A cette époque, les indiens utilisaient les chiens pour la chasse, la pêche, la traction et la compagnie. On pense que ce chien indien avait pour ancêtre le loup noir américain, les premiers chiens étant des louveteaux capturés puis domestiqués (Pacreau, 1988 ; Luquet, 1989 ; Cravero, 1998).

A partir de 1504, quelques pêcheurs français (basques, bretons, normands) s'installèrent sur la côte sud est, qui fut alors surnommée « french shore ». En 1524, Vezzano prit possession de l'île au nom du roi de France, puis en 1615 ce fut les colons anglais qui la colonisèrent.

Vers 1700, Sir John Banks, de la Royal Geographic Society de Londres, rapporta ne voir aucune race de chien distincte sur Terre-Neuve. Les navigateurs anglais furent les premiers à importer la race sur le continent européen, au début du 19^e siècle. A cette époque, on dénombrait plusieurs milliers de chiens sur l'île, qui étaient utilisés pour aider les pêcheurs et tracter les charrettes pleines de poissons.

Les chiens qui provenaient de l'île de Terre-Neuve étaient tous noirs, mais certains étaient grands, à poil long, et sont à l'origine du Terre-Neuve, certains autres étaient de taille moyenne, au poil court, et seront plus tard nommés Labrador (leur premier nom était Terre-Neuve de Saint John). Les chiens de Terre-Neuve auraient ensuite été croisés avec des molosses anglais, et peut-être avec des chiens de type Epagneul ou Setter (Pacreau, 1988 ; Luquet, 1989 ; Cravero, 1998).

On retrouve plusieurs hypothèses concernant les origines précises de la race Terre-Neuve :

- L'explorateur anglais Richard Witbourne affirme que la race est issue d'un croisement entre un Mastiff et la race autochtone, le Mastiff était un chien très populaire en Angleterre au moment de la découverte de l'île,
- L'américain Harold Mac Pherson pense que ce sont des Montagne des Pyrénées, emmenés sur l'île par des pêcheurs basques puis croisés avec la race autochtone, qui seraient à l'origine de la race. Cette hypothèse est peu probable car il n'y a jamais d'ergots chez le Terre-Neuve, contrairement au Montagne des Pyrénées, et ce caractère se transmet de génération en génération quasi inéluctablement,
- Certains écrits du 19^e siècle parlent du Barbet en tant qu'ancêtre du Terre-Neuve. Cette hypothèse ne peut pas être rejetée, car le Barbet est un chien qui aime l'eau, et qui allait souvent naviguer avec les pêcheurs. Il a donc pu être emmené sur l'île par le biais de ceux-ci,
- Le professeur Heim, cynophile suisse, propose une hypothèse appuyée par plusieurs passionnés de la race : le Dogue du Tibet, race très ancienne et existant encore de nos jours, aurait donné naissance au Terre-Neuve, au Saint-Bernard et au Montagne des Pyrénées. Dans son ouvrage « Der Newfoundlander Hund », il montre que le crâne du Terre-Neuve présente certaines analogies avec celui du chien préhistorique, *Canis familiaris*, ancêtre du Dogue du Tibet. Il serait arrivé sur l'île de Terre-Neuve avec les Vikings, et aurait ensuite été croisé avec les races locales (Haymann, 2004 ; Pacreau, 1988 ; Luquet, 1989, Cravero, 1998).

La première exposition canine où le public pu admirer des Terre-Neuve se déroula à Birmingham en 1860. En 1863, Bénion décrivit le chien de Terre-Neuve comme suit : « Métis simple, provient du mâtin et du barbet. Il est de forte taille, son poil est long, soyeux, ordinairement blanc taché de noir, queue recourbée en panache. Son museau est gros, nu et allongé. Cet animal est doux et fidèle, il se plaît à aller à l'eau. Ses pieds palmés lui donnent une très grande facilité pour nager et plonger. Dans beaucoup de circonstances, il a pu sauver des personnes sur le point de se noyer » (Haymann, 2004 ; Pacreau, 1988 ; Cravero, 1998).

On raconte qu'en tentant de fuir de l'île d'Elbe, Napoléon Bonaparte tomba à l'eau, en pleine nuit, en essayant de monter dans le bateau de ses fidèles soldats. Piètre nageur, il échappa à la noyade grâce au Terre-Neuve d'un pêcheur qui sauta à l'eau et le ramena sur le rivage.

En 1873, le Kennel Club anglais publia le premier livre d'origines, le Terre-Neuve (Newfoundland en anglais) se trouvait dans la classe XXI et le premier inscrit fut un mâle nommé Baltic.

En 1886, les principaux éleveurs créèrent le Newfoundland Club et rédigèrent le premier standard de la race. Déposé au Kennel Club, il a permis d'orienter la sélection dans les élevages du monde entier (Haymann, 2004).

Les premiers tests d'aptitudes au travail à l'eau furent conçus par l'Anglais M.C.Marshall en 1876, les chiens étaient testés sur des courses de nage et sur différentes épreuves, en mer comme en eau douce :

- Le chien devait rapporter un objet lancé à l'eau par son maître, en sautant d'un ponton. A l'époque on aimait lancer des figurines humaines. On pouvait aussi lui demander de plonger pour rapporter un objet qui avait coulé,
- Le chien devait remorquer une embarcation à l'aide d'une pièce en bois attachée à une amarre, il était jugé sur son intelligence et sa vitesse d'exécution,
- Le chien devait prendre une corde sur le rivage et l'apporter à une personne étrangère (différente du maître) sur un bateau (Cravero, 1998).

Les premiers sujets à poser les pattes en France furent importés par des marins au début du 19^e siècle. A cette époque le Terre-Neuve commençait à accompagner les marins bretons sur leurs bateaux. Il les rassurait car il était capable de plonger pour porter secours à un homme tombé à l'eau, il aboyait quand il voyait la terre et sentait venir la tempête. Il servait également à remorquer les bateaux ayant rompu leurs amarres, et à décharger les poissons des bateaux. Malheureusement pour lui, l'intérêt des Français pour cette race fut bien moindre que celui de leurs voisins outre manche (Pacreau, 1988 ; Cravero, 1998).

En 1820, le préfet de police de Paris importa quelques Terre-Neuve pour aider la brigade fluviale, nouvellement créée. Hélas les chiens, d'origine incertaine et encadrés par des fonctionnaires peu ou pas formés à l'exercice du sauvetage à l'eau, refusèrent d'aller à l'eau quand on leur demanda. L'histoire fit le tour de la capitale, les chiens et leurs maîtres furent tournés en ridicule et l'histoire de sauveteur du Terre-Neuve en France tourna court.

Cette mésaventure n'a donc pas aidé au développement de la race en France, et à la fin du 19^e siècle le Saint-Bernard est à la mode mais le Terre-Neuve, le Montagne des Pyrénées et le Leonberg restent des races confidentielles.

Le livre des origines françaises (LOF) fut créé en 1885 par la société centrale canine (SCC), le premier Terre-Neuve inscrit fut un mâle nommé Brutus. Néanmoins, la race est restée rare, aucun élevage n'est enregistré par la SCC au début du 20^e siècle. En 1912, lors de l'exposition canine des Tuileries, le journaliste H.Denin écrivit : « les Terre-Neuve deviennent de moins en moins nombreux ». En 1932, on pouvait lire dans le magazine « l'éleveur » : « Livré à lui-même, le Terre-Neuve n'a pas tardé à péricliter, et ne tardera pas à disparaître complètement en France » (Haymann, 2004 ; Luquet, 1989).

En revanche, la race se développa rapidement en Angleterre, on vit apparaître des sujets bronze et noir et blanc. Le Terre-Neuve y était utilisé pour la traction, mais ce type de travail fut interdit en 1937 à Londres, sous la pression des associations de défense animale.

Lors de la seconde guerre mondiale, l'armée américaine utilisa des Terre-Neuve pour transporter du matériel (rouleaux de fil téléphonique, munitions, installations de radio), il fut très

utile lorsqu'il fallait transporter du matériel de l'autre côté d'un cours d'eau dont le pont avait été détruit. On raconte que Westerland, le Terre-Neuve d'une compagnie canadienne, transporta une grenade hors de la tranchée où elle avait été lancée. Il mourut dans l'explosion mais sauva les vingt soldats de la compagnie (Cravero, 1998).

La race remporta un vif succès aux Etats-Unis, où, contrairement à l'Europe, on accepte la robe grise. De nombreuses épreuves de « water trial » sont organisées dès 1930, très appréciées des Américains. La race se développe en Allemagne, en Suisse, au Pays-Bas, mais les Français la boudent et le cheptel français reste très réduit jusqu'aux années 1950.

A la fin des années 50, quelques élevages apparaissent enfin, et le LOF compte presque 200 Terre-Neuve au début des années 60. Le Club Français du Chien de Terre-Neuve (CFCTN) est créé en 1962 sous l'impulsion d'Henri Fréminet et Robert Montenot entre autres. Il est officiellement affilié à la SCC en 1964 (www.cfctn.org, 2007 ; Haymann, 2004).

A partir des années 70 la popularité du Terre-Neuve augmente enfin, les inscriptions au LOF se multiplient et le cap des 1000 inscriptions est franchi en 1991. Aujourd'hui on compte environ 12 000 terre-neuve inscrits au LOF. On dénombre une centaine éleveurs et environ 200 portés par an.

Les manifestations de travail à l'eau sont nées en France grâce à la CFCTN, le projet de diplômes de travail à l'eau fut entériné par la SCC en 1978. Les premières règles de travail à l'eau furent écrites par G.Jacq et J.Chmielewski. La première coupe de France de travail des chiens de Terre-Neuve eut lieu à Nantes en 1991, et fut remportée par une femelle, Caline (Haymann, 2004).

2 - LE LANDSEER

Cette race porte son nom grâce au peintre anglais Edwin Landseer, qui se plaisait à peindre cet animal noir et blanc sur ses toiles (figure 14).

Au départ, ce chien n'était qu'une variété de Terre-Neuve, qu'on aurait obtenu en croisant le Terre-Neuve avec du Saint-Bernard.

Le standard de la race fut rédigé en Allemagne en 1960, le Landseer obtint alors son propre livre au LOF. Par rapport au Terre-neuve le Landseer doit être plus grand, plus élancé, sa tête est moins massive, ses babines sont plus serrées (donc il ne bave pas), mais il doit conserver la puissance et l'ossature du Terre-Neuve.

Les premiers Landseer arrivèrent en France dans les années 60, surtout en provenance d'Allemagne. En 1968, une femelle Landseer fut sacrée championne de France de beauté.

En 1981, la commission zootechnique de la SCC « reconnaît la possibilité, pour des sujets colorés uniformément, d'engendrer des chiots panachés de blanc ; l'apparition d'animaux de type Landseer dans les portées de Terre-Neuve n'a donc rien de surprenant ». La SCC estimait alors que la séparation Terre-Neuve/Landseer était artificielle, car c'était deux variétés d'une même race. Mais les défenseurs du Landseer pensaient le contraire, et allaient s'attacher à conserver un pedigree Landseer bien différent de celui du Terre-Neuve.

Aujourd'hui, le Landseer est reconnu par la Fédération Cynologique Internationale (FCI) comme une race à part entière, mais la Grande Bretagne, le Canada et les Etats-Unis continuent de considérer le Landseer comme une variété de Terre-Neuve. Ainsi, un Landseer anglais risque de ne pas être confirmé en France, car il présentera un morphotype de Terre-Neuve, et sera considéré comme un Terre-Neuve noir et blanc, et non comme un Landseer.

Actuellement le Landseer reste une race confidentielle de France, avec une trentaine d'éleveurs et environ 200 chiens inscrits au LOF chaque année (www.scc.asso.fr, 2007 ; Haymann, 2004 ; Pacreau, 1988 ; Luquet, 1989).

B – MORPHOLOGIE ET APTITUDES PARTICULIERES FACILITANT LE TRAVAIL A L'EAU

Le Terre-Neuve est utilisé depuis son origine pour le travail à l'eau, il a développé des caractéristiques physiques et comportementales qui lui facilitent la tâche (www.terreneuve83.fr.fm, 2008 ; Jomard, 1999 ; Cravero, 1998).

1 - LES PIEDS

Il est doté d'une membrane inter-digitée beaucoup plus développée que chez les autres races de chien, et possède des pieds larges et ronds. Ceci lui permet d'avoir une grande surface de poussée dans l'eau et rend la nage plus efficace (figure 16).

2 - LE POIL

Le Terre-Neuve possède deux couches de poils, le sous poil et le poil de couverture. Le sous poil, laineux et très fourni, renferme des micros bulles d'air qui améliorent la flottabilité et isolent la peau de l'extérieur. Le poil de couverture, long et huileux, permet à l'eau de glisser sur le pelage sans y pénétrer, et permet aussi de s'y accrocher ! Ainsi grâce à son abondante fourrure, le Terre-Neuve est bien protégé du froid lorsqu'il nage.

3 - LA PUISSANCE MUSCULAIRE

Le Terre-Neuve est un chien très puissant mais il ne perd pas pour autant de son agilité. Sa force lui permet de tracter des embarcations de plusieurs centaines de kilos, ce qui lui donne un avantage par rapport à d'autres races d'eau comme le Labrador, plus légers et moins puissants. Les muscles de la mâchoire et du cou sont également bien développés et permettent la traction avec la gueule, grâce à un bout par exemple.

4 - LA CAGE THORACIQUE

Le thorax du Terre-Neuve est très large, ce qui lui donne une bonne stabilité dans l'eau et surtout une grande capacité de ventilation. Les narines sont également très larges, le chien peut donc inspirer et expirer de grandes quantités d'air, et peut nager longtemps sans être essoufflé.

5 - LA TECHNIQUE DE NAGE

Il acquiert facilement une technique de nage efficace utilisant les 4 membres, alors que la plupart des chiens n'utilisent quasiment que leurs antérieurs pour nager et se fatiguent alors rapidement. Sa queue large et puissante lui sert de gouvernail.

6 - LE CARACTERE

Le Terre-Neuve est un chien très doux, amical envers les étrangers, l'agressivité est considérée comme un défaut éliminatoire lors de la confirmation. C'est un chien calme, qui garde son sang-froid dans toutes les situations. Lors du travail à l'eau, le rôle du maître sera surtout de stimuler son chien, parfois un peu débonnaire...Néanmoins, la canalisation de l'énergie sur le travail demandé ne doit pas être oubliée.

Le Terre-Neuve est un chien tenace, qui n'abandonnera jamais la mission qu'il a commencé. Le maître donc être attentif à l'état de fatigue de son chien, car celui-ci est incapable de s'arrêter avant l'épuisement total. Cette ténacité a aussi ses inconvénients, lorsque le chien a décidé de nager dans une direction opposée à celle demandée par son maître...

Il possède une capacité décisionnelle propre, héritée de ses ancêtres qui, sur un bateau en pleine tempête, ne pouvaient entendre les ordres du maître et devaient se débrouiller seuls. C'est ainsi que certains chiens se précipitent à l'eau pour « sauver » des baigneurs qui n'ont rien demandé, sans se soucier de savoir si le maître l'a demandé ou non.

C - QUELS AVANTAGES A L'UTILISATION D'UN CHIEN ?

On peut se demander quelle peut-être l'utilité d'un chien dans les opérations de sauvetage à l'eau, par rapport à une embarcation légère par exemple.

Tout d'abord, il faut souligner la rapidité d'intervention : il est bien plus aisé de transporter un chien qu'une embarcation, que ce soit par la route ou par les airs. Ainsi, celui-ci peut-être mobilisé immédiatement avec son maître, par exemple à partir d'une plage ou par hélicoptère. Le chien est une aide précieuse pour son maître secouriste, lors d'une intervention en urgence sans embarcation : en soutenant la ou les victimes il lui évite de se fatiguer trop vite, et ainsi d'être plus efficace dans les procédures de réanimation.

Le chien n'est jamais envoyé seul vers une victime consciente, car celle-ci risque de le noyer en tentant de s'accrocher à lui, dans la panique. Dans ce cas de figure, le maître et son chien travaillent toujours ensemble, le maître gère la victime et le chien s'occupe de les ramener à terre.

Le chien est également utile lors d'intervention sur des berges difficiles d'accès, où il est impossible de mettre une embarcation à l'eau. En effet, celui-ci pourra toujours trouver un moyen de se jeter à l'eau, avec l'aide de son maître.

Enfin, il est souvent risqué d'intervenir avec une embarcation sur un plan d'eau dont le fond est très irrégulier, car on peut abîmer les hélices sur les hauts-fonds, voire détériorer le moteur. Le chien peut passer partout, et est alors souvent utilisé pour tracter des charges d'une rive à l'autre (exemple : pose d'un barrage flottant), charges qui seraient pénibles à transporter à dos d'homme.

CONCLUSION

Au final, nous avons pu constater que l'histoire du Terre-Neuve est intimement liée à celle du travail à l'eau, ses origines et ses caractéristiques en font la race la plus adaptée à la pratique de la discipline. Sa principale mission d'auxiliaire de sauvetage est de soutenir et tracter son maître, qui peut alors se consacrer entièrement à la victime.

II – ETAT DES LIEUX EN FRANCE

A – TRAVAIL A L’EAU EN LOISIR

La Société Centrale Canine (SCC) a confié la gestion du travail à l’eau de loisirs à la Commission d’Utilisation Nationale de Travail à l’Eau (CUNTE). La CUNTE comporte 6 membres, dont le président de la SCC et celui du CFCTN, et est actuellement présidée par Gérard Arthus.

La CUNTE forme les juges de travail à l’eau, elle s’occupe de leurs dossiers et élabore les examens théoriques et pratiques. Le cursus pour être juge officiel est assez long et difficile, et le candidat doit notamment faire partie d’un club de travail à l’eau depuis au moins 5 ans et avoir réussi le brevet mer (voir VI-A) avant de commencer sa formation. La formation est gratuite mais les juges ne sont pas rémunérés, ils reçoivent simplement une indemnité de déplacement.

Les clubs de travail à l’eau peuvent être affiliés soit au Club Français du Chien Terre-Neuve et du Landseer, soit à la Société Canine de leur région. Les clubs affiliés au CFCTN sont nommés « sections », et n’acceptent que les chiens de race Terre-Neuve et Landseer. Quelle que soit leur affiliation, les clubs participent aux mêmes examens et compétitions, et l’organisation des passages de brevets est répartie entre les clubs CFCTN et SCC.

Ainsi, une personne désirant créer un club de travail à l’eau doit s’adresser au CFCTN ou à la Société Canine Régionale, qui déposera le dossier de demande à la CUNTE. Pour pouvoir créer un club, un des membres doit obligatoirement avoir réussi au moins le second degré avec un chien (voir VI-A), le club doit avoir une assurance, une autorisation d’utiliser un plan d’eau, l’accord de la Société Canine de la région et il doit se déclarer en préfecture (www.cunte.fr, 2007).

En 2007, 27 manifestations de passage de brevets ont été organisées, dont 6 par les clubs CFCTN, et 455 licences de travail à l’eau ont été délivrées (www.cunte.fr, 2008 ; communications personnelles). La figure 17 montre le type de harnais utilisé pour les chiens, et un exercice de remorquage de mannequin.

1 – LE CLUB FRANÇAIS DU CHIEN TERRE NEUVE ET DU LANDSEER (CFCTN)

a – HISTORIQUE

Le club fut créé le 24 novembre 1962 à Paris, et affilié à la SCC en 1964. A cette époque, la demande de chiots Terre-Neuve était croissante et les éleveurs français se faisaient encore bien rares, le club s'occupa alors de l'importation de chiots.

La première manifestation eu lieu en 1966 à Amiens, on ne pouvait pas encore parler de « travail à l'eau » car aucune règle n'était encore écrite, on demandait seulement aux chiens d'aller chercher des bâtons dans l'eau. Ils préféraient d'ailleurs aller chercher les baigneurs qui se trouvaient là ! Ce type de manifestation servait essentiellement à faire découvrir la race au grand public.

Le règlement du travail à l'eau fut rédigé en 1968 par Robert Montenot et accepté par la SCC. On commença à utiliser des mannequins et des plongeurs pour faire travailler les chiens. La race se développa, les règles de travail à l'eau s'affinèrent et cette discipline attira de plus en plus d'adhérents. Le club créa ensuite les sections de travail en 1990 : réparties dans toute la France, elles gèrent les entraînements et les manifestations.

Aujourd'hui, le club est divisé en 6 commissions : Travail à l'eau, Expositions et Juges, Elevage, Landseer, Délégués, Information et Communication. Il existe 12 délégués régionaux (répartis par indicatif téléphonique), qui s'occupent surtout des expositions et de la promotion du Terre-Neuve et du Landseer dans leur région.

En 2007, le club comptait 985 adhérents dont 217 qui pratiquaient le travail à l'eau, et 18 sections de travail à l'eau. La nationale d'élevage 2007 a attiré 196 chiens (www.cfctn.org, 2007 ; communications personnelles).

b – OBJECTIFS ET ACTIVITES

La devise du CFCTN est « beauté, travail et sélection ». Le club cherche donc à développer la race avec des individus qui soient conformes au standard rédigé par la FCI, tout en veillant à conserver l'aisance des ces animaux dans l'eau.

Pour atteindre ces objectifs, le club agit dans plusieurs domaines :

- Il publie la traduction française du standard homologué par la FCI, édite des commentaires sur ce standard pour les juges et experts-confirmateurs, établit pour la SCC la liste des points de non confirmation. Il détermine les tests à utiliser pour améliorer la race (ex : radiographie des hanches pour éliminer la dysplasie),
- Il forme et désigne les experts-confirmateurs, et organise les séances de confirmation, ainsi que des expositions spécialisées de la race. Il est également présent sur les expositions

toutes races organisées par la SCC. Le club s'est occupé de la nationale d'élevage, de 6 régionales d'élevage, de 4 CAC spéciale et de 15 CACIB spéciale en 2007 (www.cfctn.org, 2008),

- Il organise environ un tiers des manifestations de travail à l'eau, les autres étant gérées par les clubs simplement affiliés à la SCC. La mise en place des différents diplômes (1^{er}, 2^e, 3^e degré et Brevet de Sauvetage en Mer) permet de motiver les adhérents à faire travailler leur chien, et permet dans une certaine mesure d'évaluer la qualité des animaux au travail à l'eau. Il est néanmoins difficile de discerner la part de « responsabilité » du chien et du maître dans les résultats de travail à l'eau...
- Il joue le rôle de conseiller pour la SCC pour les inscriptions au LOF, et contrôle notamment les pedigrees qui semblent suspects,
- Il publie un répertoire des reproducteurs recommandés, qui recense les reproducteurs et les classe grâce à la grille de cotation de la race (voir 2^e partie, I-A),
- Il édite un bulletin d'information trimestriel, « Terre-Neuve Magazine », qui contient entre autres les résultats des expositions, des TAN, des passages de degrés, des lectures officielles de radio dysplasie, les comptes-rendus des réunions et des conseils de dressage. Il est diffusé à tous les adhérents et à tous les juges de la race (www.cfctn.org, 2007).

Les 18 sections de travail à l'eau, dont les membres doivent être adhérents au CFCTN, sont totalement autonomes pour la gestion des entraînements, des manifestations et du budget. Elles ne reçoivent aucune subvention de la SCC et leurs revenus sont essentiellement assurés par le sponsoring et les démonstrations. Néanmoins, les contacts entre sections sont encouragés, et le club organise chaque année le « challenge intersections » afin de réunir toutes les sections pour une compétition amicale en équipe.

Le monde des expositions et celui de travail à l'eau étaient très séparés il y a une vingtaine d'années, on ne pouvait donc pas travailler le « beau » et le « bon » sur le même animal. Aujourd'hui, environ 1 chien de travail sur 5 participe aux expositions de beauté, ce qui signe une évolution favorable pour la race.

Pour encourager cette évolution vers un chien « mixte » travail et beauté, le CFCTN organise chaque année la coupe Beauté-Performance. Cette coupe récompense les trois meilleurs chiens d'une année civile, qui ont obtenu des bons résultats dans 3 épreuves de travail à l'eau et 3 réunions de beauté, elle est remise lors de la nationale d'élevage.

Au final, le club de race travaille de concert avec la SCC, pour établir le fil conducteur qui permettra aux juges et aux éleveurs de faire évoluer la race dans le bon sens. Les expositions et les manifestations de travail à l'eau permettent de promouvoir la race auprès du grand public et de classer les reproducteurs selon les critères établis par le club.

2 – RECENSEMENT DES CLUBS FRANÇAIS

Il n'existe aucune base de données récente concernant les clubs de travail à l'eau de loisir en France. Le but de cette étude a été d'une part de faire une liste la plus exhaustive possible des clubs existant en France, et d'autre part de caractériser ces clubs (localisation, taille, races acceptées, etc...)

La recherche des coordonnées des différents clubs a été effectuée à l'aide des bases de données de la CUNTE, du CFCTN et de la SCC, puis grâce aux liens présents sur les sites internet des clubs de travail à l'eau, et enfin avec l'aide des responsables de clubs qui ont bien voulu me répondre. Les données ont été récoltées entre juillet 2007 et aout 2008.

Les clubs de travail à l'eau ont ensuite été contactés, par mail en priorité ou bien par téléphone, dans le but de leur faire remplir le questionnaire suivant :

Bonjour,

Etudiante en 5^e année à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, je travaille actuellement sur ma thèse de doctorat intitulée « Le Chien de Travail à l'Eau ».

Je cherche à recenser les clubs de travail à l'eau afin de pouvoir donner un aperçu précis de la discipline en France en 2008 (nombre et taille des clubs, répartition géographique, etc...).

J'ai déjà réuni un certain nombre d'informations sur votre club, je vous serais très reconnaissante de bien vouloir m'indiquer si elles sont justes, et compléter les champs manquants.

Nom du club :

Lieu d'entraînement :

Responsable du club :

Contact :

Site internet :

Date de création du club :

Chiens acceptés (races, LOF ou non) :

Nombre d'adhérents en 2008 :

NB : Je considère comme « adhérents » les personnes qui s'entraînent au travail à l'eau avec un chien.

Affiliation (CFCTN, SCC, UEECSA, FNMCSA, autre, aucune):

J'aimerais donner une liste exhaustive des clubs, vous m'aideriez beaucoup en me fournissant les noms et les coordonnées d'autres clubs de travail à l'eau que vous connaissez, surtout les petits clubs sans site internet.

Merci d'avance pour votre réponse !

Cordialement,

Noémie CARON



J'ai pu recenser 41 clubs de travail à l'eau en loisir, dont 18 sections CFCTN, 20 clubs affiliés à la Société Canine et 3 clubs n'ayant aucune affiliation (voir résultats détaillés en annexe 1). Les chiffres présentés ci-dessous ne se rapportent pas toujours aux 41 clubs, certains ayant rendu une réponse incomplète.

Les clubs « mixtes » loisir et sauvetage ont été classés dans la partie loisir, car aucun d'entre eux n'était réellement actif dans sa section sauvetage (pas d'équipe opérationnelle).

LOCALISATION

Les clubs sont assez uniformément répartis sur le territoire français, avec une grande majorité localisée dans la moitié nord, et une concentration assez importante le long des côtes bretonnes. La figure 1 illustre la localisation des clubs de travail à l'eau en loisir, en France.

Figure 1 : Localisation des clubs de travail à l'eau en loisir



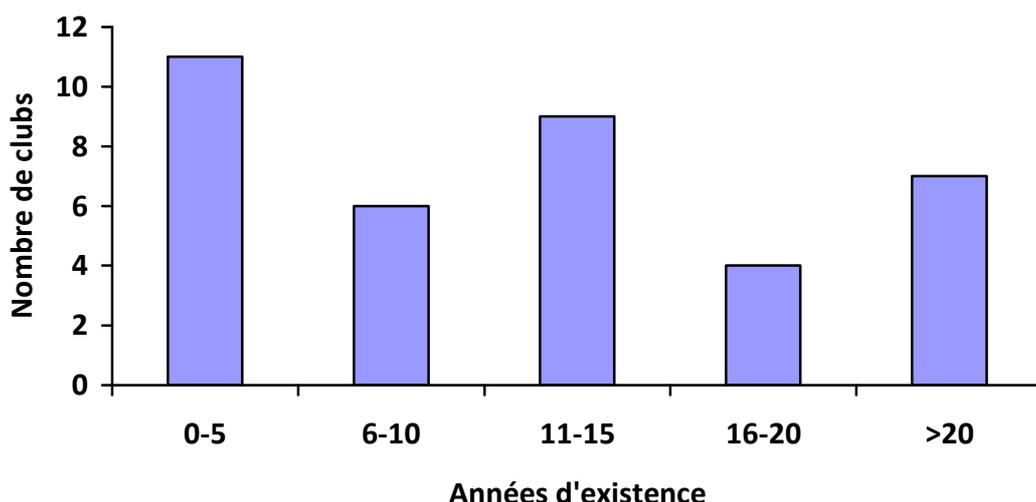
DATE DE CREATION

Les données présentées ici concernent 37 clubs seulement, 4 n'ayant pas donné de réponse à la question concernant la date de création du club. La figure 2 montre la répartition des clubs en fonction de leur durée d'existence.

La majorité des clubs a été créé il y a moins de 20 ans (29/37 soit 78%), ce qui n'est pas étonnant, étant donné que la discipline a commencé à se développer il y a seulement une cinquantaine d'années en France.

Le club le plus ancien recensé ici a été créé en 1961, soit un an avant la naissance du CFCTN. Il est à noter que beaucoup de clubs se créent ou cessent leur activité chaque année, la discipline reste très dynamique : 24% des clubs ont été créés après 2003.

Figure 2 : Répartition des clubs de travail à l'eau en loisir en fonction de leur durée d'existence (en 2008).



CHIENS ACCEPTES

Les chiens acceptés par les sections du CFCTN ne sont en théorie que des Terre-Neuve et des Landseer inscrits au LOF, et seules certaines races sont autorisées par la CUNTE à passer les brevets de travail à l'eau : le Terre-Neuve, le Landseer, le Leonberg, les Retrievers, et le Berger Polonais de Podhale.

En pratique, beaucoup de clubs acceptent les chiens non LOF (11/40, soit 27%), et même les races non reconnues pour le travail à l'eau (3/40, soit 8%), car les adhérents viennent surtout pour pratiquer une activité cynophile sans forcément rechercher la compétition.

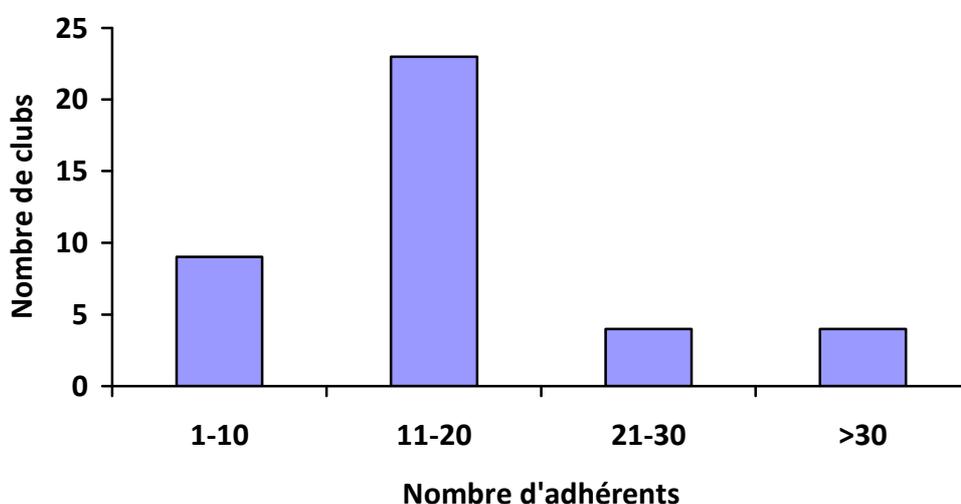
Le Terre-neuve reste la race la plus représentée dans les clubs de travail à l'eau, d'après ce qu'on peut observer sur les photos présentées sur internet par les clubs et le CFCTN.

NOMBRE D'ADHERENTS

Les clubs de travail à l'eau sont en majorité des clubs de taille moyenne réunissant une poignée de passionnés. Seuls 20% des clubs (8/40) comptent plus de 20 adhérents, la moyenne étant de 18 adhérents. Il n'y a pas de réelle différence de taille entre les clubs affiliés au CFCTN (moyenne : 16 adhérents) et ceux affiliés à la SCC (moyenne : 20 adhérents).

La figure 3 montre la répartition des clubs de travail à l'eau en loisir en fonction du nombre d'adhérents.

Figure 3 : Répartition des clubs de travail à l'eau en loisir en fonction du nombre d'adhérents



CONCLUSION

Le travail à l'eau en loisir est géré à la fois par le CFCTN et la SCC, sous l'égide de la CUNTE. Tous travaillent de concert pour l'organisation des manifestations de passage des brevets et pour la rédaction du contenu des épreuves.

La discipline, pas encore quinquagénaire, reste assez peu développée en France. En 2008, on compte une quarantaine de clubs d'une vingtaine d'adhérents en moyenne. La race la plus utilisée est le Terre-Neuve, et la région bretonne est la plus dynamique du territoire, avec 8 clubs recensés.

B – LE TRAVAIL A L’EAU EN SAUVETAGE AQUATIQUE

1 – LA FEDERATION NATIONALE DES MAITRES-CHIENS SAUVETEURS AQUATIQUES

La Fédération Nationale des Maîtres-Chiens Sauveteurs Aquatiques (FNMCSA) est née en 1996 du regroupement de plusieurs associations pratiquant le travail à l’eau.

Le but de la FNMCSA est de former des équipes cynotechniques opérationnelles pour le sauvetage à l’eau, que ce soit de manière saisonnière pour la surveillance des lieux de baignade ou en cas d’urgence lors d’inondations par exemple. Le chien n’est jamais utilisé seul, mais toujours en auxiliaire de sauvetage avec son maître.

La FNMCSA forme ses équipes cynotechniques à l’aide de professionnels du secourisme (Croix Blanche, Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) et entretient des relations privilégiées avec les acteurs du sauvetage à l’eau (pompiers, Société Nationale de Sauvetage en Mer). Elle est également en contact avec les clubs italiens, seul pays d’Europe où les équipes cynotechniques de sauvetage à l’eau sont reconnues par l’Etat.

L’Etat refuse pour le moment de considérer le Terre-Neuve comme un chien d’utilité, malgré les efforts de la fédération. Les équipes cynotechniques interviennent donc bénévolement, et doivent se faire connaître d’elles-mêmes auprès des équipes de secours locales afin de pouvoir y être intégrées, plus ou moins officiellement.

La FNMCSA compte pour le moment 8 clubs affiliés, 15 équipes cynotechniques opérationnelles et une cinquantaine d’équipes ayant passé avec succès l’examen d’initiation (AFIMCSA, voir 2^e partie, III-B).

La fédération n’accepte que les chiens de type Terre-Neuve et Landseer, inscrits ou non au LOF. La formation est la même pour tous les adhérents des clubs affiliés, elle comprend des cours de secourisme, de physiologie canine et les commandes enseignées aux chiens sont les mêmes pour tous (voir 2^e partie, II-C). La figure 18 montre le type de harnais utilisé pour les chiens et un exercice de remorquage.

2 – AUTRES ASSOCIATIONS

L’Union Européenne des Equipes Cynotechniques de Sauvetage Aquatique (UEECSA) a été créée en 2005 par P.Heckler. Elle vise les mêmes objectifs que la FNMCSA, travaille également avec la FFSS et la Croix Blanche. Le niveau d’exigence pour le passage des diplômes est un peu plus élevé (épreuves de nuit, présence d’éléments perturbateurs pour le chien : enfants, ballon, etc...).

L’UEECSA accepte tous les chiens physiquement aptes au sauvetage à l’eau, c’est-à-dire pesant approximativement plus de 40 kg.

Le Groupe d'Intervention Interdépartemental Aquatique et Terrestre (GIAT) a été créé en 2007 par le président de l'UEECSA, qui, sans doute déçu par l'évolution de l'UEECSA a décidé de repartir de zéro. Le GIAT sera donc sans doute amené à remplacer l'UEECSA dans les prochains mois, les modalités d'entraînement et des brevets seront sans doute très proches.

Le GIAT se veut plus polyvalent, avec des équipes cynotechniques terrestres (pistage et questage) et aquatiques. Mr Heckler s'est rapproché de l'UFIC, ONG de secouristes, pour pouvoir exercer avec les chiens, plutôt que d'essayer d'obtenir une reconnaissance officielle de l'Etat.

3 - RECENSEMENT DES CLUBS FRANÇAIS

La démarche a été la même que pour les clubs de travail à l'eau en loisir, je me suis aidée de la base de données de la FNMCSA et de l'UEECSA, puis des liens présents sur les sites internet des clubs amis.

Le document envoyé aux clubs de sauvetage à l'eau comportait les mêmes questions que précédemment (voir 1^{ère} partie, II-A), et deux questions supplémentaires ont été posées :

- Etes-vous déjà intervenus en situation réelle avec les chiens ?
- Si oui, qui vous en a donné l'autorisation (pompiers, préfecture, etc...) ?

J'ai pu recenser 25 clubs de sauvetage à l'eau, dont 8 affiliés à la FNMCSA, 5 affiliés à l'UEECSA, 1 au GIAT, 1 à la SCC, 1 à la sécurité civile régionale. Huit clubs n'ont aucune affiliation, et un club n'a pas donné de réponse à cette question (résultats détaillés en annexe 2).

LOCALISATION

Les clubs de sauvetage à l'eau sont moins nombreux que les clubs de travail à l'eau en loisir, et sont majoritairement situés dans la moitié est du territoire, comme l'illustre la figure 4.

Figure 4 : Localisation des clubs de sauvetage à l'eau

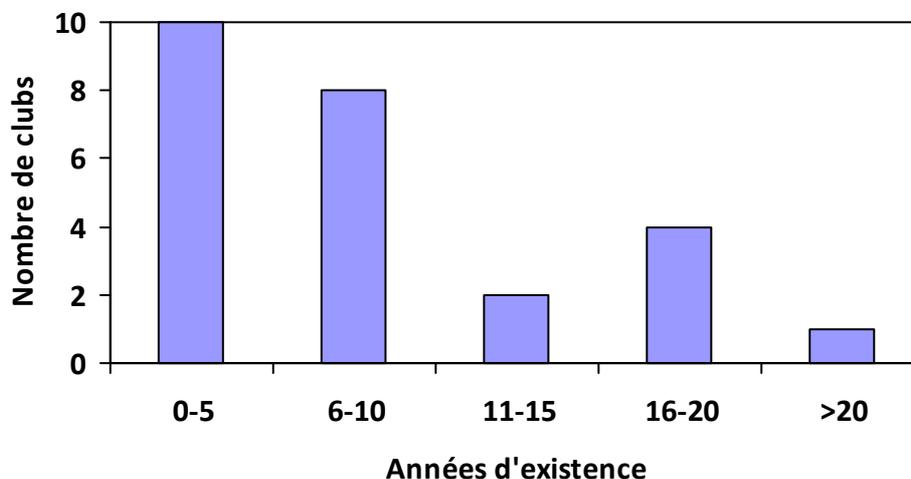


DATE DE CREATION

L'utilisation du chien pour le sauvetage aquatique est une pratique encore plus récente que le travail à l'eau en loisir, la FMNCSEA a moins d'une quinzaine d'années, les clubs sont donc en majorité de jeunes clubs : 72% des clubs ont moins de 10 ans (18/25), comme le montre la figure 5.

Les créations de clubs, cessations d'activités et changement de nom sont assez fréquents, ce qui explique également le faible nombre de clubs plus anciens. Seul un club a plus de 20 ans.

Figure 5 : Répartition des clubs de sauvetage à l'eau en fonction de leur durée d'existence (en 2008)



CHIENS ACCEPTES

Les clubs affiliés à la FNMCSA n'acceptent normalement que les chiens de type Terre-Neuve ou Landseer. La plupart des autres clubs sont moins restrictifs et restent ouverts aux autres races, pour peu qu'elles aient un gabarit suffisant. En pratique, le Terre-Neuve reste la race la plus utilisée, en raison de sa puissance, de sa résistance et de son aisance dans le milieu aquatique.

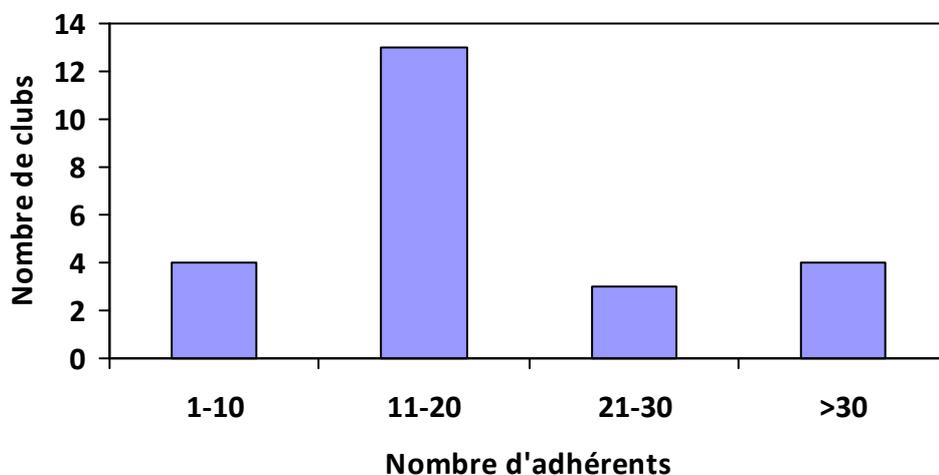
Onze clubs sur 25 (44%) n'acceptent que les Terre-Neuve et les Landseer, et aucun club n'exclut les chiens qui ne sont pas inscrits au LOF. Cela paraît assez logique, seuls le gabarit et la compétence du chien comptent en sauvetage à l'eau, la beauté importe peu !

NOMBRE D'ADHERENTS

Les clubs de sauvetage à l'eau sont de taille moyenne, tout comme les clubs de travail à l'eau en loisir, la moyenne est de 20 adhérents (chiffre calculé sur 24 clubs). Pour les 4 clubs qui dépassent la trentaine d'adhérents, 2 n'ont aucune affiliation, 1 travaille avec la sécurité civile de sa région, et le dernier est affilié à la FNMCSA.

La figure 6 montre la répartition des clubs de sauvetage à l'eau en fonction du nombre d'adhérents.

Figure 6 : Répartition des clubs de sauvetage à l'eau en fonction du nombre d'adhérents



INTERVENTIONS

Les chiffres se rapportent à 21 clubs, 4 n'ayant pas donné de réponse aux questions concernant les interventions.

Seuls 43% des clubs sont déjà intervenus en situation réelle (9/21), 6 clubs travaillent régulièrement avec les secours, 2 sont intervenus uniquement par hasard ou ponctuellement et 1 n'a travaillé qu'en Italie. Parmi les 12 clubs qui n'ont aucune intervention à leur actif, 3 font tout de même de la surveillance des lieux de baignade.

Les clubs affiliés à la FNMCSA sont assez actifs puisque 4 d'entre eux sont déjà intervenus en situation réelle, et parmi les 4 restants, 2 font de la surveillance de lieux de baignade et 1 est réquisitionnable par la préfecture pour le plan ORSEC.

En ce qui concerne les autorisations, les réponses sont souvent manquantes ou bien peu précises, seules 9 d'entre elles sont exploitables.

2 clubs travaillent régulièrement avec les pompiers (dans ce cas, les maîtres-chiens sont presque toujours des pompiers de formation), 1 est intervenu une fois à leur demande.

3 clubs surveillent les lieux de baignade en accord avec les mairies des communes concernées, 1 club travaille sur un poste de secours nautique grâce à un agrément de la sécurité civile.

2 clubs sont intervenus une fois par hasard, sans aucune autorisation.

3 clubs sont réquisitionnables par la préfecture dans le cadre du plan ORSEC.

CONCLUSION :

Les clubs de sauvetage à l'eau, moins nombreux que les clubs de travail à l'eau en loisir, sont également moins bien organisés. En effet, aucune association n'a encore réussi à unifier tous les clubs, afin d'être plus efficaces dans l'implantation du chien dans les équipes de secours aquatiques.

La FNMCSA est la plus ancienne des associations existantes, les clubs qui y sont affiliés ont pour la plupart une activité de surveillance nautique, avec parfois des interventions en situation réelle. Bien souvent, ce sont des actions au niveau local (mairie, sécurité civile régionale) qui ont permis aux équipes cynotechniques d'intégrer les équipes de secours existantes.

Les autres clubs opérationnels le sont généralement grâce à des pompiers de formation, qui ont intégré leurs chiens au sein de leur unité de secours. Il vaut donc mieux être secouriste avant d'être cynophile si l'on veut exercer en sauvetage nautique avec un chien.

D'autres associations, en désaccord avec la FNMCSA pour diverses raisons (brevets, modalités d'entraînement, races utilisées...), tentent de fédérer les clubs afin de parvenir à faire reconnaître officiellement les équipes cynophiles de sauvetage aquatiques, pour le moment sans succès.

La majorité des clubs existe depuis moins de 10 ans, d'importants remaniements se produisent encore au sein de la discipline, laissant espérer que ceux-ci parviendront un jour à s'unifier et à obtenir une reconnaissance de la part de l'Etat...

III – ETAT DES LIEUX DANS LE MONDE

Le travail à l'eau compte plusieurs centaines d'adeptes en France, mais qu'en est-il à l'étranger ?

Pour le savoir, un questionnaire a été envoyé aux clubs de race du Terre-Neuve à l'étranger, le Terre-Neuve étant la race historique et souvent majoritaire pour le travail à l'eau.

Il a été demandé aux clubs de race le nombre de Terre-Neuve dans le pays, les propriétaires de Terre-Neuve étant les personnes les plus potentiellement intéressées par le travail à l'eau.

Les questions suivantes portaient sur l'organisation du travail à l'eau dans le pays : nom des structures qui gèrent la discipline, en loisir et dans le cadre du secourisme, et nombre de clubs affiliés à ces structures.

Le document envoyé aux clubs de race étrangers a été le suivant :

« Bonjour,

Etudiante en 5^e année à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort (France), je travaille actuellement sur ma thèse de doctorat intitulée « Le Chien de Travail à l'Eau ».

Je souhaite donner un aperçu de la situation du chien de travail à l'eau en France et dans le monde. Pour cela, j'ai besoin que vous répondiez à ce petit questionnaire :

Nombre de Terre-Neuve dans le pays :

Nom de la structure qui gère les clubs de travail à l'eau en loisirs (si elle existe) :

Nombre de clubs affiliés :

Nom de la structure qui gère de travail à l'eau en secourisme (si elle existe) :

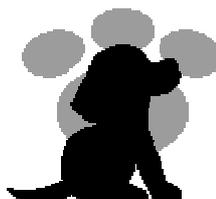
Nombre de clubs affiliés :

Le chien de travail à l'eau est-il reconnu et utilisé par l'Etat (lors d'inondations par exemple) ?

Chaque réponse de plus rend mon travail plus crédible et plus précis, merci beaucoup du temps que vous m'avez accordé !

Cordialement,

Noémie CARON »



Ce document a tout d'abord été envoyé par mail, en français pour la Belgique, le Luxembourg et la Suisse, en allemand pour l'Allemagne et l'Autriche, en italien pour l'Italie et en anglais pour l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Angleterre, l'Irlande, les Etats-Unis, le Canada, la Finlande, le Danemark, l'Estonie, la Norvège, la Suède, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, l'Espagne, la Russie, la Slovaquie et le Japon.

Devant le faible nombre de réponses, le document a ensuite été envoyé une nouvelle fois par courrier aux Etats-Unis, au Canada, en Suède, en Norvège, en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en Espagne et au Portugal.

Au final, seuls 8 pays ont donné une réponse, certains étant plus volubiles que d'autres... Les éléments fournis par chaque pays sont présentés ci-dessous :

ITALIE

Le Club Italian Terranova organise des manifestations de travail à l'eau où seuls les Terre-Neuve sont acceptés, leurs brevets ne sont pas reconnus par l'Ente Nazionale della Cinofilia Italiana (équivalent de la SCC). Le CIT compte une centaine d'adhérents sur 10 clubs répartis dans le pays, qui pratiquent le travail à l'eau en loisir.

La Scuola Italiana Cani Salvataggio (SICS) a été créée en 1989 dans le but de former des équipes cynophiles utilisables dans le cadre du secourisme (www.canisalvataggio.it). Elle compte 10 antennes réparties sur tout le territoire. Les adhérents viennent en aide aux équipes de secours sur la base du volontariat.

Les brevets de la SICS, au nombre de deux, sont reconnus par le Ministère des Transports et de la Navigation et par les autorités portuaires.

Le premier brevet permet à l'équipe cynophile d'effectuer des missions de surveillance de plage, 150 équipes cynophiles en sont titulaires actuellement.

Le second brevet sanctionne les équipes opérationnelles pour les missions de sauvetage en pleine mer, celles-ci étant transportées sur place en bateau ou par hélicoptère (figure 19). Moins d'une vingtaine d'équipes l'ont obtenu pour le moment.

Les équipes cynophiles diplômées passent un examen de recyclage chaque année, et s'entraînent régulièrement avec les équipes de secours de la protection civile.

La SICS accepte toutes les races de chiens dont les individus pèsent plus de 25-30 kg. Néanmoins, le Terre-Neuve reste le chien le plus utilisé, de par sa morphologie et son instinct de sauveteur. Le Labrador est la seconde race la plus fréquemment rencontrée.

ANGLETERRE

L'Angleterre comptait 1145 Terre-Neuve inscrits au Kennel Club en 2006. Il existe deux clubs du Terre-Neuve : le Newfoundland Club, créé en 1886, a organisé les premières manifestations de travail à l'eau dès 1965 et a créé sa section de travail en 1990 (www.thenewfoundlandclub.co.uk). Le Northern Newfoundland Club a été fondé en 1984 et a élaboré les examens de travail à l'eau (www.northernnewfoundlandclub.org.uk).

Aujourd'hui, les tests de travail à l'eau sont les mêmes pour les 2 clubs, qui organisent une dizaine de manifestations de passage d'examens par an. Les tests s'échelonnent du niveau A au niveau E. Il existe 18 sections de travail à l'eau affiliées à l'un ou à l'autre des deux clubs de race.

Les clubs de race ont organisé un vote il y a quelques années, pour demander à leurs adhérents s'ils désiraient que les examens de travail à l'eau soient reconnus par le Kennel Club. La réponse a été négative, le travail à l'eau étant avant tout un loisir pour la majorité d'entre eux.

Il n'existe aucune structure qui forme des chiens dans un but de secourisme, même certains maîtres-nageurs patrouillent avec leurs chiens sur les plages, notamment dans le Devon.

IRLANDE

En Irlande, le travail à l'eau est quasiment inexistant, les rares personnes intéressées par la discipline se déplacent en Angleterre pour pouvoir participer aux manifestations.

PAYS-BAS

Le pays compte entre 5000 et 6000 Terre-Neuve. Le Nederlandse Newfoundland Club (www.nnfc.nl) organise chaque année une compétition de travail à l'eau dans 5 régions, le premier dimanche d'octobre. Il n'y a qu'un seul club dans chacune des ces 5 régions qui permet aux chiens de s'entraîner pendant les beaux jours, et ces clubs comptent généralement moins de 10 adhérents.

AUTRICHE

L'Autriche compte environ 400 Terre-Neuve enregistrés à l'Österreichische Kynologenverband (ÖKV, équivalent du LOF). L'association qui s'occupe du travail à l'eau est l'Österreichischen Hundewasserrettung (ÖHWR), reconnue par l'ÖKV et l'International Rescue Dog Organisation (IRO).

L'ÖHWR accepte toutes les races de chien dont les individus pèsent plus de 30 kg et mesurent plus de 50 cm au garrot. On peut ainsi voir sur leur site (www.hundewasserrettung.at) des photos de Berger Allemand, Berger Belge et Setter Gordon au travail à l'eau. Le chien n'est jamais utilisé seul mais toujours comme un auxiliaire de sauvetage avec son maître. Les équipes cynotechniques sont opérationnelles pour intervenir en cas d'inondation par exemple.

Il existe aussi des associations rattachées à l'Österreichische Hundesport Union (ÖHU, www.oehu.at), qui pratiquent le travail à l'eau comme loisir.

ESTONIE

211 Terre-Neuves étaient inscrits à l'Estonian Kennel Union en 2007. Le travail à l'eau en secourisme n'existe pas dans ce pays, c'est le club de race du Terre-Neuve, Landseer et Leonberg qui s'occupe du travail à l'eau pour le loisir (www.vesikoer.ee). La discipline compte assez peu d'adeptes dans le pays.

JAPON

Le Japon compte environ 3500 Terre-Neuve, mais la race est en perte de vitesse dans le pays : de 615 naissances enregistrées en 2000 on passe à 194 en 2007.

Dans ce pays, les clubs canins ne sont pas créés en fonction de la race mais en fonction de la localisation géographique, chaque zone possédant son club canin (il en existe 5 à Tokyo). Si les possesseurs d'une race donnée parviennent à se rassembler en nombre suffisant, ils peuvent créer une section raciale au sein de leur club. Il faut 5 sections raciales dans le pays pour obtenir l'autorisation du Japanese Kennel Club de créer un club de race national. Début 2008, il existait seulement 9 clubs de race nationaux pour 748 clubs canins multi races.

Il n'existe qu'une section raciale pour le Terre-Neuve, elle est rattachée au club de l'est de Tokyo et se nomme donc East Tokyo Newfoundland Club (www.newfoundland-club.com). Elle a été fondée en 2002. Ses membres se réunissent 5 fois par an pour des manifestations de travail à l'eau (figure 21). La discipline a pris son essor grâce à la motivation de membres expatriés d'un club de travail à l'eau suédois !

La section essaye maintenant de faire du travail à l'eau une discipline officiellement reconnue par le Japanese Kennel Club.

Il existe une autre association qui pratique le travail à l'eau, la Japan Water Work Association. Elle accepte toutes les races de chien et n'est pas reconnue par le JKC.

NOUVELLE ZELANDE

Le pays compte environ 300 Terre-Neuve. Les chiens ne sont pas utilisés pour le secourisme, leur présence sur les plages est strictement interdite de 9h à 19h. Il existe 3 clubs du Terre-Neuve, le Newfoundland Club, Kiwi Newfoundlands et le Southern Newfoundland Society. Chaque club organise ses propres manifestations de travail à l'eau, qui restent purement informelles et non reconnues par le New Zealand Kennel Club.

ETATS-UNIS

Je n'ai pas obtenu de réponse de la part du Newfoundland Club of America, malgré plusieurs mails à des personnes différentes et un courrier. Les informations qui suivent ont été recueillies sur le site internet du club (www.ncanewfs.org).

Le NCA est divisé en 26 sections régionales indépendantes qui gèrent l'organisation des expositions et manifestations de travail. Le club est très dynamique et a développé l'utilisation du Terre-Neuve dans de nombreux domaines : travail à l'eau, mais aussi attelage, assistance aux aveugles, aux handicapés et chien d'éveil auprès de personnes âgées notamment (figure 20).

Les règles des examens de travail à l'eau ont été élaborées en 1971, par le tout nouveau « Working Dog Committee » du club de race. Il existe 3 niveaux de brevets, aboutissant au titre de « Water Dog », puis de « Water Rescue Dog » et enfin de « Water Rescue Dog Excellent ». Tous ces brevets sont passés dans le cadre du loisir. Seuls les Terre-Neuve de plus de 18 mois sont acceptés pour le passage des brevets (le Landseer est considéré comme une variété de Terre-Neuve aux Etats-Unis).

CONCLUSION :

Seuls 8 pays étrangers sur les 24 qui ont été contactés ont répondu à mon questionnaire, ce qui ne permet pas de conclure quant à la place qu'occupe le travail à l'eau dans la cynophilie internationale.

D'après les données récoltées, seule l'Italie possède un réseau important de formation d'équipes cynophiles de sauvetage à l'eau reconnu et utilisé par l'Etat. Plusieurs équipes cynophiles autrichiennes sont également opérationnelles pour les opérations de sauvetage à l'eau et travaillent en collaboration avec l'IRO.

Il existe des manifestations de travail à l'eau type loisir dans la quasi-totalité des pays interrogés, des photos de Terre-Neuve au travail étant visibles sur presque tous les sites internet des clubs de race étrangers, y compris ceux n'ayant pas répondu au questionnaire. Selon les pays, le travail à l'eau est plus ou moins encadré par des règles et reste la plupart du temps une discipline de pur loisir, ses adeptes étant rarement intéressés par les compétitions et la reconnaissance officielle des instances cynophiles nationales.

Au final, il existe des clubs de travail à l'eau dans la grande majorité des pays qui possèdent un club du Terre-Neuve. On peut maintenant se demander si la discipline est présente dans les pays où le Terre-Neuve est inexistant...

DEUXIEME PARTIE

ELEVAGE, TRAVAIL ET PATHOLOGIE

I- ELEVAGE, SELECTION ET CHOIX DES CHIOTS

Le choix d'un chien est une étape cruciale pour un amateur de travail à l'eau, ceux-ci reprochent souvent aux éleveurs de se n'intéresser qu'à la beauté du chien, au risque de perdre ce fameux « instinct de sauveteur ». Qu'en est-il réellement du travail à l'eau dans le milieu de l'élevage ? Comment les éleveurs choisissent leurs meilleurs reproducteurs ? Comment choisir le bon chiot dans une portée ?

Pour répondre à ces questions, nous allons étudier les critères de classement officiels des meilleurs sujets des races Terre-Neuve et Landseer, puis nous nous intéresserons à l'avis des éleveurs eux-mêmes, avant d'aborder les critères qui peuvent nous guider lors de l'adoption d'un chiot.

A – SELECTION ET TESTS OFFICIELS

1 - GRILLE DE COTATION

Le CFCTN publie un répertoire des reproducteurs recommandés, qui est une liste de tous les chiens reproducteurs, classés en fonction d'une grille de cotation. La grille de cotation classe les chiens de 1 à 6, les chiens cotés à 6 étant ceux qui ont le plus de valeur. Les reproducteurs ne sont notés que sur demande du maître, qui doit fournir les justificatifs nécessaires (confirmation, résultats d'exposition, lecture de dysplasie, etc...).

La grille de cotation du Terre-Neuve et du Landseer est la suivante (Haymann, 2004 ; www.cfctn.org, 2007) :

Cotation 1 : Le chien a été confirmé par un juge de la SCC. La confirmation n'est possible qu'à partir de 15 mois révolus chez le Terre-Neuve et le Landseer.

Cotation 2 – « 1^{er} choix » : Le chien a été confirmé avec mention « excellent », a passé son Test d'Aptitudes Naturelles (TAN) avec succès et a des hanches correctes (le club tolère la dysplasie jusqu'au stade C, les D et E sont exclus de la cotation. Toutes les radios des hanches ne sont lues que par un unique vétérinaire, désigné par le club).

Cotation 3 – « Excellent » : En plus des exigences de la cotation 2, le chien doit avoir obtenu un « Excellent » à la Nationale d'Elevage, ou un « Très Bon » s'il est titulaire du 3^e Degré ou du Brevet Mer.

Cotation 4 – « Recommandé » : En plus des exigences de la cotation 2, le chien doit avoir obtenu 3 « Excellent » en exposition, avec au moins 2 juges différents, et avec au moins un « Excellent » en Nationale d'Elevage.

Cotation 5 – « Elite B » : En plus des exigences de la cotation 2, le chien doit avoir au moins 6 descendants ayant obtenu un « Excellent » en exposition. Pour les mâles, les descendants concernés devront avoir été produits avec au moins 3 femelles différentes. Pour les femelles, les descendants concernés devront avoir été produits avec au moins 2 mâles différents.

Cotation 6 – « Elite A » : Le chien doit répondre aux exigences des cotations 4 et 5.

On classe aussi les portées de chiots, en additionnant les cotations du père et de la mère.

Ce système permet aux acheteurs de connaître la valeur potentielle des chiots qu'ils souhaitent acquérir, et aux éleveurs de justifier le prix de certaines portées, et de mieux choisir un étalon provenant d'un autre élevage par exemple.

Cette grille de sélection permet aussi de juger des critères prioritaires pour le club de race. Ici, l'accent est mis sur la conformité au standard, la dysplasie de la hanche et le travail à l'eau.

On peut tout de même remarquer que le club accepte la dysplasie de la hanche jusqu'au stade C, qui indique une dysplasie modérée, avec un angle de Norberg-Olson entre 105 et 100° (Moissonnier, 2004). La dysplasie de la hanche est une maladie polygénique donc très difficile à éradiquer d'une population. Si le club n'acceptait que les hanches A, cela écarterait de nombreux individus de la reproduction, et sûrement aussi de nombreux champions de beauté. Ainsi, le club se contente d'écarter les sujets les plus gravement atteints (stades D et E), mais ne cherche pas à faire disparaître complètement la dysplasie de la race.

Le travail à l'eau occupe une place assez faible dans les critères de la grille de sélection, mais sa présence mérite d'être soulignée. En effet, le TAN est nécessaire pour obtenir une cotation supérieure à 1, et les chiens ayant obtenu leur 3^e degré ou leur Brevet Mer atteignent plus facilement la cotation 3 (un « Très Bon » suffit, au lieu d'un « Excellent » en Nationale d'Élevage). Ainsi, le club écarte les chiens qui refusent de nager grâce au TAN (voir infra pour les modalités du TAN), mais on peut se douter qu'un chien qui n'a aucune attirance pour l'eau mais qui a été bien conditionné par son maître passera son TAN sans problème...

Il faut souligner que les Landseer sont dispensés de l'épreuve à l'eau pour le TAN, le travail à l'eau est donc quasi inexistant dans la grille de cotation pour cette race.

Au final, la conformité au standard est le critère principal pour qu'un chien devienne un reproducteur de grande valeur sur le papier, la dysplasie et le travail à l'eau sont pris en compte mais dans des proportions bien moindres.

2 - LE TEST D'APTITUDES NATURELLES

Le TAN est indispensable à tout chien pour avoir une cotation supérieure à 1 dans la grille de sélection du CFCTN. Néanmoins, les animaux qui auront obtenu leur 1^{er} degré seront automatiquement reçus au TAN et n'auront pas besoin de le passer.

Le TAN comporte 3 épreuves notées sur 10 : l'épreuve de caractère, l'épreuve d'allures, l'épreuve à l'eau ou de trait. La troisième épreuve (eau ou trait) n'est demandée qu'aux Terre-Neuve, les Landseer en sont dispensés. Le chien est reçu s'il obtient au moins la note de 22 sur 30. Le TAN est ouvert aux chiens de plus de 10 mois, et ne peut être passé que 2 fois.

Les épreuves de caractère, d'allures et de trait peuvent être passées lors des Régionales et Nationales d'Élevage, et l'épreuve à l'eau lors des passages de degrés. Les juges sont désignés par le club, le chien doit être noté par au moins 2 juges différents.

EPREUVE DE CARACTÈRE

Le chien est jugé sur son émotivité, son équilibre comportemental et sa maniabilité par le maître. Le juge fait passer 5 tests très courts, tirés au sort parmi les tests suivants :

- Le juge s'approche du maître, qui tient son chien à main gauche, ils se serrent la main et se quittent,
- Un autre propriétaire qui tient son chien à main gauche s'approche du maître, lui serre la main et s'en va,
- Le juge manipule le chien, regarde les dents, palpe les testicules,
- Le maître manipule les croquettes dans une gamelle qui a été donnée au chien,
- Le maître retourne son chien sur le dos,
- Le maître met une muselière à son chien, ou noue ce qui peut faire office de muselière (cravate, foulard) autour du museau de son chien,
- Le chien est soumis à un bruit fort de la vie quotidienne (casserole, moto qui pétarade, coup de trompette). Il est normal que le chien prenne peur à un bruit soudain, mais il doit rapidement retrouver son calme,
- Le chien rencontre une personne qui porte un chapeau, un parapluie ou un uniforme,
- Le maître fait passer son chien sur des obstacles (pneus, plaques métalliques, bâche,...).

Lors de tous ces tests, le chien ne doit pas se montrer agressif ni trop craintif, et doit rester le plus calme possible.

EPREUVE D'ALLURES

Le chien est tenu en laisse par son maître ou par une autre personne. Il effectue 10 mètres au pas, au trot et enfin au galop. Le galop est souvent effectué en liberté, sans laisse. Le juge note la manière dont se déplace le chien et sa condition physique.

Une boiterie, un essoufflement excessif, un refus de prendre le galop sont pénalisés par une note de 0.

EPREUVE A L'EAU

Cette épreuve est destinée à vérifier l'attirance du chien pour l'eau. Il est difficile de discerner l'inné de l'acquis sur ce type d'épreuve, néanmoins on peut penser qu'il exclura les chiens qui ont peur de l'eau, ou qui ont une aversion pour le milieu liquide.

Le départ se fait de la berge, l'épreuve commence sur décision du maître. Le chien doit aller dans l'eau de lui-même et nager, soit pour rejoindre son maître qui se trouve sur un bateau, soit pour aller chercher un objet lancé dans l'eau, ou encore nager avec son maître jusqu'à une bouée.

Le maître a le droit d'encourager son chien, mais ne doit en aucun cas utiliser la force physique (collier, harnais) ni les menaces pour faire entrer l'animal dans l'eau.

EPREUVE DE TRAIT

Elle peut remplacer l'épreuve à l'eau, le Terre-Neuve étant utilisé, dans une moindre mesure, pour l'attelage.

Le chien effectue 10 mètres aller-retour attelé à une charrette. Le type et la taille de l'attelage sont à la charge du juge. Le juge observe la réaction du chien au moment de l'attelage, de la traction, note sa facilité à évoluer avec la charrette. Toute réaction de peur ou d'agressivité est pénalisée par une note de 0 (www.cfctn.org, 2007).

3 - LES EXPOSITIONS

Les expositions de beauté permettent aux meilleurs chiens d'augmenter leur cotation et leur valeur en fonction des titres qu'ils y reçoivent.

Il existe de nombreux types d'expositions : les régionales et nationales d'élevages sont organisées par les clubs de race et ne réunissent qu'une ou deux races données (exemple : Terre-Neuve et Landseer). La nationale d'élevage n'a lieu qu'une fois par an et le CFCTN prévoit 7 régionales en 2008 (www.cfctn.org, 2008).

Les expositions multi races sont organisées à travers toute la France par la SCC, on en compte 89 en 2008 (www.scc.asso.fr, 2008). Lors de ces expositions, le club de race peut organiser une spéciale de race, au cours de laquelle les meilleurs chiens pourront remporter un CACS ou un CACIB qui comptera pour la grille de sélection.

Le Certificat d'Aptitude de Conformité au Standard (CACS) récompense le meilleur chien lors d'une exposition française, dans une race donnée pour une catégorie donnée. Le chien arrivé second remporte le RCACS, le « R » signifiant « réserve » : il obtiendra le CACS si le chien arrivé premier est déjà titulaire du titre ou s'il ne peut l'obtenir.

Le Certificat d'Aptitude de Conformité International de Beauté (CACIB) est attribué lors des expositions ouvertes aux chiens étrangers, le chien arrivé second remportant le RCACIB.

Lors des expositions, les chiens sont jugés par classe d'âge et par sexe, un CACS ou un CACIB pouvant être attribué dans chaque catégorie. Les chiens peuvent obtenir le titre « Excellent », « Très Bon », « Bon » et « Assez Bon » à la suite du jugement. Le titre « Insuffisant » peut être attribué pour un chien non confirmable. Les juges ne récompensent pas forcément le meilleur chien avec le CACS ou le CACIB, s'ils jugent le niveau général insuffisant.

4 - CHARTE D'ELEVAGE DU CFCTN

Les éleveurs de Terre-Neuve et Landseer peuvent adhérer à la charte CFCTN. En échange du respect d'un certain nombre de directives d'élevage, les éleveurs et leurs portées sont répertoriés sur le site internet du CFCTN et recommandés par le club. Chaque élevage est visité par un représentant du CFCTN avant son adhésion officielle à la liste des élevages recommandés.

Les éleveurs qui ont signé la charte doivent entre autres fournir un lieu de vie correct (appartement interdit), une nourriture adaptée, éveiller et socialiser au mieux leurs chiots, vacciner et vermifuger tous les animaux de l'élevage, fournir toutes les informations utiles à l'acheteur (conseils d'éducation, d'alimentation, d'entretien, carnet de santé avec les dates des prochains vaccins) et ne pas faire porter les lices après 8 ans d'âge.

Ils doivent en plus dépister leurs reproducteurs pour les affections suivantes :

La dysplasie de la hanche : il est interdit de faire reproduire un chien non radiographié, ou dysplasique à un stade D ou E. Il est fortement recommandé de ne faire reproduire les individus « C » qu'avec des individus « A ».

La dysplasie du coude : Tous les reproducteurs d'un élevage recommandés doivent avoir été radiographiés, mais le club n'exclut aucun stade. On recommande simplement de n'accoupler un animal atteint (stade 2 ou 3) qu'avec un animal sain (stade 0 ou limite).

La cystinurie : Cette maladie se dépiste par test génétique. Un animal peut être déclaré non porteur si l'éleveur apporte une preuve de filiation avec des parents non porteurs. Il est interdit d'accoupler deux animaux porteurs sains, mais on peut accoupler un animal non dépisté avec un animal non porteur.

La sténose sous aortique : Tous les reproducteurs de l'élevage doivent avoir passé une échocardiographie qui doit être lue par le vétérinaire agréé du club. Les individus dont la sténose est jugée « sévère » seront exclus de la reproduction.

L'éleveur s'engage également à fournir au club la liste des animaux du cheptel et des portées produites, avec leurs caractéristiques, chaque début d'année (CFCTN, 2007).

Cette sélection, plus drastique que celle de la grille de sélection, est basée sur le volontariat. Elle vise à diminuer la prévalence des affections les plus fréquentes du Terre-Neuve et du Landseer. On peut néanmoins remarquer que le club n'est pas plus sévère sur la dysplasie que dans la grille de sélection (stade C accepté pour les hanches, tous les stades acceptés pour le coude), et qu'on ne mentionne jamais le travail à l'eau...

B - SITUATION DE L'ELEVAGE ET SELECTION DU TERRE-NEUVE ET DU LANDSEER EN FRANCE

Nous venons de voir à travers les exigences de la grille de cotation et les recommandations du CFCTN que les éleveurs de Terre-Neuve et de Landseer sont bien guidés dans leur choix des meilleurs reproducteurs et dans l'orientation de la sélection. Néanmoins, on peut se demander quelles sont les réelles préoccupations des éleveurs de Terre-Neuve et de Landseer, et si ceux-ci estiment que le travail à l'eau mérite d'être un critère de sélection génétique.

Pour répondre à ces interrogations, un questionnaire a été envoyé à 106 éleveurs de Terre-Neuve et 24 éleveurs de Landseer, entre janvier et juillet 2008. Le nombre de questions a été réduit au minimum et le questionnaire a été envoyé par mail afin d'augmenter le nombre de réponses. Les coordonnées des élevages ont été trouvées essentiellement grâce à des sites spécialisés (www.chiens-de-france.com, www.chiensderace.com, etc...), mes demandes de liste d'éleveurs auprès de la SCC ayant échoué.

Les éleveurs ont d'abord été interrogés sur leur situation (localisation, nombre de femelles reproductrices, nombre de chiots produits en 2007), afin de mieux appréhender les réponses concernant la sélection et le travail à l'eau. En effet, un éleveur familial ne raisonne pas comme un éleveur à grande échelle. De plus, cela nous donne un aperçu de la situation de l'élevage de Terre-Neuve et de Landseer en France.

Dans un second temps, il a été demandé aux éleveurs de citer leurs trois critères de sélection, en les classant par ordre d'importance. Enfin, la question du travail à l'eau a été abordée, afin de connaître l'implication des éleveurs dans la discipline.

Au final, le mail envoyé aux éleveurs a été le suivant :

« Bonjour,

Etudiante en 5^e année à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, je travaille actuellement sur ma thèse de doctorat intitulée « Le Chien de Sauvetage à l'Eau ».

Je souhaite donner un aperçu de la situation de l'élevage de Terre-Neuve et de Landseer en 2007 : nombre d'élevages, taille, et surtout orientation de la sélection.

Je vous remercie de bien vouloir répondre à ce petit questionnaire, et de corriger éventuellement les informations inexacts :

Nom de l'élevage :

Localisation :

Nombres de femelles reproductrices :

Nombres de chiots produits en 2007 :

Vos 3 critères de sélection les plus importants, en les classant (exemple : Forme de la tête, dysplasie et docilité) :

1 (le plus important) :

2 :

3 :

Pratiquez-vous le travail à l'eau avec un ou plusieurs de vos chiens ?

Prenez-vous en compte les performances de travail à l'eau dans la sélection de votre élevage ?

Chaque réponse de plus rend mon travail plus crédible et plus précis, merci beaucoup du temps que vous m'avez accordé !

Cordialement,
Noémie CARON »



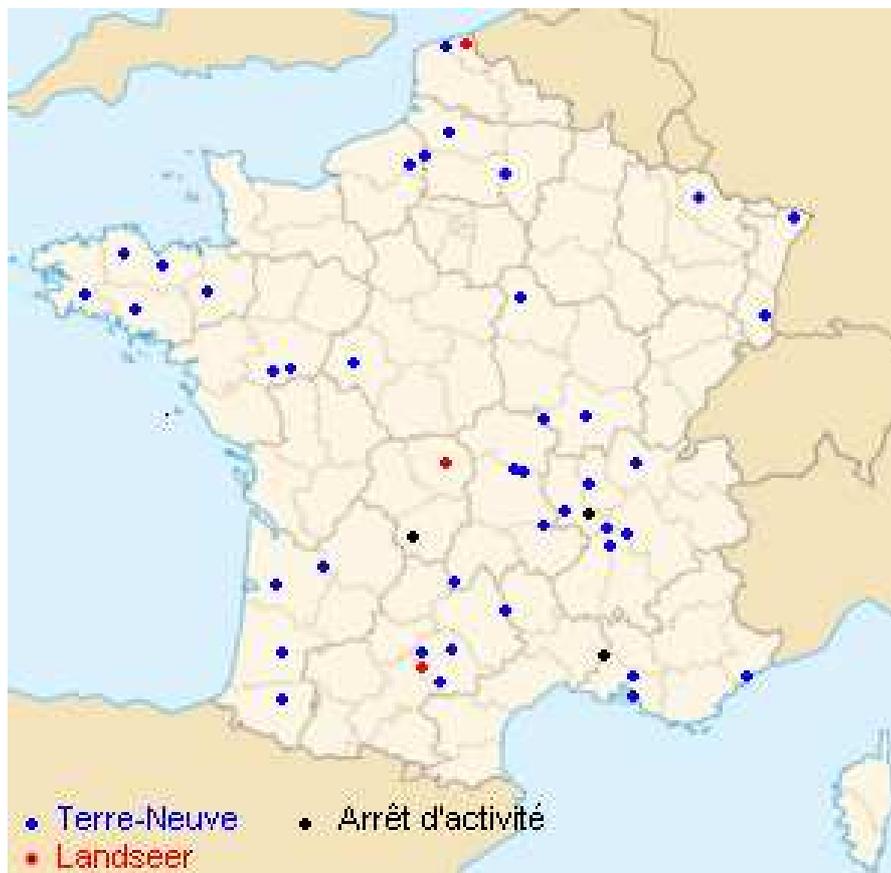
J'ai obtenu 46 réponses, 41 en Terre-Neuve et 5 en Landseer (résultats détaillés en annexe 3).

Les résultats ont été les suivants :

LOCALISATION :

La figure 7 illustre la localisation des élevages ayant répondu au questionnaire.

Figure 7 : Localisation et races élevées dans des élevages étudiés

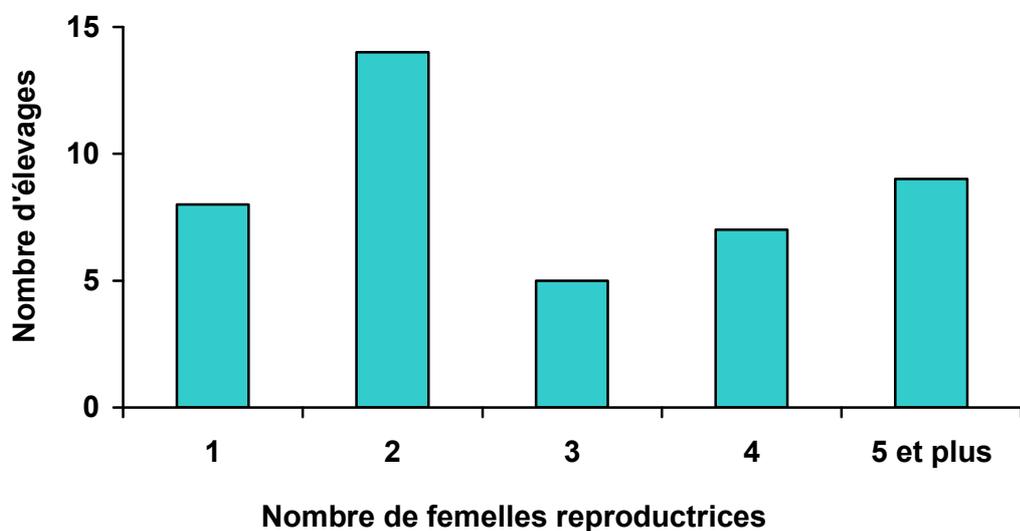


NOMBRE DE FEMELLES REPRODUCTRICES :

Ce critère permet de juger de l'importance de l'élevage (familial ou à grande échelle). Sur les 46 réponses, 3 éleveurs avaient arrêté leur activité pour les races étudiées, les chiffres rapportés ont donc été calculés sur 43 élevages.

La figure 8 montre la répartition des élevages en fonction du nombre de femelles utilisées pour la reproduction.

Figure 8 : Répartition des élevages en fonction du nombre de femelles mises à la reproduction



Le nombre moyen de femelles reproductrices des races étudiées dans les élevages interrogés est 3,3, avec seulement trois élevages qui dépassent 5.

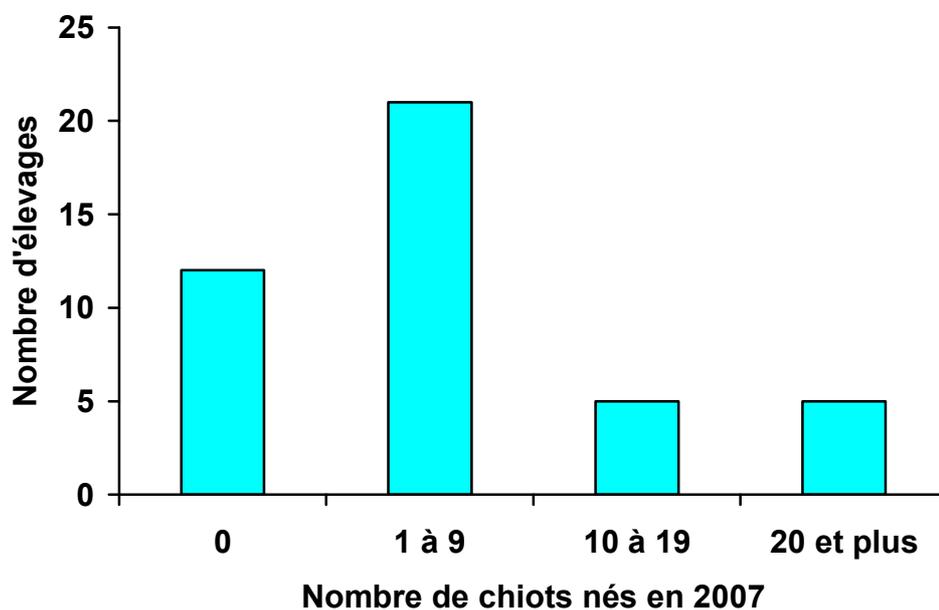
L'élevage de Terre-Neuve et Landseer reste donc essentiellement familial, comme la majorité des races canines en France. Cela est d'autant plus compréhensible au vu du gabarit des races étudiées !

NOMBRE DE CHIOTS PRODUITS EN 2007 :

Ce critère reflète la fréquence à laquelle les femelles sont mises à la reproduction, donc l'intensité de la production. Pour ce critère, les 3 éleveurs ayant arrêté leur activité ont de nouveau été exclus, les chiffres se rapportent donc aux 43 élevages restants.

La figure 9 montre la répartition des élevages en fonction du nombre de chiots produits sur l'année 2007.

Figure 9 : Répartition des élevages en fonction du nombre de chiots produits en 2007



La production moyenne est de 8,3 chiots par an et par élevage, avec 4 élevages qui déclarent plus de 20 chiots sur l'année (9%) et 12 éleveurs qui n'ont vu naître aucun chiot en 2007 (28%). Sur ces 12 éleveurs, 11 n'ont qu'une ou deux chiennes et pratiquent donc certainement l'élevage de façon occasionnelle.

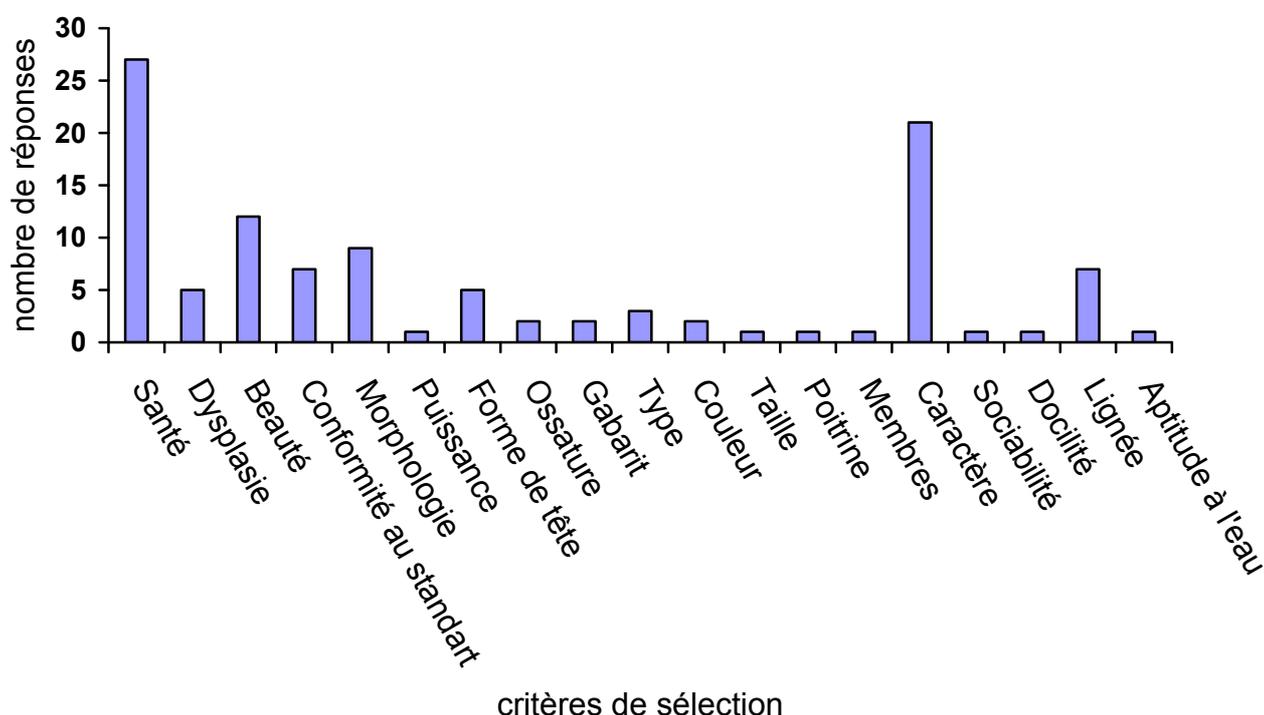
La production moyenne est de 2,5 chiots par chienne et par an, et de 3 si on exclu les 12 élevages qui n'ont pas produit de chiot. Le maximum est de 7,5 chiots par chienne et par an (45 chiots pour 6 chiennes).

Ces chiffres montrent une nouvelle fois que l'élevage français de Terre-Neuve et de Landseer est plutôt de type familial, avec une grande majorité de chiennes qui reproduisent peu. Les éleveurs produisant au moins 5 chiots par chienne et par an ne représentent que 12% des élevages étudiés (5/43).

CRITERES DE SELECTION :

Il a été demandé aux éleveurs de donner leurs 3 critères de sélection, en les classant par ordre d'importance. Les 9 éleveurs qui ont répondu forme de tête, dysplasie et docilité ont été exclus, car ce sont les 3 critères qui étaient donnés comme exemple dans le mail. Ils ont donc soit mal compris la question, soit répondu rapidement sans vraiment y réfléchir. Les chiffres montrant la répartition des réponses sont illustrés par la figure 10, et concernent 37 élevages.

Figure 10 : Répartition des réponses en fonction des critères de sélection cités par les éleveurs



Le critère le plus cité est de loin la santé : il a été donné par 27 éleveurs (73%), dont 19 fois en première position.

Viennent ensuite le caractère (cité 21 fois) et la beauté (cité 12 fois).

Si l'on rassemble les réponses en grandes catégories, on obtient 46 réponses (42,%) pour les critères physiques (Beauté, puissance, conformité au standard, forme de tête, ossature, gabarit, morphologie, ouverture de poitrine, angulation des membres, type, taille et couleur), 32 réponses (29%) pour ce qui concerne la santé (santé, dysplasie) et 23 réponses (21%) ayant trait au comportement (caractère, sociabilité, docilité). La lignée est citée 7 fois (6%) et l'aptitude à l'eau 1 fois (1%).

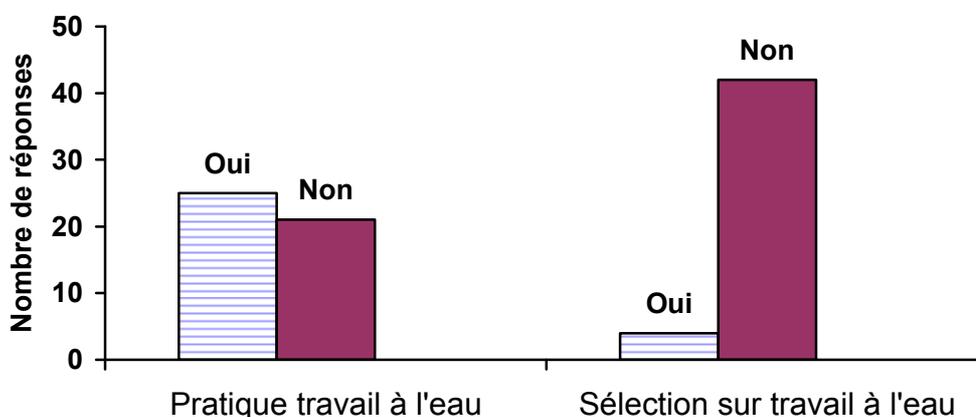
Seuls 3 éleveurs (8%) ont donné leurs 3 critères dans la catégorie des critères physiques.

Chez les éleveurs interrogés, il apparaît donc que produire des chiens conformes au standard de la race n'est pas leur seule préoccupation. Ils se soucient également de vendre des chiens en bonne santé et bien équilibrés, ce qui est plutôt rassurant quant au devenir et à l'évolution de ces races.

TRAVAIL A L'EAU :

Il a été demandé aux éleveurs s'ils pratiquaient le travail à l'eau avec leurs chiens, et s'ils tenaient compte des performances de travail à l'eau dans la sélection génétique de leur élevage, afin de connaître leur implication dans la discipline. Les réponses à ces deux questions sont illustrées par la figure 11.

Figure 11 : Répartition des réponses des éleveurs aux questions concernant le travail à l'eau



Sur les 46 éleveurs interrogés, 25 travaillent à l'eau avec leurs chiens, soit 54%. L'élevage du Terre-Neuve et du Landseer est donc intimement lié au travail à l'eau, puisque plus de la moitié des éleveurs pratiquent la discipline.

En revanche, seuls 4 éleveurs (9%) prennent en compte les performances de travail à l'eau lorsqu'ils choisissent leurs reproducteurs, et un seul a placé l'aptitude au travail à l'eau dans ses 3 critères prioritaires. Plusieurs éleveurs ont constaté que les performances au travail à l'eau étaient peu hérissables, des champions de travail ayant déjà donné naissance à des chiots n'aimant pas l'eau, et réciproquement. Ils préfèrent donc se concentrer sur les critères morphologiques et les traits de caractère qui facilitent l'utilisation du chien en travail à l'eau (puissance, animal calme,...).

Il a déjà été montré dans d'autres races, que l'hérissabilité des performances au travail était généralement faible à moyenne, sauf pour quelques éléments, comme l'aptitude au mordant ou la combattivité (Courreau, 2007 ; Grandjean *et al.*, 2002 ; Wilsson ; Sundgren, 1998 ; Schmutz, 1998). Néanmoins, les études concernent surtout le Berger Allemand, le Berger Belge, les chiens de chasse, de troupeau et les chiens guides d'aveugle, il serait intéressant d'étudier l'hérissabilité d'éléments propres au travail à l'eau, comme la vitesse de nage ou la puissance de traction dans l'eau.

CONCLUSION :

Au final, les amateurs de travail à l'eau peuvent se rassurer sur l'avenir des races Terre-Neuve et Landseer : les éleveurs, surtout de type familial, sont en majorité concernés de près par la discipline et ne se contentent pas de produire des champions de beauté, mais des chiens ayant tous les atouts pour devenir de bons chiens de travail à l'eau.

C - CHOIX D'UN CHIOT

Le choix d'un chiot d'une portée, lors de la visite chez l'éleveur, se fait le plus souvent sur des critères physiques (couleur, sexe, taille) et émotionnels (le petit chiot qui reste dans son coin et qui a l'air si triste...).

Mais ce qui va permettre une cohabitation harmonieuse entre le chien et sa famille, ce sont surtout les traits comportementaux du chien et la capacité de la famille à éduquer ce chien en fonction de son caractère (craintif, hargneux,...).

Les traits de caractère des chiots sont déjà bien marqués dès l'âge de 6 semaines, et il est possible de prévoir la tendance comportementale de chacun des chiots d'une portée, et ainsi de ne pas vendre un chiot au caractère bien trempé à une famille avec de jeunes enfants par exemple.

Un test a été mis au point par Campbell dans les années 70, afin de pouvoir évaluer objectivement le caractère des chiots d'une portée, ce test est encore très utilisé aujourd'hui. Néanmoins il convient de souligner qu'un chiot reste très malléable, et que les résultats de ce test ne sont que des indications d'une tendance comportementale, le caractère de l'adulte étant fixé par son environnement.

Les chiots doivent être testés entre 6 et 7 semaines d'âge (donc avant la date de la vente, qui ne peut être effectuée qu'à 8 semaines), dans un lieu isolé, dépourvu de tout stimuli. Le test se déroule en 5 étapes, chaque étape étant notée.

- Test d'attraction : L'observateur pose le chiot au centre de la pièce et s'éloigne dans la direction opposée à la porte par laquelle il est entré, puis s'accroupit et claque dans ses mains pour attirer le chiot. Les notes s'échelonnent de 1 à 5, 1 représente le chiot qui vient immédiatement et mordille les mains, 5 représente le chiot qui ne vient pas,
- Test de suivi : L'observateur pose le chiot à côté de lui, puis marche normalement. Il doit bien vérifier que le chiot l'a vu démarrer et n'était pas distrait par autre chose. Les notes s'échelonnent de 1 à 5, 1 représente le chiot qui suit immédiatement en mordillant les pieds, 5 représente le chiot qui reste immobile ou qui s'éloigne dans une autre direction,
- Test d'acceptation de la contrainte : Le chiot est maintenu doucement sur le dos avec une main sur le thorax pendant 30 secondes. Les notes s'échelonnent de 1 à 4, 1 représente le chiot qui se tortille et mordille les mains sans se calmer, 4 représente le chiot qui ne se débat pas et lèche les mains,
- Test d'acceptation de la dominance sociale : Le chiot est couché en position de sphinx, l'observateur le caresse pendant 30 secondes en pressant légèrement sur la tête, le cou et le dos. La notation s'échelonne de 1 à 5, 1 représente le chiot qui se lève, qui grogne et qui mord, 5 représente le chiot qui s'éloigne et reste à distance,
- Test de la position soulevée : Le chiot est soulevé juste au dessus du sol, l'observateur le tient sous le thorax, doigts entrelacés, pendant 30 secondes. Les notes s'échelonnent de 1 à 4, 1 représente le chiot qui se débat, grogne et mord, 4 représente le chiot qui reste calme et lèche les mains.

Au final on distinguera les chiots à tendance dominante voire agressive (majorité de 1 et 2), les chiots équilibrés (majorité de 3) et les chiots inhibés (majorité de 4 et 5). Il arrive qu'un chiot ait 4 ou 5 notes différentes sur les 5 tests, les résultats ne sont alors pas interprétables.

Pour le travail à l'eau, il vaudra mieux éviter de choisir un chiot inhibé (s'intéresse peu à l'humain), et les familles qui n'ont jamais eu de chien devront éviter les chiots à tendance dominante.

Le test de Campbell ne permet d'objectiver que le comportement du chiot vis-à-vis de l'être humain, mais pour le sauvetage à l'eau le chien doit aussi avoir de bonnes relations avec ses congénères et être à l'aise dans tous les types de milieux.

Il conviendra donc d'observer le comportement des chiots au sein de leur portée, et d'éviter de choisir un chiot trop bagarreur, sous peine d'avoir des soucis lors d'une intervention avec plusieurs équipes cynophiles.

Il existe également un test qui permet d'objectiver l'aisance du chiot dans un milieu inconnu, le test de l'open field (Bedossa, 2005). Le chiot est placé seul dans un milieu inconnu, on observe sa capacité à explorer, sa réaction face à ses objets inconnus (boîte à meuh, réveil qui sonne). Un animal terrorisé par chaque changement de son milieu sera à exclure pour le travail, alors qu'un chiot éveillé et curieux de tout sera plus réceptif à l'apprentissage.

Au final, la pratique de ces différents tests et observations permettront à l'amateur de travail à l'eau d'acquérir un chiot équilibré et curieux qui sera potentiellement facile à éduquer et à faire travailler. Potentiellement, car une fois de plus le caractère d'un chiot reste très malléable et c'est son maître qui façonnera ses comportements d'adulte.

CONCLUSION :

La SCC et le CFCTN influent fortement le milieu de l'élevage grâce à la grille de cotation, aux expositions et aux recommandations qu'ils fournissent aux éleveurs. Ceux-ci sont dans leur grande majorité concernés par la bonne santé des chiots qu'ils produisent, et ne se contentent pas de créer des champions de beauté. Plus d'un éleveur interrogé sur deux pratique le travail à l'eau, ce qui est de bon augure pour la discipline. Pour le travail à l'eau, il conviendra de choisir son compagnon avec attention afin d'adopter un chiot équilibré et réceptif à l'apprentissage.

II – ENTRAÎNEMENT ET PRÉPARATION

Dans le cadre d'une activité de sauvetage, le chien doit être le plus performant et le plus fiable possible car des vies humaines sont en jeu. La performance d'un chien lors d'une opération de sauvetage va dépendre de 5 principaux paramètres :

- La génétique : elle conditionne la performance maximale que pourra atteindre l'animal si tous les autres paramètres sont correctement maîtrisés. Chez le Terre-Neuve, on recherche la puissance de traction (dents saines, muscles masticateurs développés, pieds larges, membrane interdigitée et musculature développées) et l'endurance (large cage thoracique, possibilité d'élever son hématoците par l'entraînement),

- L'éducation : Bien menée, elle permet d'obtenir un chien motivé et fiable, qui prend plaisir au travail. La communication est la base d'une éducation correcte,

- L'entraînement : C'est l'un des paramètres les plus difficiles à maîtriser, car il est peu documenté et demande des adaptations fines pour ne pas basculer dans le sous ou le sur-entraînement,

- L'alimentation : C'est le « carburant » de l'effort, elle apporte les nutriments nécessaires au métabolisme utilisé (aérobie ou anaérobie). Le rythme de distribution, la composition et la quantité distribuée doivent être fonction de l'effort demandé au chien,

- L'environnement : Un chien aura de meilleures performances s'il ne subit aucun stress environnemental : température en zone de neutralité thermique (environ 20°C chez le chien), situation connue (personnes, objets, bruits...).

Nous allons donc voir comment optimiser les performances du chien de travail à l'eau, en étudiant son entraînement physique, son alimentation et son éducation.

A – L'ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE DU CHIEN DE TRAVAIL A L'EAU

1 – BASES PHYSIOLOGIQUES DE L'EFFORT

Il est nécessaire de connaître les voies métaboliques utilisées lors de l'effort pour élaborer un programme d'entraînement répondant aux objectifs qu'on souhaite atteindre (Grandjean *et al.*, 2002 ; Hand *et al.*, 2000).

Lors du travail musculaire, la contraction des myofibrilles est permise par la production d'ATP. L'ATP peut être produit via trois voies métaboliques, deux voies ne nécessitant pas d'apport d'oxygène (voies anaérobies), au contraire de la voie aérobie qui ne peut fonctionner qu'en présence d'oxygène.

L'anaérobiose alactique permet un effort bref et très intense, la source d'énergie étant l'ATP présent dans le muscle sous forme de créatine-phosphate. L'effort permis par l'anaérobiose alactique n'est pas influencé par l'entraînement.

L'anaérobiose lactique prend ensuite le relais et dure quelques minutes. Elle permet un effort moitié moins intense que lors de l'anaérobiose alactique, l'ATP est alors produit par glycogénolyse, ce qui entraîne la production d'acide lactique. Cette voie est également utilisée au cours d'un effort de longue durée, lorsque la consommation d'ATP dépasse les capacités de production de la voie aérobie (exemple : sprint final après un marathon). L'utilisation de l'anaérobiose lactique est limitée par la toxicité de l'acide lactique lorsqu'il se trouve en grande quantité dans le muscle, et par le stock limité de glycogène dans l'organisme (1 à 2% du poids vif).

L'aérobiose devient la voie énergétique majoritaire après quelques minutes d'effort, l'ATP provient alors de l'oxydation des glucides, des lipides et dans une moindre mesure des protéines. Elle permet un effort peu intense de plusieurs heures. Le glucose est mobilisé à partir du glycogène stocké dans le muscle et dans le foie, les lipides sont mobilisés sous forme d'acides gras, seuls certains acides aminés peuvent entrer dans le cycle de Krebs. Les déchets produits, H₂O et CO₂, sont facilement éliminables.

Le principal facteur limitant de la production d'ATP lors de l'aérobiose est l'oxygène. On appelle VO₂max la quantité maximale d'oxygène qu'un sujet est capable d'utiliser sur un laps de temps donné. C'est la VO₂max qui détermine la puissance maximale lors de l'effort aérobie. La VO₂max est un critère fondamental chez le sportif humain, néanmoins il est difficile d'utiliser cette mesure en routine chez le chien, en raison de l'appareillage qu'elle nécessite (masque, tapis roulant).

2 – OBJECTIFS DE L'ENTRAÎNEMENT

L'entraînement physique d'un chien ne doit pas débiter sans que des objectifs précis de performances ne soient fixés. Ces objectifs permettront notamment de savoir quelle importance accorder aux voies anaérobies et aérobie lors des séances d'entraînement.

Le chien de sauvetage à l'eau peut être utilisé pour des interventions rapides de courte durée (porter secours à une personne en difficulté) comme pour des manœuvres plus longues (tracter un bateau sur une longue distance). Il conviendra donc de l'entraîner à la fois à nager rapidement (voie anaérobie) et à développer son endurance (voie aérobie).

En ce qui concerne la voie anaérobie lactique, l'entraînement permet d'améliorer l'activité enzymatique et induit une plus grande tolérance du muscle à l'acide lactique. L'objectif sera surtout de permettre au chien de faire des efforts intenses sans en subir les conséquences néfastes (fatigue, courbatures), et d'augmenter la vitesse de nage jusqu'au niveau souhaité (dans l'idéal, le chien nage presque aussi vite que son maître).

Nous avons vu que la performance lors de l'effort aérobie était liée essentiellement à VO_2max , l'entraînement va permettre d'améliorer l'apport d'oxygène au muscle : augmentation du débit cardiaque, augmentation de l'hématocrite, développement du réseau capillaire musculaire. La capacité ventilatoire est très peu influencée par l'entraînement. L'entraînement permet également d'améliorer le stockage et la mobilisation des réserves énergétiques et le rendement enzymatique (Grandjean *et al.*, 2002 ; Combrisson, 1991).

L'objectif principal de l'entraînement aérobie sera d'augmenter la puissance maximale permise par le seul système aérobie (ce qui permet au chien de tracter des charges plus lourdes sur une longue distance), et d'augmenter l'endurance pure.

Au final, on recherchera à augmenter la puissance de nage, afin que le chien puisse nager rapidement et tracter de lourdes charges (voies aérobie et anaérobie), et l'endurance afin que le chien puisse tracter une embarcation ou soutenir son maître et la victime sur une longue durée (voie aérobie).

3 – GRANDS PRINCIPES DE L'ENTRAÎNEMENT

Il n'existe que peu d'ouvrages concernant l'entraînement du chien sportif, et la grande majorité des publications concernent le chien de traîneau et le lévrier de course, chiens sportifs par excellence.

La bibliographie concernant l'entraînement du chien en natation est inexistante, et il serait hasardeux d'essayer de comparer un chien qui coure et un chien qui nage. En effet, la biomécanique de l'effort est totalement différente dans l'air et dans l'eau : le chien qui coure utilise son énergie pour se propulser et pour combattre la gravité, alors que le chien qui nage est porté par la poussée d'Archimède mais dépense plus d'énergie pour se mouvoir dans un milieu qui oppose une grande résistance (Eckert, 1999).

Nous ne pourrions donc pas transposer les méthodes d'entraînement des chiens de course, en terme de distance à parcourir, de charge à tracter ou de durée d'effort à fournir.

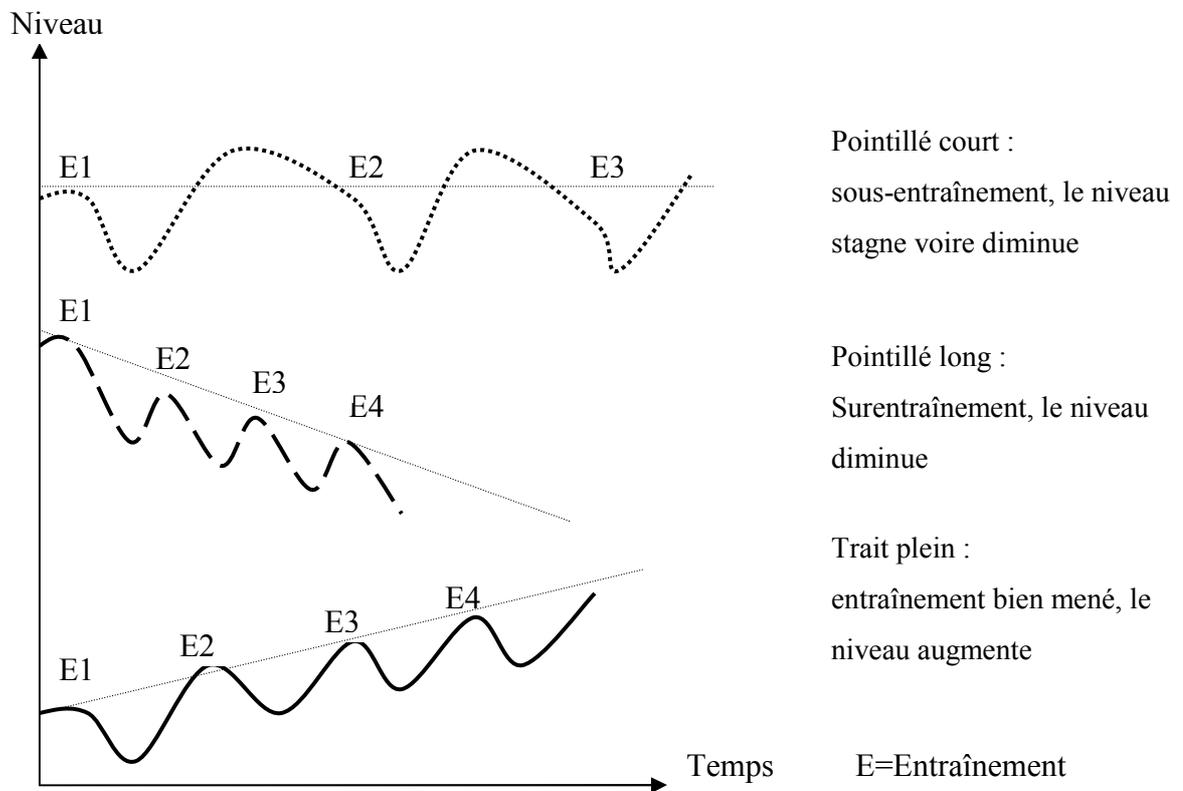
Néanmoins, il existe de grands principes à respecter, quel que soit le sport pratiqué, pour élaborer un programme d'entraînement :

La fréquence des entraînements est primordiale pour obtenir de bons résultats. En effet, un entraînement réalisé sur un chien de niveau initial A va entraîner chez lui une fatigue, qui sera suivie d'une période dite de surcompensation pendant laquelle le chien aura atteint le niveau A+. Si l'entraînement suivant a lieu lors de cette période de surcompensation, le chien atteindra le niveau A++ lors de sa prochaine période de surcompensation (Boutigny, 2008b).

Si l'entraînement suivant est réalisé trop tôt, le chien n'a pas eu le temps de récupérer et n'a pas atteint sa période de surcompensation. C'est donc un chien fatigué qui va s'entraîner, ce qui va entraîner une baisse de niveau vers A-, c'est ce qu'on appelle le surentraînement.

Si au contraire l'entraînement suivant est réalisé trop tard, le chien a dépassé sa période de surcompensation et est revenu à son niveau initial A. Les entraînements trop espacés n'entraînent aucune progression de la performance du chien, voire même une diminution de son niveau, c'est le sous-entraînement. Ces notions sont illustrées par la figure 12.

Figure 12 : Illustration des notions d'entraînement bien mené, de sur et de sous-entraînement



On peut penser que la plupart des chiens de travail à l'eau sont dans une situation de sous-entraînement, car ceux-ci ne s'entraînent qu'une seule fois par semaine. Un maître qui voudrait améliorer l'endurance de son chien de façon efficace devrait sans doute faire nager celui-ci au moins 2 à 3 fois par semaine, afin de profiter du phénomène de surcompensation.

La charge d'entraînement est un autre paramètre important à prendre en compte. Pour améliorer les performances du chien, il faut augmenter progressivement celle-ci, soit de façon linéaire, soit par paliers. On retrouve la même problématique que précédemment : une charge de travail trop lourde entraînera une fatigue importante et un surentraînement, des séances d'entraînement trop légères ne feront pas progresser le chien, qui sera sous-entraîné. La charge d'entraînement doit être adaptée à chaque animal, en fonction de son niveau et de son âge, et le maître doit suffisamment observer et connaître son chien pour lui imposer des charges d'entraînement adaptées.

La charge de travail doit être progressivement augmentée jusqu'à atteindre le niveau souhaité. Il est inutile d'entraîner un chien très au-delà de ce qu'il aura à effectuer en situation de sauvetage, car il sera bien plus fatigué et n'en tirera qu'un faible bénéfice. Par exemple, si on estime à 30 minutes le temps maximal de natation qu'effectuera un chien lors d'une intervention, il est inutile de le faire nager plus de 35 minutes à l'entraînement.

La périodicité de la charge d'entraînement sur l'année s'applique surtout pour les sports canins pour lesquels les compétitions sont groupées sur quelques mois. Ainsi, trois périodes se succèdent : préparation, compétition et transition ou désentraînement. Le chien de sauvetage à l'eau doit être opérationnel tout au long de l'année, mais ses performances physiques sont bien moindres qu'un chien de traineau en compétition par exemple. L'entraînement pendant la période de transition doit donc être conçu afin de maintenir le chien dans un état physique qui lui permette d'intervenir immédiatement, tout en évitant la fatigue (maintien du poids de forme).

Pour les chiens qui travaillent en surveillance de plage, la période correspondant à l'activité maximale se situe en juillet-août, il faut alors augmenter la charge d'entraînement dès avril-mai afin d'obtenir des performances maximales en été. La charge d'entraînement devra ensuite être diminuée progressivement jusqu'à atteindre le rythme fixé pour le maintien du poids de forme, en hiver.

Il est très délétère de stopper l'entraînement, ne serait-ce que pour un mois. Le chien de sauvetage à l'eau devra donc être entraîné tout au long de l'année, même en hiver, sous peine de voir disparaître les acquis de la saison précédente.

Le contenu de l'entraînement doit prendre en compte le type d'effort demandé au chien. Chez un homme qui court le 5000 mètres, soit environ 20 minutes d'effort, on a estimé le temps d'entraînement à consacrer aux différents types de métabolisme : 10% du temps pour l'anaérobiose alactique, 20% du temps pour l'anaérobiose lactique et 70% du temps pour l'aérobiose. On peut donc se baser sur ces données pour élaborer le contenu de l'entraînement d'un chien de travail à l'eau, si on estime qu'une intervention demande en moyenne 20 minutes de natation au chien.

Le travail de type fractionné permet d'améliorer les performances en métabolisme anaérobie : on alterne des phases d'effort intense avec des phases de récupération, chaque phase étant très courte (10 secondes à 4 minutes d'effort, 2 à 8 minutes de récupération).

Ce type de travail peut paraître difficile à réaliser avec des chiens, de surcroît avec des Terre-Neuve parfois un peu débonnaires. En pratique, on pourrait penser à des exercices sous forme de jeu, comme aller récupérer une balle lancée dans l'eau à quelques mètres, marcher en laisse quelques minutes avec la balle en gueule, puis lancer de nouveau la balle à l'eau, etc...Ce type d'exercice doit composer environ 30% du temps d'entraînement, et doit être travaillé plutôt en début de séance.

L'effort en aérobiose peut être travaillé de deux façon : soit de type fractionné comme vu précédemment, soit en endurance pure avec des exercices de faible intensité et de longue durée.

Le travail de type fractionné permet d'améliorer la fonction aérobie lors des phases de récupération actives (effort d'intensité très modéré : marche ou petit trot). En effet, lors d'une phase de récupération active, l'organisme élimine plus rapidement l'acide lactique, en consommant celui-ci pour le métabolisme aérobie, qui est alors intensément stimulé. Il est conseillé de travailler avec des durées d'effort et de récupération équivalentes pour profiter au maximum de cette stimulation de la voie aérobie (environ 2-3 minutes). L'effort produit avant la phase de récupération active doit être intense, afin de produire de l'acide lactique (Quain, 2002).

Le travail en endurance pure doit durer au moins 20 minutes pour être efficace. L'effort doit toujours être inférieur à la puissance maximale aérobie, afin de « désactiver » la voie anaérobie, et ainsi éviter la production d'acide lactique et améliorer l'efficacité des voies enzymatiques aérobies.

L'entraînement aérobie doit représenter environ 70 % d'entraînement chez le chien de sauvetage à l'eau. L'endurance pure peut être travaillée en faisant tracter des charges de plus en plus lourdes au chien, sur des distances de plus en plus longues (attention toutefois de ne pas faire tirer des charges trop lourdes, car on risque alors de dépasser la puissance maximale aérobie). Le travail fractionné, assez éprouvant physiquement, doit être amené si possible sous forme de jeux pour ne pas lasser l'animal.

L'échauffement, souvent négligé, est pourtant indispensable pour préparer le chien à l'effort demandé et peut permettre d'éviter les blessures. En effet, 10 minutes d'exercice peu intense (marche rapide, petit trot, nage libre à faible vitesse) permettent de vasodilater les capillaires musculaires (le débit sanguin est multiplié par 6), l'augmentation de la température locale stimule l'activité enzymatique, l'excitabilité nerveuse et musculaire est également augmentée. L'animal est alors en condition optimale pour entamer un exercice intense.

La récupération après l'effort peut être active ou passive. La récupération active permet de maintenir un débit sanguin élevé dans le muscle, et ainsi d'évacuer rapidement les déchets. Elle consomme également l'acide lactique via la voie aérobie, et diminue donc l'intensité de la fatigue. Il est donc conseillé de terminer les séances d'entraînement par un exercice peu intense, de courte durée. En effet, la phase de récupération active ne doit pas évacuer la totalité des déchets, afin de développer la tolérance du muscle à l'acide lactique (Grandjean *et al.*, 2002 ; Quain, 2002).

4 – EFFICACITE D'UN ENTRAÎNEMENT

Les principes de base de l'entraînement sont assez théoriques, et la mise en pratique nécessite de bien connaître ses chiens et de réussir à repérer les signes de sur et sous-entraînement.

Le surentraînement, certainement rare chez le chien de sauvetage à l'eau (discipline non professionnalisée), est divisé chez l'homme en deux types : basedowoïde (surexcitation) et addisonoïde (inhibition). Chez le chien, les signes de surentraînement seraient plutôt de type basedowoïde : excitation, sommeil perturbé, perte de poids avec appétit diminué, hyperthermie, tachycardie, polypnée, fatigabilité accrue et récupération moins efficace donc diminution des performances (Grandjean *et al.*, 2002).

Il convient alors, en présence de ces signes, de diminuer significativement la charge et/ou la fréquence des entraînements, de réduire au maximum le stress environnemental (maître trop exigeant, logement mal adapté), de passer à une alimentation hyperénergétique et hyperprotéinée et de mettre en place un traitement médical symptomatique si nécessaire.

Le sous-entraînement résulte d'un programme d'entraînement trop léger, qui ne fait pas progresser le chien. Il faut donc vérifier régulièrement l'efficacité des séances d'entraînement à l'aide de paramètres précis et objectifs.

Un entraînement correctement mené modifie de nombreux paramètres biochimiques, hématologiques et physiques, mais peu d'entre eux sont mesurables en pratique courante. Afin d'évaluer le bien fondé d'un plan d'entraînement, on peut mesurer la température et la fréquence cardiaque, 2 fois par mois par exemple.

La température corporelle est un très bon indice du rendement énergétique de l'animal. En effet, lors d'un effort, seule une petite partie de l'énergie chimique (glucose, acides gras,...) est transformée en énergie mécanique (contraction musculaire), le reste est perdu sous forme de chaleur. Chez un animal non entraîné, le rendement énergétique est de 17%, alors qu'il peut atteindre 27% chez un chien sportif de haut niveau (Grandjean *et al.*, 2002). La perte énergétique sous forme de chaleur sera donc moindre chez un chien correctement entraîné, sa température corporelle augmentera donc moins pour un exercice donné.

Il est donc possible d'évaluer l'évolution des performances d'un animal en prenant sa température rectale immédiatement après un exercice qui sera toujours le même (exemple : nage sur 300 mètres en 5 minutes). Si le plan d'entraînement est correctement mené, la température diminuera régulièrement puis se stabilisera lorsque le chien aura atteint son niveau de performance maximale.

La fréquence cardiaque est un bon indicateur de la performance aérobie. Celle-ci a tendance à diminuer au repos et pour un exercice de faible intensité lorsque l'entraînement est bien mené. En effet, chez un chien entraîné, le cœur se contracte plus fort, l'hématocrite et le volume sanguin sont augmentés et le réseau capillaire musculaire est développé, ce qui lui permet d'apporter une quantité équivalente d'oxygène au muscle tout en diminuant la fréquence des battements cardiaques (Grandjean *et al.*, 2002 ; Combrisson, 1991).

Ainsi on peut vérifier l'efficacité d'un plan d'entraînement aérobic en mesurant la fréquence cardiaque au repos, ou après un effort long d'intensité faible (la fréquence cardiaque et VO_2 max ne sont linéairement corrélés qu'en dessous de la puissance maximale aérobic (Quain, 2002)). La fréquence cardiaque doit diminuer si le chien est bien entraîné, jusqu'à atteindre sa valeur minimale (niveau de performance maximal du chien).

Au final, température rectale et fréquence cardiaque, paramètres mesurables facilement et objectivement, permettent de vérifier l'efficacité d'un plan d'entraînement et de corriger celui-ci en cas de sous-entraînement. Attention de corriger charge ET fréquence d'entraînement : entraîner un chien très intensivement le dimanche puis le laisser au repos toute la semaine ne permettra pas de le faire progresser correctement.

CONCLUSION

L'entraînement physique du chien de travail à l'eau est encore mené de façon empirique, car la discipline reste un loisir pour la grande majorité de ses pratiquants. De plus, aucune étude sérieuse sur le sujet n'a encore été menée, on ne peut donc s'appuyer que sur les grands principes d'entraînement du chien de course. On peut penser que la majorité des chiens est sous-entraîné et progresse peu car les entraînements n'ont généralement lieu qu'une fois par semaine et s'arrêtent fréquemment en hiver.

B – NUTRITION DU CHIEN SPORTIF

1 - NUTRITION DU JEUNE EN CROISSANCE

Les races de chien utilisées pour le sauvetage à l'eau sont pour la plupart des races dites « géantes » : Terre-Neuve, Landseer, Leonberg. Chez ce type de chien, la croissance dure quasiment 2 ans et leur permet de multiplier leur poids de naissance par 100 (Grandjean *et al.*, 2002).

La qualité et l'équilibre alimentaires sont primordiaux pendant cette période, les erreurs nutritionnelles pouvant entraîner rapidement des conséquences physiques très invalidantes pour le travail (ostéochondrose, déformations osseuses et articulaires, défauts d'aplombs). Chez ces races, la croissance osseuse est loin d'être terminée au moment de l'adoption, vers 2-3 mois, les propriétaires doivent donc être particulièrement attentifs à l'alimentation pendant les premiers mois (Paragon *et al.*, 2003).

L'aliment du jeune chien de race géante doit lui permettre de grandir harmonieusement, en garantissant notamment une densité énergétique limitée (3,2 à 3,8 kcal EM/g MS), évitant une prise de poids trop rapide, un rapport protido-calorique élevé (supérieur à 70) et un rapport phospho-calcique adapté (Ca=1 à 1,6% MS, P=0,6 à 1,1% MS) (Paragon *et al.*, 2003 ; Hand *et al.*, 2000).

Les aliments industriels « chiot de race géante » remplissent aujourd'hui pour la plupart tous les critères de qualité nécessaires. Il est inutile et surtout dangereux d'y ajouter des compléments alimentaires (calcium), et une ration ménagère sera toujours moins complète et équilibrée que des croquettes de bonne qualité. Il est donc conseillé, au moins pour la durée de la croissance, de nourrir les chiots de race géante uniquement avec un aliment industriel de bonne qualité, en contrôlant les quantités ingérées (Paragon *et al.*, 2003 ; Grandjean *et al.*, 2002 ; Hand *et al.*, 2000 ; Dammrich, 1991).

2 - NUTRITION DU CHIEN DE TRAVAIL A L'EAU

a - GENERALITES

L'aliment représente le carburant de l'effort, une gestion convenable de l'alimentation du chien de sport permettra à la fois d'optimiser les performances physiques et de prévenir les affections spécifiques liées à l'effort.

Le travail musculaire sera optimisé par l'alimentation grâce à l'incorporation progressive de lipides. Ceux-ci présentent de nombreux avantages : ils augmentent l'appétence de la ration, apportent 9 kcal d'énergie métabolisable par gramme contre 4 pour les glucides et les protéines, et sont très bien tolérés et valorisés par le chien. De plus, une alimentation riche en lipides améliore l'utilisation des acides gras par le muscle lors de l'effort, les réserves de glycogènes sont alors économisées et les performances sont améliorées (augmentation de la VO₂max).

Il est conseillé d'utiliser une ration à 20-30% de matières grasses pour nourrir un chien effectuant un effort intermédiaire entre le sprint et l'endurance pure (Grandjean *et al.*, 2002 ; Hand *et al.*, 2000 ; Hill, 1998 ; Kronfeld *et al.*, 1994).

Les lipides d'origine végétale doivent être privilégiés (ils contiennent d'avantage d'acides gras insaturés, donc d'acides gras essentiels), et la transition alimentaire d'un aliment d'entretien vers un aliment de travail doit se faire progressivement, afin de laisser le temps au chien de s'adapter au niveau digestif et métabolique.

Les glucides représentent une part non négligeable de la ration et de l'apport énergétique (20 à 30% des calories ingérées pour un sportif « intermédiaire » – Hand *et al.*, 2000), ils sont essentiellement apportés sous forme d'amidon. La digestion de l'amidon est bien moins efficace que celle des lipides chez le chien. Il est donc indispensable d'utiliser des sources d'amidon hyperdigestibles, afin de diminuer au maximum le volume de la ration et d'éviter les malabsorptions intestinales, responsables de diarrhées et d'une diminution de la digestibilité d'autres éléments (protéines, potassium).

Un plan d'alimentation bien mené permet aussi d'éviter certaines affections spécifiques du chien de sport : diarrhée de stress, anémie du sportif, troubles ostéo-articulaires, fatigue excessive (Grandjean *et al.*, 2002 et 2008 ; Hand *et al.*, 2000 ; Hill, 1998).

L'impact de la diarrhée de stress peut être minimisé grâce à l'utilisation d'un aliment hyperdigestible (diminution du volume des fèces), enrichi en acides gras oméga 3 (propriétés anti-inflammatoires sur la muqueuse intestinale), qui sera distribué de façon raisonnée. En effet, un calcul judicieux de l'heure de distribution des repas permettra l'émission des fèces juste avant l'effort, et évitera ainsi la diarrhée pendant ou après l'effort.

Une autre conséquence du stress induit par le sport est un besoin accru en protéines, qui entraîne, s'il n'est pas couvert, une anémie qui diminue les performances physiques. La prévention de ce phénomène passe par un apport protéique avoisinant les 30% de protéines par kg de matière sèche, en utilisant des protéines animales de bonne qualité.

Tendinites, entorses et fractures de fatigue sont peu courantes chez le chien de sauvetage à l'eau car la nage est très peu traumatisante pour les articulations et les os (Jomard, 1999). Néanmoins, l'équilibre minéral de la ration doit être surveillé de près et l'ajout de chondroprotecteurs ne peut être que bénéfique chez les chiens de gros gabarit utilisés pour le travail à l'eau.

L'effort physique et le stress induisent la production de radicaux libres en grande quantité, qui sont responsables entre autres de la sensation de fatigue musculaire, et peuvent entraîner des affections graves (rhabdomyolyse, hémorragie bronchopulmonaire, mort subite). Les antioxydants présents dans l'organisme ne suffisent pas à neutraliser les radicaux libres produits lors de l'effort, il convient donc d'enrichir l'aliment du chien sportif en antioxydants, notamment en vitamines C, B et E.

b - PLAN D'ALIMENTATION PRATIQUE

La seule présentation d'aliment qui satisfasse les exigences liées au travail est la croquette : aliment complet ayant un faible volume et une forte densité énergétique. Sa digestibilité doit être supérieure à 80% pour la matière sèche (Hand *et al.*, 2000).

La quantité et le type d'aliment distribué doit tenir compte de l'effort fourni et de l'environnement :

Un chien s'entraînant uniquement pendant les beaux jours, une fois par semaine pendant 3 heures pourra être nourri avec une gamme physiologique, éventuellement complétement en acides gras, vitamines et minéraux. En effet, la dépense énergétique liée au sport ne justifie pas ici l'emploi d'un aliment hyperénergétique, sinon gare à l'obésité !

Au contraire, un chien utilisé quotidiennement en surveillance de plage lors de fortes chaleurs devra s'alimenter avec une gamme spécifique chien de sport. En effet, ses dépenses énergétiques sont augmentées par le sport et la thermorégulation (les dépenses énergétiques augmentent de 30% lorsqu'on passe de 20°C à 30°C (Grandjean *et al.*, 2002)). De plus, les efforts demandés au chien sont quotidiens et celui-ci doit pouvoir rester performant pendant toute la période estivale. La transition alimentaire doit s'effectuer au moins 6 semaines avant la période d'effort maximal, sur plusieurs jours (Hand *et al.*, 2000).

Le type d'aliment (physiologique ou hyperénergétique) et la quantité distribuée doivent donc être raisonnés au cas par cas, selon l'activité physique demandée, les conditions environnementales et le niveau de performances demandé au chien (loisir ou sauvetage).

La distribution des repas doit s'effectuer de la façon suivante (Grandjean, 2008 ; Hand *et al.*, 2000):

- Un quart de la ration au moins 3 heures avant l'effort, ainsi le chien peut travailler l'estomac vide et éviter le coup de fatigue post-prandial lié au pic d'insuline. En effet, l'insuline ralentit la mobilisation des acides gras et diminue par conséquent les performances aérobies,
- Une collation glucidique 30 minutes après l'effort : associé à une récupération active, cet apport en glucose permet d'optimiser la récupération en aidant à la reconstitution des réserves glycogéniques du muscle,
- Les trois quart restants de la ration 2 heures après l'effort. Cet horaire peut être modulé si le chien travaille le lendemain : on distribue alors le repas principal de sorte que l'élimination fécale se produise avant l'effort du lendemain.

L'abreuvement ne doit surtout pas être négligé, car la déshydratation fait considérablement diminuer les performances physiques et peut être dangereuse pour la santé du chien. Le chien peut être abreuvé souvent, mais en petites quantités (ne pas dépasser ½ litre d'eau à la fois pour un chien de 50 kg, si possible pas moins de 30 minutes avant un effort).

C – APPRENTISSAGE ET RELATION ENTRE L’HOMME ET LE CHIEN

L’efficacité d’un couple maître-chien lors d’exercices de sauvetage repose essentiellement sur la capacité du maître à communiquer avec son chien et sur la complicité qui les lie. Il est indispensable de connaître les bases de la communication homme-chien, afin d’établir une relation harmonieuse avec son compagnon et ainsi d’entamer l’apprentissage de l’activité de sauvetage sur de bonnes bases.

Nous allons donc nous intéresser à la communication et aux relations homme-chien, avant d’étudier les principales méthodes d’apprentissage utilisées en cynophilie et les commandes nécessaires à connaître pour l’activité de sauvetage à l’eau.

1 – COMMUNICATION ET RELATION HOMME-CHIEN

Apprendre à communiquer avec son chien constitue la base d’une relation saine. Chez l’homme, le langage parlé a pris le pas sur tous les autres modes de communication (gestuelle, phéromones), alors que le chien prend en compte tous les aspects d’une personne qui interagit avec lui : les mots qu’elle prononce, son intonation, sa posture, son odeur (Boutigny, 2008a ; Bedossa, 2005).

Il convient donc d’accorder une attention toute particulière à la communication non verbale lorsqu’on souhaite comprendre et être compris par son chien. Les personnes ayant vécu au contact d’un ou plusieurs chiens savent généralement bien interpréter les vocalises et la gestuelle (position des oreilles, de la queue, ...) de leurs animaux, la communication dans le sens chien-homme pose donc rarement problème. En revanche, lorsqu’un homme désire signifier quelque chose à son chien, il envoie souvent des signaux contradictoires sans s’en rendre compte.

Par exemple, la femme qui explique d’une voix aigüe à son chien qu’il est mal de manger ses chaussures tout en le prenant dans ses bras. Dans ce cas, le mot prononcé (« Non ») et le faciès de la personne (sourcils froncés) sont en totale contradiction avec l’intonation (une voix aigüe est plutôt utilisée pour féliciter ou stimuler le chien) et avec la gestuelle (le chien se fait câliner). Le chien n’apprendra donc jamais qu’il est mal de manger les chaussures de sa maîtresse.

Il faudra donc toujours associer ses gestes et son intonation aux mots prononcés afin d’envoyer des signaux cohérents au chien et ainsi d’être bien compris par celui-ci. Seules les odeurs émises par l’homme ne sont pas contrôlables, le maître devra donc être dans un état émotionnel stable pour obtenir les meilleurs résultats possibles...

Le maître doit également entretenir de bonnes relations avec son chien s’il veut commencer son entraînement, quelle que soit la discipline. Une étude belge a montré que les chiens militaires étaient plus obéissants lorsque leur maître les ramenaient chez eux le soir, plutôt que lorsqu’ils étaient laissés au chenil (Lefebvre *et al.*, 2007). Le chien a donc besoin de contacts affectifs avec son maître pour être au mieux de ses performances.

De plus, le chien est plus réceptif aux commandes s'il considère son maître comme un leader incontesté que s'il change 10 fois de rang hiérarchique dans la journée (Owren, 1987). Le maître devra donc respecter les principes de base de la vie avec un chien (repas servi après celui de la famille, lieu de couchage isolé, initiation des contacts par le maître, etc...) afin que son animal occupe de façon stable le rang hiérarchique le plus faible au sein de la famille.

En conclusion, apprendre à communiquer et à établir un bon relationnel avec son chien constituent les bases indispensables de toute discipline cynophile.

2 – METHODES D'APPRENTISSAGE

Il existe de nombreuses méthodes d'apprentissage pour éduquer un chien, mais il existe de grands principes à respecter dans chacune d'elles :

- Le chien doit prendre du plaisir à travailler, un chien éduqué à coups de pied ne sera jamais fiable. Pour cela, le maître doit entretenir de bonnes relations avec son chien et le faire travailler au maximum sous forme de jeu, afin de conserver sa motivation intacte. La motivation apportée par l'attrait d'une récompense sera toujours plus forte que l'envie d'éviter une punition douloureuse (Campbell, 1975 ; Owren, 1987 ; Giffroy, 1988),
- L'éducation doit être cohérente : cohérence des signaux envoyés par le maître, cohérence du comportement des différentes personnes auxquelles sera confronté le chien, cohérence du comportement du maître dans le temps. Dans l'idéal, le chien devra toujours obtenir les mêmes réponses pour un comportement donné, quel que soit la personne avec qui il interagit et quel que soit le moment de la journée. Prenons comme exemple un grand chien qui pose ses antérieurs sur les épaules des personnes qui entrent dans la maison. Si chaque personne rencontrée le repousse fermement en disant « non ! », ce comportement indésirable disparaîtra rapidement. En revanche, si seul le maître se comporte ainsi, et que les invités ou d'autres membres de la famille caressent le chien quand il leur saute dessus, le chien ne modifiera pas sa manière de saluer les nouveaux arrivants (Boutigny, 2008a ; Giffroy, 1988),
- Chaque animal a son propre caractère, il existe des règles d'éducation mais le maître doit savoir les adapter au tempérament de son chien. L'apprentissage des commandes sera plus efficace si le maître sait ce qui motive le plus son chien (balle, nourriture), une punition sera efficace sans être traumatisante si le maître sais ce qui est désagréable pour son chien, sans forcément être violent (ignorance, mise à l'écart du groupe) (Owren, 1987).

Le principe de l'éducation est d'une part d'entraîner une réponse précise et systématique de l'animal à un stimulus donné (par exemple, stopper son activité en réponse au mot « non »), et d'autre part de faire disparaître les comportements indésirables (fuite devant le bateau à cause du bruit du moteur).

Il existe plusieurs méthodes d'apprentissage permettant d'orienter le comportement du chien dans le sens voulu :

- Le renforcement positif consiste à récompenser le chien lorsqu'il produit une réponse adéquate à un stimulus, ce qui augmente la probabilité de réapparition de cette réponse. La récompense doit avoir lieu immédiatement après la réponse souhaitée (0,4 seconde maximum d'après Giffroy), sous peine de risquer de renforcer une autre réponse survenue peu après la première. De plus, l'animal doit être récompensé systématiquement après la réponse adéquate. Ces règles sont surtout valables lorsqu'on cherche à installer la réponse adéquate, son maintien demande moins de rigueur.

Le rôle du maître sera de trouver une récompense dont le chien ne se lassera pas ou peu (risque de satiété et de diminution du pouvoir renforçateur de la récompense), et d'aider le chien à produire la réponse adéquate, au début de l'apprentissage (par exemple, tenir une friandise au dessus de sa tête pour l'inciter à s'asseoir en répétant la commande « assis »).

Le renforcement positif est la principale méthode d'apprentissage des commandes (« assis », « apporte », « au bateau »), il permet d'éduquer le chien grâce à des stimuli positifs (récompenses), ce qui le motive à travailler,

- Le renforcement négatif consiste à augmenter la probabilité d'apparition de la réponse adéquate, en permettant au chien de se soustraire ou d'éviter un stimulus désagréable en produisant cette réponse. Par exemple, le chien apprend qu'aller au panier à la commande « a ta place » lui évite d'y être jeté sans ménagement par son maître colérique.

Cette méthode s'appuie sur un stimulus désagréable (émotions négatives) et présente peu d'applications lors d'une éducation bien menée, nous ne la développerons donc pas d'avantage ici,

- L'habituation et l'extinction consistent à faire disparaître un comportement inné (habituation) ou acquis (extinction). Ces méthodes sont surtout utilisables en cas de peur (bruit, objet), on cherche alors à obtenir une absence de réponse de l'animal lorsque le stimulus (objet de la peur) survient. On déclenche le stimulus fréquemment mais à faible intensité, puis on augmente très progressivement l'intensité du stimulus. Il faut veiller à supprimer tout renforcement positif du comportement indésirable (il ne faut pas rassurer le chien lorsqu'il présente des manifestations de peur).

Prenons comme exemple un chien qui a peur du bruyant bateau à moteur de son club, et qui refuse donc d'y monter et de s'en approcher. L'habituation consistera à le faire s'approcher peu à peu du bateau, en commençant à une distance où le chien se sent en sécurité. Le maître pourra détourner l'attention du chien grâce à des stimuli positifs (jeu) pour le faire s'approcher du bateau. Il doit ignorer tout comportement de peur, et anticipera pour que ce type de comportement se produise le moins possible. Les processus d'habituation et d'extinction peuvent prendre plusieurs mois, mais sont sûrs et efficaces,

- La punition consiste à réduire la probabilité d'apparition d'une réponse inappropriée en associant celle-ci à un stimulus aversif. Comme pour le renforcement positif, le stimulus aversif doit survenir immédiatement et systématiquement après la réponse indésirable, pour que l'animal associe correctement les événements.

Par exemple, un chien qui se fait battre par son maître le soir parce qu'il a uriné l'après-midi dans la maison va associer la punition au retour du maître, et non au fait d'uriner, car la punition survient trop longtemps après le comportement indésirable.

La punition doit être suffisamment désagréable pour entraîner la disparition de la réponse inappropriée (un coup de journal sur l'arrière-train d'un Terre-Neuve de 70 kg ne suffit pas !), mais ne doit pas être traumatisante pour l'animal (toute punition physique doit s'arrêter dès que l'animal produit des signaux de soumission).

La punition fait partie du parcours éducatif d'un chien, mais il faut l'utiliser avec parcimonie. Il est préférable d'anticiper un mauvais comportement afin de l'éviter, et d'utiliser au maximum le renforcement positif, qui produira la plus grande motivation de la part du chien (Campbell, 1975 ; Owren, 1987 ; Giffroy, 1988).

Si tous ces grands principes sont respectés, que le maître reste attentif à son chien et adapte ses méthodes éducatives au tempérament de l'animal, il arrivera à ses fins : travailler avec un chien performant et motivé.

3 – EDUCATION DU CHIEN DE TRAVAIL A L'EAU

Les méthodes d'éducation des chiens de travail à l'eau varient d'un club à l'autre, selon les éducateurs et l'affiliation du club (SCC en loisirs, FNMCSA ou UEECSA en sauvetage). La plupart des clubs interrogés (loisir et sauvetage) organisent une séance de travail par semaine qui dure plusieurs heures, souvent le dimanche. Le matin est souvent réservé au travail au sol, maîtres et chiens ne se mettant à l'eau que l'après-midi. Les exercices au sol et à l'eau sont travaillés conjointement dès le départ, et les couples maître-chien sont répartis en petits groupes selon leur niveau.

Le travail à l'eau en loisirs permet de travailler de manière très souple, les commandes ne sont pas imposées par la SCC (la commande qui invite le chien à revenir sur la rive peut être « à terre », « au sec », « au pied », etc..., selon les préférences du maître), et seule la satisfaction du maître dépend des résultats de son chien.

En revanche, pour le sauvetage à l'eau, l'éducation doit être plus rigoureuse car des vies humaines dépendent du comportement du chien lors des interventions. La FNMCSA forme des binômes maître-chien qui travaillent avec les mêmes commandes, l'obtention des brevets est assez difficile (un seul essai n'est autorisé pour chaque exercice – voir IV-B) et les performances des binômes sont contrôlés chaque année au cours d'une épreuve de recyclage.

Les commandes enseignées aux chiens dans les clubs de la FNMCSA sont au nombre de 26. Les binômes maître-chien sont indissociables, mais les commandes imposées rendent possible la communication entre un maître-chien nageur sauveteur et un chien qui n'est pas le sien, en cas de situation exceptionnelle.

Les 26 commandes enseignées comprennent :

- Les positions de base (« assis », « couché », « debout ») et les ordres d'immobilité (« pas bouger ») et de rappel (« au pied »),
- Les directions « droite », « gauche », « demi-tour » travaillées d'abord au sol puis à l'eau, ainsi que « terre » et « bateau » qui désigne toute embarcation (zodiac, planche à voile,...),
- Les commandes qui permettent de progresser en milieu difficile : marcher derrière le maître en descente (« derrière » et « doucement »), devant le maître lors d'une ascension (« en avant ! »), monter sur un obstacle (« hop »), en descendre (« saute »), passer en dessous (« rampe »),
- Les commandes utilisées à l'eau pour déplacer des personnes ou des objets : nager vers une personne ou un objet (« cherche »), prendre des objets en gueule (« prend »), les ramener au maître (« apporte »), donner un objet (« lache »), tracter une personne ou une embarcation (« tire »), tourner autour d'une personne ou d'une embarcation pour se placer dans le bon sens (« fais le tour ») (Guide pratique FNMCSA, 2007).

Il faut plusieurs années pour former correctement un chien de sauvetage à l'eau, et beaucoup de patience afin de réussir à canaliser et à motiver un Terre-Neuve, qui a la réputation de se montrer parfois un peu cabochard...

III – PASSAGE DES BREVETS

A – LES BREVETS DE LA SCC

1 - GENERALITES

Les manifestations de travail à l'eau durant lesquelles les chiens passent les différents niveaux de brevets sont organisées par la Commission d'Utilisation Nationale de Travail à l'Eau (CUNTE).

Les races acceptées sont le Terre-Neuve, le Landseer, le Leonberg, les Retrievers, et le Berger Polonais de Podhale (figure 15). Pour participer, les chiens doivent présenter leur pedigree ou leur certificat de naissance.

Pour passer ces épreuves, le chien doit être titulaire d'un carnet de travail et d'une licence de travail à l'eau délivrés par la SCC, et être équipé d'un harnais conforme aux recommandations de la CUNTE. Le carnet de travail et la licence de travail à l'eau ne sont délivrés qu'aux chiens inscrits au LOF.

Les chiens peuvent passer, dans l'ordre, le 1^{er} Degré, le 2^e Degré, le 3^e Degré et le Brevet de Sauvetage en Mer. Deux étapes successives ne peuvent être passées le même jour

Les épreuves sont sanctionnées par un Juge de Travail à l'Eau, agréé par la SCC et désigné par la CUNTE. L'ordre de passage des chiens est tiré au sort, et les chiennes en chaleur passent toujours en dernier.

Pour chaque manifestation de travail à l'eau, la section organisatrice désigne :

- Un commissaire de plage, chargé de faire régner l'ordre sur l'aire de travail, de vérifier le harnachement des chiens, et de les accueillir à leur sortie de l'eau lorsque le maître se trouve sur un canot,
- Une ou plusieurs personnes simulant les noyés, plongeurs qualifiés, n'étant pas de l'entourage des chiens qui passent l'épreuve,
- Un ou plusieurs pilotes de canot expérimentés en navigation.

A l'issue des épreuves de 1^{er}, 2^e et 3^e Degré, le chien peut obtenir les qualificatifs suivants, qui seront notés sur le carnet de travail :

- Excellent : Le chien a obtenu au moins 75% des points de l'épreuve, il est reçu,
- Très bon : Le chien a obtenu entre 60 et 74% des points de l'épreuve, il est reçu,
- Bon : Le chien a obtenu entre 50 et 59% des points de l'épreuve, il est reçu,
- Insuffisant : Le chien a obtenu moins de 50% des points, il est recalé,
- Éliminé : Le chien a obtenu une note de zéro à un des exercices de l'épreuve, il est alors recalé quelles que soient ses notes aux autres exercices de l'épreuve.

Pour le passage du Brevet de Sauvetage en Mer, les seuls qualificatifs sont Excellent et Insuffisant, le chien doit avoir au moins 75% des points de l'épreuve pour être reçu (www.cfctn.org, 2007).

En 2007, 177 chiens ont été présentés pour le passage des degrés, et le taux de réussite a été de 58% (communications personnelles).

2 – LE PREMIER DEGRE

Cette épreuve est ouverte aux chiens de plus de 12 mois. Elle nécessite la présence d'un Juge, d'un commissaire de plage et d'un conducteur de canot. Elle peut se dérouler en mer, en lac ou en rivière.

Cette épreuve comporte 4 exercices :

- Une marche en laisse sur 40 m,
- Un suivi de bateau sur 200 m avec départ en sautant du bateau,
- Un rapport d'objet lancé depuis la rive,
- Un rapport d'objet lancé depuis un bateau.

Un seul essai est autorisé pour la marche en laisse, trois pour les autres exercices. Le chien est noté sur 100, avec 20 points attribués à chaque exercice, plus 20 points d'« impression générale ».

3 – LE DEUXIEME DEGRE

Cette épreuve est ouverte aux chiens de plus de 15 mois titulaires du 1^{er} Degré. Elle nécessite la présence d'un Juge, d'un commissaire de plage, d'un plongeur et d'un conducteur de canot. Elle peut se dérouler en mer, en lac ou en rivière.

Cette épreuve comporte 4 exercices :

- Une marche en laisse avec exécution des commandes « halte », « assis », « couché » et « debout »,
- Un suivi de bateau sur 500 m avec départ en sautant du bateau et avec un demi-tour,
- Un rapport d'un mannequin de 30 kg lancé d'un bateau à 30 m de la rive, le maître restant à terre,
- Un rapport d'un nageur en difficulté, ayant sauté à l'eau depuis un bateau à 30 m de la rive. Le maître reste à terre et le « noyé » se faire remorquer en s'accrochant au harnais du chien.

Un seul essai est autorisé pour la marche en laisse, trois pour les autres exercices. Le chien est noté sur 100, avec 20 points attribués à chaque exercice, plus 20 points d'« impression générale ».

4 – TROISIEME DEGRE

Cette épreuve est ouverte aux chiens de plus de 18 mois titulaires du 2^e Degré. Elle nécessite la présence d'un Juge, d'un commissaire de plage, de 2 plongeurs et d'un conducteur de canot. Elle peut se dérouler en mer, en lac ou en rivière.

Cette épreuve comporte 5 exercices :

- Une marche sans laisse avec un demi-tour, exécution des commandes « halte », « assis » et « pas bouger » puis un rappel,
- Un rapport d'un nageur inanimé en le tirant par le bras, sur 20 m, avec départ et arrivée au bateau,
- Un rapport de 2 nageurs, avec départ de la rive vers les 2 nageurs et remorquage par le harnais, le maître restant à terre,
- Un remorquage de bateau avec 5 personnes à bord dont le maître, sur 50 m, avec départ en sautant du bateau,
- Un apport d'objet de la rive vers un bateau se trouvant à 30 m.

Un seul essai est autorisé pour la marche en laisse, deux pour les autres exercices. Le chien est noté sur 100, avec 20 points attribués à chaque exercice.

5 – LE BREVET DE SAUVETAGE EN MER

Cette épreuve est ouverte aux chiens de plus de 24 mois ayant eu un qualificatif Excellent au 3^e Degré. Elle nécessite la présence d'un Juge, d'un commissaire de plage, de 2 plongeurs et de 2 conducteurs de canot. Elle ne peut se dérouler qu'en mer.

Cette épreuve comporte 5 exercices :

- Un suivi de bateau pendant 45 minutes avec départ en sautant du bateau,
- Deux exercices de rapport : le chien devra effectuer le rapport d'un nageur inanimé, plus un autre exercice tiré au sort parmi les 4 suivants : rapport de 2 nageurs en difficulté, rapport d'un planchiste sur sa planche, rapport d'un bateau à la dérive, rapport d'un noyé sur un matelas pneumatique. L'exercice tiré au sort sera le même pour tous les chiens lors d'une manifestation,
- Deux exercices d'apport : le chien devra effectuer un apport de cordage de la rive à un canot, plus un autre exercice tiré au sort parmi les 3 suivants : apport d'un cordage de canot à canot, apport d'une bouée avec départ de la rive, apport d'une bouée avec départ d'un canot. L'exercice tiré au sort sera le même pour tous les chiens lors d'une manifestation.

Un seul essai est autorisé pour chaque exercice. Le chien est noté sur 100, avec 20 points attribués à chaque exercice. Il n'obtiendra son brevet que s'il gagne au moins 75 points.

B – AUTRES COMPÉTITIONS

La CUNTE organise tous les ans le Championnat et la Coupe de France, afin de départager les chiens qui ont le même niveau. Contrairement au passage des degrés, les chiens sont classés à l'issue de l'épreuve, et le meilleur obtient le titre de Champion de France. Ce type de compétition permet notamment de motiver les maîtres à faire encore progresser leur chien, même après avoir réussi tous les examens.

1 – LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le Championnat récompense le meilleur chien pour son travail en mer. La CUNTE sélectionne 15 chiens selon plusieurs critères, les chiens de rang 1 sont prioritaires à l'inscription sur ceux de rang 2, et ceux de rang 2 le sont sur ceux de rang 3.

Sont inscrits en rang 1 les chiens ayant obtenu leur brevet de sauvetage en mer dans l'année précédente et ceux ayant obtenu au moins 75% des points au Championnat de l'année précédente.

Sont inscrits en rang 2 les chiens titulaires d'un brevet de sauvetage en mer antérieur à l'année précédent la finale et ayant obtenu au moins un Excellent lors d'un passage du Brevet Mer dans l'année précédant la finale.

Sont inscrits en rang 3 les chiens ayant, dans l'année précédant la finale, 3 réussites en degrés ou Brevet Mer dont au moins 1 Excellent.

Avant de commencer l'épreuve, tous les chiens subissent un contrôle vétérinaire (vérification d'identité et du bon état de santé), puis l'ordre de passage de chaque chien est tiré au sort. Les femelles en chaleur passent en dernier.

Le Championnat comporte 6 exercices, aucun exercice n'est éliminatoire et les chiens enchaînent tous les exercices à la suite :

- Un suivi de bateau de 30 minutes avec départ en sautant du bateau,
- Une suite d'exercices au sol : marche avec et sans laisse, commandes de position (« assis », « couché », « debout ») à 10 m de distance, tenue de la position couchée 1 minute en l'absence du maître et rappel à distance,
- Deux exercices de rapport tirés au sort parmi les 5 exercices de rapport du brevet de sauvetage en mer,
- Deux exercices d'apport tirés au sort parmi les 4 exercices d'apport du brevet de sauvetage en mer.

Pour remporter l'épreuve et être sacré Champion de France de Travail à l'Eau – Sauvetage en Mer, le chien doit être classé premier, avoir obtenu au moins 75% des points et avoir obtenu au moins un Très Bon dans une exposition de beauté d'un pays membre de la FCI. On retrouve ici la devise du CFCTN : on récompense les chiens « beaux et bons ».

2 – LA COUPE DE FRANCE

La Coupe de France récompense le meilleur chien de travail en eau douce, elle se dispute entre 20 chiens de plus de 18 mois qui ont obtenu le 3^e degré. Pour participer à la Coupe de France, le binôme maître/chien doit avoir participé à au moins 3 sessions de 3^e degré dans l'année précédente, avec au moins 2 sessions en eau douce. Les 20 binômes qui auront obtenu les meilleures notes lors de ces sessions sont sélectionnés pour la coupe de France.

Chaque chien est soumis à un contrôle vétérinaire avant l'épreuve. L'ordre de passage est tiré au sort, les chiennes en chaleur passent en dernier.

La Coupe de France comporte 4 exercices :

- Un suivi de bateau de 15 minutes,
- Une suite de petits exercices au sol, les mêmes que le Championnat, sans la marche en laisse,
- Deux exercices tirés au sort parmi les exercices d'apport et de rapport du brevet de sauvetage en mer, les 2 exercices sont les mêmes pour tous les chiens et sont tirés au sort en début de journée.

Le chien qui totalise le plus de points à l'issue de la journée remporte la Coupe de France (www.cunte.fr, 2007).

3 – LES MASTERS DU CFCTN

Les masters ont été créés pour remotiver les maîtres adhérents au CFCTN qui échouent plusieurs fois au passage des degrés. Ils se déroulent en même temps que le passage des degrés, et un chien peut passer un degré et un master le même jour. Les exercices sont différents, et les maîtres reçoivent des conseils sur leur manière de travailler par le jury.

Le jury est composé du président de la section qui organise la compétition et de deux autres personnes expertes en travail à l'eau. Les exercices sont notés sur la qualité du travail, et la motivation du maître et du chien.

A l'issue de l'épreuve, le couple maître-chien obtient un certain nombre de points. Chaque année, les binômes sont classés en fonction du total des points obtenus en un an. Tous les participants aux masters se voient offrir une récompense lors de la nationale d'élevage, les mieux classés obtenant les plus beaux prix.

Il est évident qu'il est plus facile de terminer premier si l'on passe le master de nombreuses fois dans l'année. Les masters incitent ainsi les maîtres à participer plus souvent aux manifestations de travail à l'eau, et les incitent également à venir à la nationale d'élevage puisqu'ils y sont tous invités et récompensés.

Il existe 4 niveaux de masters, pour adapter les épreuves au niveau du chien. Ainsi, les masters A, B, C et D correspondent respectivement aux niveaux débutant, degré 1, 2 puis 3. Un chien ne peut participer à un master d'un niveau inférieur, mais est accepté aux masters de niveau supérieur (Ex : un chien ayant obtenu son 2^e degré peut participer aux masters C et D mais pas A ni B).

Les jeunes chiens de moins d'un an sont acceptés uniquement au master A, les exercices sont alors adaptés à leur âge et ils portent un harnais qui les aide à se maintenir en surface. Cela leur permet de se familiariser avec la compétition, dans une ambiance plus détendue que celle du passage des degrés.

C – LES BREVETS DE LA FNMCSA

1 – L'ATTESTATION DE FORMATION INITIALE DE MAITRE-CHIEN SAUVETEUR AQUATIQUE (AFIMCSA)

Cet examen permet au couple maître chien d'être reconnu comme membre représentatif de la FNMCSA lors des manifestations.

Pour prétendre au passage de l'AFIMCSA, le maître doit être âgé d'au moins 16 ans, être membre de la FNMCSA, être reconnu apte à la pratique de la natation, avoir un livret individuel de l'équipe cynophile à jour, être titulaire de l'examen de Prévention et de Secours Civique niveau 1 (PSC 1, ancien AFPS), avoir suivi le programme de formation canine AFIMCSA et avoir passé avec succès les tests aquatiques de présélection.

La formation PSC 1 forme les maîtres aux gestes de premiers secours : alerte, protection de la victime, gestion d'un saignement, d'un malaise, utilisation d'un défibrillateur, ...

La formation canine AFIMCSA contient des cours sur l'entretien, la physiologie, la pathologie, le comportement du chien, la législation et le secourisme canin.

Les tests aquatiques de présélection comprennent une épreuve de natation chronométrée, un saut d'un bateau suivi d'une remontée à bord, une apnée à 2 mètres avec récupération d'un objet et un remorquage de personne sur 20 mètres en rétropédalage.

Le chien doit être âgé d'au moins 12 mois, être correctement vacciné, identifié, socialisé, et être reconnu apte à travailler à l'eau. Les chiens de race Terre-Neuve et âgés de moins de 4 ans sont prioritaires pour passer l'examen.

Le jury est composé de 3 personnes : le président de la FNMCSA ou son représentant, un moniteur FNMCSA et un moniteur de secourisme.

L'examen comporte 5 exercices à terre, 5 exercices à l'eau, 1 exercice de secourisme et des questions théoriques de secourisme. Un seul essai est autorisé pour chaque exercice, un refus du chien lors d'un exercice est éliminatoire (FNMCSA, 2007).

L'examen à terre comporte les exercices suivants :

- Une marche en laisse avec changements d'allure et de direction, exécution des commandes « Droite », « Gauche », « Demi-Tour », « Assis », « Couché » et « Debout »,
- Un examen physique du chien par le juge, l'animal ne doit montrer ni peur ni agressivité,
- Une épreuve d'immobilité en position couchée pendant une minute, suivie d'un rappel,
- Deux parcours en laisse, l'un comprenant des obstacles naturels et l'autre sur terrain escarpé.

Le couple maître-chien effectue ensuite 5 exercices en milieu aquatique :

- Un exercice de natation en binôme sur 100 m avec changements de direction,
- Un rapport d'objet lancé à l'eau à 20 m du rivage, avec départ et arrivée à terre,
- Un exercice de remorquage, le chien doit aller chercher son maître à 20 m du rivage et le ramener à terre, le maître se tenant au harnais ou aux poils du chien,
- Un exercice de remorquage en binôme, le maître et son chien doivent ramener un flotteur de planche à voile sur lequel se trouve une victime, le maître doit ensuite effectuer à terre un bilan de santé et les premiers soins d'urgence sur la victime,
- Un aller-retour en binôme de la rive à une embarcation se trouvant à 10m du bord. Le maître doit être capable de hisser seul son chien sur l'embarcation, et le chien doit pouvoir sauter à l'eau sans hésitation en partant du bateau.

2 – LE BREVET DE MAITRE-CHIEN SAUVETEUR AQUATIQUE (BMCSA)

Cet examen permet au couple maître chien d'effectuer des actions de surveillance et de sauvetage en milieu aquatique.

Pour prétendre au passage du BMCSA, le maître doit être âgé d'au moins 18 ans, être membre de la FNMCSA, être reconnu apte à la pratique de la natation, avoir un livret individuel de l'équipe cynophile à jour, être titulaire de l'AFIMCSA, de l'examen de Premiers Secours en Equipe niveau 1 (PSE 1, ancien AFCPSAM) avec mention DSA (Défibrillateur Semi-Automatique), avoir suivi le programme de formation canine BMCSA et avoir passé avec succès les tests aquatiques de présélection.

La formation PSE 1 est complémentaire au PSC 1, elle porte sur les mêmes thèmes, en allant un peu plus loin : alerte, chaîne de secours, arrêt cardio-respiratoire, noyade, ...

La formation canine BMCSA contient des cours sur l'anatomie, la physiologie, l'alimentation, certaines pathologies (parasites, affections orthopédiques, ...) et le secourisme canin (dilatation torsion de l'estomac, arrêt cardio-respiratoire, ...).

Les tests aquatiques de présélection comprennent une épreuve de natation chronométrée sur 400 mètres avec masque, palmes et tuba, et un parcours aquatique chronométré comprenant la récupération d'un mannequin immergé à 3 mètres de profondeur, son remorquage, un passage en apnée sous un bateau puis une montée à bord de celui-ci.

Le chien doit être âgé d'au moins 12 mois, être correctement vacciné, identifié, socialisé, et être reconnu apte à travailler à l'eau. Les chiens de race Terre-Neuve et âgés de moins de 4 ans sont prioritaires pour passer l'examen.

Le jury est composé de 3 à 7 membres : le président de la FNMCSA ou son représentant, un médecin et/ou d'un moniteur de secourisme et les responsables techniques des épreuves (moniteurs FNMCSA, conseiller technique sauvetage, vétérinaire).

Un seul essai est autorisé pour chaque exercice, un refus du chien lors d'un exercice est éliminatoire. Les victimes doivent être inconnues du chien, et celui-ci ne doit jamais gêner les actions de secourisme et de sauvetage.

L'examen débute par 3 exercices au sol :

- Une marche sans laisse avec changements d'allures et de direction, et exécution de ordres de position (« Assis », « Couché », « Debout »),
- Un maintien en position immobile pendant 30 secondes avec absence du maître et départ au trot,
- Une marche sans laisse en terrain escarpé.

Le binôme maître-chien doit ensuite effectuer 3 exercices en milieu aquatique :

- Un remorquage de victime se trouvant entre 25 et 50 m du rivage, le maître doit ensuite faire un bilan de santé de la victime et effectuer les premiers soins d'urgence,
- Un remorquage de victime se trouvant sur des rochers, avec apport de matériel par le maître (bouée), départ et arrivée sur une embarcation se trouvant à 30 m des rochers. Le chien doit tracter la bouée à laquelle s'accrochent son maître et la victime,
- Un remorquage d'embarcation se trouvant à 50 m du rivage.

IV – AFFECTIONS SPECIFIQUES

Le chien de sauvetage à l'eau peut rencontrer quelques problèmes de santé, consécutifs à l'effort physique fourni pendant les entraînements ou au contact avec l'eau.

Une étude française portant sur 86 chiens entraînés au sauvetage à l'eau (85 Terre-Neuve et 1 Landseer) s'est intéressée à la fréquence d'un certain nombre de pathologies chez ces chiens sportifs aquatiques (Jomard, 1999). Elle a donné les résultats suivants :

A – LES AFFECTIONS LIEES A L'ENTRAINEMENT

1 – AFFECTIONS TRAUMATIQUES DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

L'affection la plus courante est la lésion des coussinets (coupures, abrasion), présente chez 12% des chiens. En effet, ceux-ci progressent souvent sur un sol rocailleux, escarpé, au bord des plans d'eau, pendant les entraînements. Cette affection est bénigne et se soigne uniquement localement, mais elle peut entraîner une boiterie assez sévère, obligeant le chien à rester au repos.

L'arthrose est une affection se traduisant par une destruction du cartilage articulaire, le plus souvent suite à de fortes contraintes (sauts, animal obèse) et/ou à une mauvaise conformation de l'articulation (dysplasie). L'arthrose des hanches et des coudes est fréquente chez les chiens de grande race, et entraîne douleur et raideur articulaire.

L'ostéochondrose est une anomalie du cartilage de croissance qui touche les chiots à croissance rapide dans leur première année. Cette affection peut entraîner la libération d'un morceau de cartilage dans l'articulation (ostéochondrite disséquante), provoquant inflammation, arthrose et douleur. Les articulations les plus touchées sont l'épaule et le coude.

Arthrose et ostéochondrose sont rencontrés chez 8% des chiens étudiés, ce qui peut sembler assez faible compte tenu de la forte prédisposition du Terre-Neuve à développer ces affections. En effet, une étude américaine menée sur 5000 Terre-Neuve a montré une prévalence de 17% pour la dysplasie de la hanche chez cette race, c'est la race la plus touchée dans cette étude (Witsberger *et al.*, 2008).

Ceci peut sans doute s'expliquer par la pratique de la nage : nager permet de se muscler en douceur, sans traumatiser les os et les articulations, qui n'ont plus le poids du corps à supporter dans l'eau. La nage est d'ailleurs conseillée aux chiens souffrants de pathologies articulaires comme l'arthrose. De plus, la pratique régulière d'exercice permet d'éviter l'obésité, facteur aggravant des troubles ostéo-articulaires (Amblard, 2006 ; Chanoit *et al.*, 2003 ; Jomard, 1999).

Luxations, entorses, claquage, élongation, tendinite et laxité ligamentaire touchent moins de 3% des chiens. Aucun des chiens étudiés n'a subi de fracture. Ces résultats ne sont pas étonnants, le travail à l'eau étant peu traumatisant pour l'appareil musculo-squelettique. De plus, le travail à terre se compose essentiellement d'exercices d'obéissance, l'absence de course, saut et passage d'obstacle leur permet d'éviter les traumatismes ostéo-articulaires et musculaires.

2 – AFFECTIONS DU TUBE DIGESTIF

La seule affection pouvant être liée à l'entraînement est le syndrome de dilatation-torsion de l'estomac. L'estomac plein se tord au niveau du cardia et du pylore, souvent suite à une dilatation. Le chien a alors le ventre ballonné et tente de vomir sans succès. Cette affection est une urgence chirurgicale, environ 26% des animaux atteints y laissent la vie. Ce trouble se produit chez les chiens de grande race, le risque augmente avec l'âge. Le stress semble être un facteur essentiel dans l'apparition de cette pathologie.

Pour le Terre-Neuve, le risque de faire une dilatation-torsion de l'estomac dans l'année est de 1,7%, ce qui reste assez faible comparé à d'autres races comme le Dogue Allemand (Di Luca, 2003). Sur les 86 chiens étudiés, un seul a présenté cette pathologie, après être allé voler dans un sac de croquettes.

Il est donc recommandé, quel que soit le type de chien et d'entraînement, de ne pas emmener travailler son chien juste après le repas. En effet, l'entraînement peut être une source de stress pour le chien, et il vaut donc mieux que son estomac soit vide pour diminuer les risques de dilatation et de torsion. Il est conseillé de donner seulement un quart de la ration quotidienne 3 heures environ avant l'effort. Pour les chiens de grande race, vu la taille des repas, il est également conseillé de fractionner l'apport alimentaire en 2 ou 3 prises quotidiennes, et de donner une alimentation très digeste (Di Luca, 2003 ; Grandjean *et al.*, 2002 ; Jomard, 1999 ; Gautier 1997).

3 – AFFECTIONS CARDIO-VASCULAIRES

L'entraînement a un effet bénéfique sur le fonctionnement cardio-vasculaire, mais la tachycardie entraînée par l'exercice peut devenir néfaste si le chien présente une affection cardiaque préexistante. Essoufflement rapide, mauvaise récupération, syncopes sont des signes qui doivent faire penser à un mauvais fonctionnement du cœur.

Il existe une affection cardiaque d'origine génétique chez le Terre-Neuve, la sténose sous aortique. Un anneau fibreux se forme au niveau de la chambre de chasse du ventricule gauche, juste sous la valve aortique, et gêne l'expulsion du sang vers l'aorte. Cette affection peut présenter des degrés de gravité très variable, allant de l'absence de symptômes à la mort subite. La transmission semblerait être autosomique dominante à expressivité variable, ou bien polygénique (Pyle *et al.*, 1976). Le CFCTN s'emploie actuellement à réduire cette affection en incitant les éleveurs à faire tester leurs reproducteurs

4 – AFFECTIONS SYSTEMIQUES

Le coup de chaleur a touché 5% des chiens étudiés. Un coup de chaleur peut se traduire par une polypnée, une apathie, des plaintes, une salivation excessive, des vomissements, des pertes de conscience voire un coma. La mortalité est de 30 à 50%, et les survivants peuvent garder des séquelles neurologiques.

Il est conseillé de refroidir l'animal d'urgence, avant même de l'emmener chez le vétérinaire. Le plus simple est de mouiller l'animal et de créer un courant d'air, avec un ventilateur par exemple. On peut aussi appliquer de l'alcool sur les zones glabres, et de la glace sur les vaisseaux sanguins de gros diamètre (zones jugulaires, axillaires et inguinales). Le bain d'eau glacée est déconseillé. Le refroidissement doit être arrêté lorsque la température rectale redescend à 39°C, sous peine de risquer une hypothermie.

Les animaux à robe sombre et à fourrure épaisse comme le Terre-Neuve présentent plus de risques de faire un coup de chaleur. De plus, les compétitions de travail à l'eau se déroulent surtout en été, les propriétaires de chiens sauveteurs à l'eau doivent donc veiller à ce que leur animal reste à l'ombre et boive suffisamment lors de fortes chaleurs. L'obésité, des animaux jeunes ou âgés, un lieu mal ventilé où règne une forte hygrométrie constituent également des facteurs de risque (Chevessend-Tah, 2006 ; Jomard, 1999).

La fatigue après l'entraînement touche 28% des chiens, mais ce résultat dépend beaucoup du ressenti des propriétaires, la fatigue n'étant pas un élément mesurable objectivement. Dans l'étude, les chiens s'entraînant une fois par semaine sont moins fatigués que les chiens qui travaillent seulement un week-end sur deux.

5 – TROUBLES DU COMPORTEMENT

Les entraînements, et surtout la compétition, peuvent être une source de stress pour le chien et entraîner des modifications de comportement. Ce phénomène peut notamment se produire si le maître attend beaucoup de son chien, il lui transmet alors son stress, sa peur de l'échec.

16,5% des chiens manifestent de la peur, urinent et défèquent plus souvent, et/ou vocalisent plus lors du travail à l'eau. Le bruit, la foule et les sauts à l'eau sont les sources les plus fréquentes de stress chez les chiens étudiés.

On peut néanmoins se demander si les vocalises doivent être considérées comme un trouble du comportement, car elles peuvent être l'expression de toute une gamme d'émotions chez le chien (peur, excitation, joie, etc...). Un chien qui aboie au travail n'a pas un comportement anormal, il exprime le plus souvent son excitation, tout simplement. En effet, il ne faut pas oublier que la formation de sauvetage à l'eau doit rester avant tout un jeu pour le chien. Un chien qui travaille sous la contrainte ne donnera jamais de bons résultats, et finira probablement par avoir de vrais troubles comportementaux.

B – LES AFFECTIONS LIEES AU CONTACT AVEC L’EAU

1 – AFFECTIONS CUTANEEES

Le trouble cutané le plus fréquent est la dermatite de contact, elle touche 8% des chiens étudiés. La dermatite de contact est une inflammation de la peau suite à un contact répété avec une substance de l’environnement. Elle touche surtout les zones glabres, et peut se traduire par du prurit, de l’érythème et des croûtes, qui sont des signes peu spécifiques. Le traitement le plus efficace est l’éviction de l’allergène de l’environnement du chien.

Il est étonnant de constater que les chiens qui travaillent en mer sont moins touchés que les chiens travaillant en lac ou en rivière (9% contre 23,5 et 31%). On peut néanmoins remarquer que les chiens travaillant en mer sont systématiquement rincés à l’eau claire après les entraînements, contrairement à ceux qui travaillent en eau douce (un peu plus de la moitié sont rincés après le travail).

En revanche, la prévalence de la dermatite de contact chez les chiens travaillant en eau douce, rincés ou non, est sensiblement la même (22% contre 25% en lac, 30% contre 33,5% en étang).

Ces résultats ne permettent donc pas de conclure sur le rôle préventif du rinçage vis-à-vis des affections cutanées, mais on peut néanmoins le conseiller, car débarrasser le pelage de son chien de toutes les impuretés ramassées dans l’eau ne peut pas être une mauvaise chose (Bensignor, 2001 ; Jomard, 1999).

2 – AFFECTIONS AURICULAIRES

35,5% des chiens étudiés ont déjà eu une otite. Humidité, oreille tombante, pilosité importante à l’entrée du conduit auditif sont des facteurs favorisants. Les chiens à tendance allergiques ont également plus de risque de souffrir d’otites.

68% de ces otites étaient ponctuelles, or dans le cas d’un rôle favorisant du contact avec l’eau elles devraient être plutôt récidivantes. De plus, la fréquence des entraînements ne semble avoir aucune incidence sur l’apparition des otites. On peut donc se demander si la baignade a un rôle prépondérant dans l’apparition de l’otite chez ces chiens, en dépit de ce qu’on nomme « l’otite du chien nageur ».

Comme pour les affections cutanées, les résultats contradictoires ne permettent pas de conclure sur le rôle préventif ou non du rinçage après le travail.

En revanche, on remarque que les chiens dont les oreilles sont nettoyées une fois par semaine ont plus d’otite que les chiens dont les oreilles sont nettoyées ponctuellement (38% contre 23%).

Ce résultat peut s'expliquer par le fait qu'un nettoyage un peu agressif, notamment à l'aide d'un coton-tige, crée des microlésions qui diminuent la résistance de l'oreille aux agents irritants et aux germes présents dans l'eau. Il est donc conseillé de nettoyer les oreilles de son chien uniquement lorsqu'elles sont sales, et de se servir de coton et de produits vétérinaires, non irritants (Jomard, 1999 ; Taillieu-Le Roy, 1997).

3 – AFFECTIONS OCULAIRES

Les agents irritants présents dans l'eau de baignade peuvent provoquer une conjonctivite, c'est le cas chez 20% des chiens étudiés. La grande majorité de ces conjonctivites est ponctuelle (82,5%), et la fréquence des entraînements n'a aucune incidence sur la prévalence de cette affection, on peut donc une fois encore se poser la question du rôle réel de la baignade dans l'apparition de cette maladie.

La prévalence de la conjonctivite est sensiblement la même chez les chiens rincés ou non rincés (21% contre 23%), mais on ne sait pas si les propriétaires rincent bien la tête de leur chien, ou s'ils rincent uniquement le corps. Une fois de plus, le rôle du rinçage dans la prévention des affections liées au contact de l'eau reste à définir.

4 – AFFECTIONS DIGESTIVES

Les vomissements sont assez rares (2%) et sont liés à l'absorption d'eau salée. En effet, il est bien connu que l'eau salée est utilisée comme moyen de fortune pour faire vomir une personne ou un animal, notamment en cas d'intoxication. Le sel absorbé irrite le pharynx et l'estomac, ce qui stimule respectivement le nerf glosso-pharyngien (IX) et le nerf vague (X) et active la zone du cerveau responsable du vomissement : la chémosensible trigger zone ou CTZ (Tiret ; Brugere, 2001 ; Jomard, 1999).

En revanche, les diarrhées sont plus fréquentes, 33% des chiens étudiés ont déjà présenté une diarrhée juste après l'entraînement. La plupart du temps, elle reste ponctuelle et bénigne. Elle est liée dans la majorité des cas à l'absorption d'eau de mer (54% des diarrhées). En effet, le sel est irritant pour la muqueuse digestive, et provoque un appel d'eau vers la lumière intestinale, ce qui liquéfie les fèces. Les germes présents dans l'eau peuvent également être mis en cause, car ils peuvent déséquilibrer la flore intestinale, proliférer et provoquer des diarrhées.

Le stress lié au travail est certainement un facteur à ne pas négliger, la diarrhée de stress est une affection bien connue chez les chiens de traîneau notamment (Grandjean, 2008).

La température de l'eau de baignade semble également jouer un rôle prépondérant dans l'apparition des diarrhées, puisque 36% d'entre elles se sont déclenchées suite à un bain d'eau froide.

5 – AFFECTIONS URO-GENITALES

La prévalence de ces affections est faible, 2% chez les mâles (balanite) et 6% chez les femelles (métrite et vaginite). De plus, le contact de l'eau ne peut être incriminé avec certitude. Ce type de pathologie peut donc être considéré comme mineur dans la famille des affections liées au contact de l'eau.

V – ANECDOTES ET ILLUSTRATIONS

La Légende du Terre-Neuve

Sur cette terre où, sur le récif, les vagues de l’océan viennent exploser en écume bouillonnante, la légende du Terre-Neuve est née.

Selon la légende, Dieu se retourna un jour pour contempler sa création et vit sur la petite île de Terre-Neuve une petite nation de pêcheurs. Endurcis par la température, ces hommes se battaient courageusement contre les éléments imprévisibles de la nature : le froid de l’hiver, le rivage le long des côtes prenaient leur dû et la mer réclamait souvent son tribut en sacrifice humain.

Néanmoins, ils restèrent solidement enracinés, ces hommes de Terre-Neuve, avec une obstination qui n’avait d’égale que leur courage. Dieu le vit et, dans son infinie compassion, se demanda comment il pouvait alléger leurs souffrances. Il chercha parmi les créatures de la nature, mais n’en trouva aucune qui convenait. Aussi décida t-il d’une nouvelle création !

Il prit le corps de l’ours : sa structure osseuse convenait bien à un travail ardu et sa fourrure résistait bien au froid de l’île de Terre-Neuve.

Puis il adoucit la silhouette, empruntant l’agilité et la souplesse au phoque qui possède toutes les qualités requises pour nager et se faufiler au travers des vagues.

Se retournant vers la mer, il vit les dauphins enjoués suivre majestueusement les navires. Leurs yeux doux et emplis de joie révélaient un tempérament si serein et une telle amitié pour l’homme qu’ils venaient souvent à son secours, l’arrachant à la mer. Oui, ils feraient partie, eux aussi, de la nouvelle créature.

Quand il eût fini de modeler le tout, apparut alors dans ses bras un superbe animal à la fourrure noire et brillante, doux et puissant à la fois.

Cette nouvelle créature verrait souvent sa fidélité et sa loyauté mises à l’épreuve, devant être capable de vivre aux côtés de l’homme et être prête à donner sa vie pour son maître.

C’est à ce moment que le seigneur mit un cœur dans la poitrine du chien et alors le miracle fût complet.

Depuis ce jour, ces hommes de la mer ont, à leurs côtés, un courageux compagnon, toujours fort, toujours bien attentionné, le Terre-Neuve.

(Source : www.acte49.fr)

Le sauvetage de l'Ethie

Un des plus mémorables sauvetages à mettre à l'actif d'un Terre-Neuve est celui du bateau à vapeur Anglais " Ethie " en 1919.

Échoué sur les rochers de la côte pendant une violente tempête, les secours ne parvenaient pas à lancer leur bateau en raison du vent violent et des vagues immenses. Le Terre-Neuve "Tang", mascotte du bateau, eut l'ordre de regagner le rivage à la nage une corde entre les dents. Il y parvint enfin et une fois la corde tendue, une chaise y fut attachée. Les 99 passagers de ce naufrage purent être sauvés, dont une petite fille de trois mois qui fut hâlée dans un sac de voyage.

(Source : www.tnsportif.org)

Sauvé par un chien !

Un matin de la semaine dernière, Mr Larivé, monté dans une frêle embarcation, pêchait en Seine, près du pont de Charenton, lorsque son canot, pris dans le remous causé par le passage d'un remorqueur, chavira et coula à pic.

Le pilote du vapeur, qui ne s'était pas aperçu de l'accident, continua sa route, et Mr Larivé, dont les appels désespérés étaient restés sans écho, fut bientôt impuissant à regagner la berge.

Fort heureusement, un magnifique chien de Terre-Neuve, appartenant à un habitant du voisinage, entendit les cris du naufragé ; il sauta par-dessus le petit mur de la propriété de son maître et se jeta à l'eau.

A ce moment, Mr Larivé, à bout de forces, avait disparu sous les flots.

Mais il put, dans un dernier effort, reparaître à la surface du fleuve.

Aussitôt, l'animal le saisit par un bras et, nageant avec vigueur, ramena sur la berge le naufragé.

Celui-ci avait perdu connaissance.

Des passants qui avaient assisté à la scène de sauvetage le retirèrent de l'eau et lui prodiguèrent des soins.

Après une demi-heure d'efforts, Mr Larivé fut rappelé à la vie.

(Source : Le petit parisien, date inconnue, consulté sur <http://terreneuve55.free.fr>)

Une catastrophe évitée grâce au flair d'un chien

Nous avons souvent cité ici des preuves de certaines facultés mystérieuses qu'ont les animaux, et des bienfaits qu'en ont retiré les hommes.

Voici un trait de plus à ajouter à ces témoignages de l'instinct bienfaisant de nos frères inférieurs.

Le capitaine Neilsen, qui commande le paquebot *Portonia*, vient de rentrer à Boston d'un voyage à Cuba. Il a raconté que le navire et l'équipage ont été sauvés d'un désastre grâce à la vigilance du terre-neuve du bord. Le *Portonia* naviguait dans un épais brouillard, lorsque le chien se mit à hurler et à courir d'un bout du pont à l'autre. Il continua ce manège pendant quelques minutes, ce qui éveilla l'attention de l'équipage. Mais les vigies n'apercevaient toujours rien. Toutefois, le capitaine, alarmé par l'inquiétude que manifestait le terre-neuve, donna l'ordre de ralentir la marche du paquebot. Peu de temps après, le *Portonia* se trouva au milieu d'une flottille de barques de pêcheurs. S'il avait gardé sa vitesse, une collision très grave se serait sans doute produite. Le terre-neuve qui a évité un désastre est né à bord de ce bâtiment et a toujours vécu sur mer.

(Source : *Le Petit Journal* du 8 septembre 1912, consulté sur <http://terreneuve55.free.fr>)

L'histoire de Mauï

Une chienne appartenant à un Strasbourgeois a sauvé trois baigneurs à Propriano, en Corse du Sud, avant de se noyer. (ci dessous la photo de la plaque souvenir qui se trouve sur la base d'entraînement des TN 67, base où cette magnifique chienne a été formée.)



Héroïque Mauï. Mardi, ce terre-neuve de 21 mois appartenant à Pascal Brockly, 29 ans, de Strasbourg, a accompli un réel exploit. En fin de journée, trois baigneurs se sont retrouvés en difficulté à 150 m au large de la plage de Portigliolo, balayée par les rouleaux. Aussitôt, Mauï, son maître et un autre homme ont plongé à leur secours.

Entraînée depuis son plus jeune âge au sein du club de sauvetage nautique Terre-Neuve 67, la chienne a alors effectué un éreintant périple dans une mer agitée pour ramener au sec les touristes à bout de force (deux Néerlandais et un Britannique), ainsi que son maître. Mais près du rivage, alors que le terre-neuve faiblissait, une série de grosses vagues l'ont écrasé sur le fond. Les baigneurs pouvaient pour leur part s'agripper à une petite planche de surf.

Vraisemblablement assommée, la tête maintenue dans l'eau, Mauï n'a pas refait surface. Tous les nageurs ont pu être sauvés, même si Pascal Brockly a été victime d'un malaise qui lui a valu une courte hospitalisation.

A Oberbronn, Jean-Marie Lazarus, président du club Terre-Neuve 67, s'est déclaré hier peiné par cette affaire. Il connaissait bien la chienne Mauï puisqu'elle formait avec son maître l'une des sept équipes initiées dans le Bas-Rhin au sauvetage aquatique, susceptibles à ce titre d'intervenir pour la sécurité civile.

En Corse du Sud, où il passe ses vacances, Pascal Brockly s'est dit pour sa part partagé entre deux sentiments. Fier bien sûr de l'exploit accompli par son chien qui a sauvé des vies humaines, jusqu'au sacrifice de la sienne. Mais aussi en colère contre des inconscients n'hésitant pas à se baigner alors que le drapeau rouge flottait sur le littoral proprianais.

Le préfet de Corse, Bernard Bonnet, a annoncé que Pascal Brockly recevra la médaille de bronze du courage et du dévouement. Récompense qu'il dédiera sans doute à son compagnon disparu, qui devait passer en octobre un examen officiel de chien de sauvetage.

(Source : www.terreneuve67.com)

Figure 13 :

Localisation de l'île de Terre-Neuve

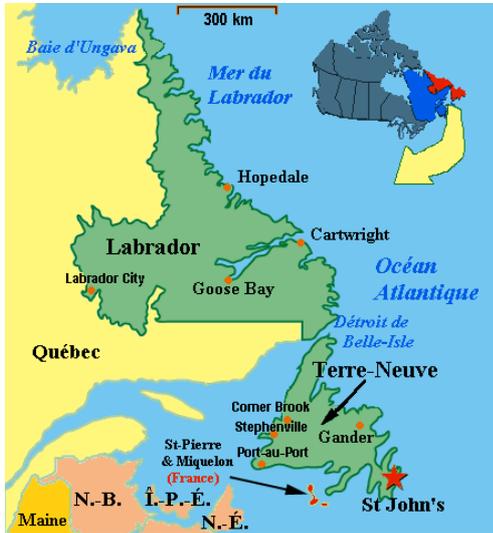


Figure 14 :

Tableau peint par Sir Edwin Landseer en 1831



Figure 15 : Les races les plus utilisées pour le travail à l'eau, de gauche à droite :

Bouvier Bernois, Labrador, Terre-Neuve chocolat, Terre-Neuve noir, Leonberg, Terre-Neuve noir et blanc et Landseer.

Il manque les autres retrievers (golden, flat coated) et le berger de Podhale.



Figure 16 : Comparaison de la surface de poussée entre une main de Labrador (à gauche) et de Terre-Neuve (à droite)



Figure 17 : Le chien de travail à l'eau en loisir : harnais spécifique et exercice de traction de mannequin (source : <http://stnp.ifrance.com>)



Figure 18 : Le chien de sauvetage à l'eau : harnais spécifique et exercice de traction d'embarcation (Photos : Christian Salin)



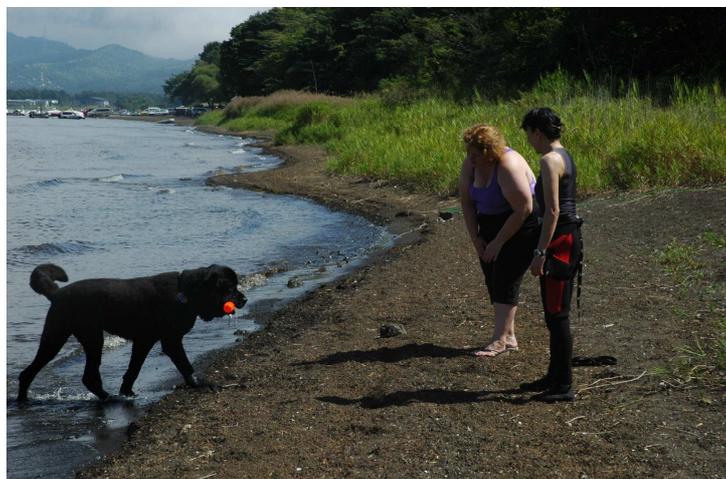
Figure 19 : Saut d'hélicoptère et hélitreuillage en Italie (*source : www.canisalataggio.it*)



Figure 20 : Le Terre-Neuve, chien d'assistance aux Etats-Unis (*source : www.ncanewfs.org*)



Figure 21 : Le Terre-Neuve au Japon (*Photos : Kazunari Matsumoto*)



CONCLUSION

Le Terre-Neuve, de par ses aptitudes naturelles, reste la race la plus utilisée en travail à l'eau. Les éleveurs interrogés sont impliqués dans la discipline, puisque plus de la moitié d'entre eux la pratique régulièrement avec un ou plusieurs chiens. Les qualités de nageur du Terre-Neuve ne risquent donc pas de se perdre au profit des expositions de beauté, du moins pour le moment...

Le travail à l'eau en loisir est bien codifié et compte plusieurs centaines de passionnés, qui s'affrontent en toute amitié et sans prétention lors des différentes épreuves mises au point par le CFCTN et la CUNTE. J'ai pu recenser 41 clubs français, la majorité existe depuis moins de 20 ans et compte une vingtaine d'adhérents.

Le travail à l'eau en sauvetage aquatique est géré par plusieurs associations (FNMCSA, UEECSA, GIIAT), qui tentent depuis des années de faire reconnaître le chien de sauvetage à l'eau comme chien d'utilité, pour le moment sans succès. Sur les 25 clubs recensés, un peu moins de la moitié a déjà été impliquée dans une activité de secours en situation réelle. Les équipes cynophiles les plus actives sont en général constituées de secouristes (pompiers, maîtres-nageurs sauveteurs) qui ont intégré leur chien d'eux-mêmes dans les équipes d'intervention. La discipline, encore très jeune, manque pour le moment d'encadrement et ses pratiquants peinent à se fédérer pour travailler dans le même sens, et trouver enfin leur place au sein des équipes de secours.

A l'étranger, le travail à l'eau est assez peu répandu et le sauvetage à l'eau encore moins, seules l'Italie et l'Autriche possèdent des équipes cynophiles opérationnelles. Les Italiens font figure d'exemple, avec 150 maîtres-chiens qui patrouillent officiellement et bénévolement sur les lieux de baignade, et certains Terre-Neuve qui sont entraînés à l'hélicoptère en pleine mer.

La littérature concernant l'entraînement, la nutrition, l'éducation et les affections spécifiques du chien de travail à l'eau étant assez réduite, les pratiquants de la discipline agissent encore de façon empirique et plus ou moins raisonnée, les notions de base n'étant pas toujours connues et appliquées.

Au final, le travail à l'eau sera sans doute amené à beaucoup évoluer dans les prochaines années, sous tous ses aspects...

BIBLIOGRAPHIE

- 1 – AMBLARD S (2006) *Traitement de l'arthrose par les médecines alternatives chez le chien*, Thèse Méd. Vét., Lyon, N°77.
- 2 – BEDOSSA T (2005) *L'éducation canine*, 120p.
- 3 – BENSIGNOR E (2001) Dermatites par allergie de contact chez le chien, *In : encyclopédie vétérinaire*, N°1500.
- 4 – BOUTIGNY L (2008a) *Le comportement du chien équilibré*, ENVA, UMES, 9p.
- 5 – BOUTIGNY L (2008b) *Préparation du chien de sport et d'utilité*, ENVA, UMES, 19p.
- 6 – CAMPBELL W (1975) *Behaviour problems in dogs*, 301p.
- 7 – CHANOIT G, GENEVOIS JP, FAYOLLE P (2003) Affections ostéo-articulaires du chien et du chat en croissance, *Point Vét. (Numéro Spécial)*, **34**, 16 et 42-46.
- 8 – CHEVESSEND-TAH S (2006) *Le coup de chaleur chez le chien*, Thèse Méd. Vét., Lyon, N°101.
- 9 – Club Français du Chien Terre-Neuve et du Landseer, *Club Français du Chien Terre-Neuve et du Landseer*, [www.cfctn.org], (consulté en 2007 et 2008).
- 10 – Club Français du Chien Terre-Neuve et du Landseer (2007) Charte d'élevage du Terre-Neuve et du Landseer, *Terre-Neuve Magazine*, **1**, 15-21.
- 11 – COMBRISSE H (1991) Adaptations cardiovasculaires et respiratoires à l'exercice chez le chien, *Rec. Med. Vet.*, **167** (7/8), 649-657.
- 12 – Commission d'Utilisation Nationale de Travail à l'Eau, *Commission d'Utilisation Nationale de Travail à l'Eau, sauvetage aquatique*, [www.cunte.fr], (consulté en 2008).
- 13 - COURREAU JF (2007) Etude génétique du phénotype du chien : comportement et aptitude au travail, *In : DENIS B, Génétique et sélection chez le Chien*, 2nd ed., PMCAC et SCC, Paris, 129-146.
- 14 – CRAVERO R (1998) *Le Terre-Neuve*, éditions De Vecchi, 2^e ed., 191p.
- 15 – DAMMRICH K (1991) Relationship between nutrition and bone growth in large and giant dogs, *J. Nutr.*, **91**, 114-121.

- 16 – DI LUCA C (2003) *Le syndrome diltatation-torsion de l'estomac chez le chien : étude générale, modifications électrocardiographiques et attitude thérapeutique*, Thèse Méd. Vét., Lyon, N°135.
- 17 – ECKERT R (1997) *Animal Physiology – Mechanisms and adaptations*, 4^e ed.
- 18 – GAUTIER P (1997) Le syndrome de rétention gastrique et les agents gastrocinétiques, *Point Vét.*, **28**, 1365-1372.
- 19 – GIFFROY JM (1988) Apprentissage et thérapies comportementales, *Rev. Med. Vet.*, **139**, 11, 1073-1080.
- 20 – GRANDJEAN D, MOQUET N, PAWLOWIEZ S *et al.* (2002) *Guide pratique du chien de sport et d'utilité*, 2^e ed, Aniwa Publishing, 423 p.
- 21 – GRANDJEAN D (2008) *Prévention nutritionnelle des conséquences de l'effort chez le chien de sport et d'utilité*, ENVA, UMES.
- 22 – FNMCSA (2007) Guide pratique à l'usage des moniteurs MCSA – Référence technique A1-3.
- 23 – HAND M, THATCHER C, REMILLARD R *et al.* (2000) *Small Animal Clinical Nutrition*, 4th ed, 1192p.
- 24 – HAYMANN F (2004) *Le terre neuve*, Artémis éditions, collection Atout chien, 143p.
- 25 – HILL RC (1998) The nutritional requirements of exercising dogs, *J. Nutr.*, **128**, 2686-2690.
- 26 – JOMARD S (1999) *L'utilisation du chien Terre-Neuve en sauvetage aquatique : formations et pathologie*, Thèse Med. Vet., Lyon, N°20, 185p.
- 27 – KRONFELD D, FERRANTE P, GRANDJEAN D (1994) Optimal nutrition for athletic performance, with emphasis on fat adaptation in dogs and horses, *J. Nutr.*, **124**, 2745-2753.
- 28 – LEFEBVRE D, DIEDERICH C, DECOURT M *et al.* (2007) The quality of the relation between handler and military dogs influences efficiency and welfare of dogs, *Applied Animal Behaviour Science*, **104** (1/2), 49-60.
- 29 – LUQUET M (1989) *Le terre-neuve : origine, standards, élevage, alimentation, hygiène, utilisation*, éditions De Vecchi, 199p.
- 30 – MOISSONNIER P (2004) *Pathologie articulaire*, ENVA, UP Chirurgie.
- 31 – Maîtres-Chiens Sauveteurs Aquatiques – Centre de formation Provence Alpes Côte d'Azur, [www.terreneuve83.fr.fm], (consulté en 2008).
- 32 – OWREN T (1987) Training dogs based on behavioural methods, *J. Soc. Adm. Pharm.*, **28**, 11, 1009-1029.

- 33 – PACREAU M-E (1988) *Vous et votre terre-neuve*, les éditions de l'homme, collection nos animaux, 177p.
- 34 – PARAGON BM, GRANDJEAN D, BLANCHARD G (2003) *Alimentation pratique des carnivores domestiques*, **1**, ENVA, UP Nutrition-Alimentation, 130p.
- 35 – PYLE RL, PATTERSON DF, CHACKO S (1976) The genetics and pathology of discrete subaortic stenosis in the Newfoundland dog, *Amer. Heart J.*, **92**, 324-334.
- 36 – QUAIN C (2002) *Intérêt de l'étude de la lactatémie dans le suivi biologique de l'entraînement du chien de sport*, Thèse Méd. Vét., Alfort, N°4.
- 37 – SCHMUTZ SM, SCHMUTZ JK (1998) Heritability estimates of behaviors associated with hunting in dogs, *J. Hered.*, **89**(3), 233-237.
- 38 – TAILLIEU-LE ROY S (1997) *Etiologie et clinique de l'otite externe du chien et du chat : revue bibliographique et étude clinique rétrospective*, Thèse Méd. Vét., Alfort, N°43.
- 39 – TIRET L, BRUGERE H (2001) *Physiologie de la digestion*, ENVA, UP Physiologie et Thérapeutique, 80p.
- 40 – WILSSON E, SUNDGREN PE (1998) Behaviour test for eight-week old puppies – heritabilities for tested behaviour traits and its correspondence to later behaviour, *Appl. Anim. Behav. Sci.*, **58**, 151-162.
- 41 – WITSBERGER TH, VILLAMIL JA, SCHULTZ LG *et al.* (2008) Prevalence of and risk factors for hip dysplasia and cranial cruciate ligament deficiency in dogs, *J. Am. Vet. Med. Assoc.*, **232**(12), 1818-1824.

ANNEXES

Annexe 1 : Résultats détaillés du recensement des clubs de travail à l'eau en loisir

NOM	Lieu d'entrainement	Président	Contact	Site internet	Date de création	Chiens acceptés	Nombre d'adhérents	Affiliation
A l'eau les Chiens d'Ile de France	La Grande Paroisse (77)	Mr Gardin	arlette.gardin@wanadoo.fr	http://blogsperso.orange.fr/web/jsp/blog.jsp?blogID=542947	2004	Races CUNTE, LOF	10	SCC
Action Chiens Sécurité Aquatique	Angers (49) et Préfailles (44)	Mme Pinson	pinson-joelle@wanadoo.fr	En cours de création	1993	Races CUNTE, LOF	28	SCC
Amicale des Pattes Palmées	Arc sur Tille (21)	Mr Irlinger	doriane04_1@hotmail.fr	En cours de création	20 novembre 2005	Races CUNTE, LOF ou non	15	SCC
Aqua-Dogs 18	La Guerche sur l'Aubois - Etang de Robinson (18)	Mr Le Beuvant	tanveuble@aol.com	www.aquadogs.fr.tc	2004	Races CUNTE, LOF	7	SCC
Association Canine de Travail à l'Eau de Draveil	Draveil (91)	Mr Fremiot	jacques.fremiot@wanadoo.fr	non	1993	Races CUNTE, LOF	18	SCC
Association Canine Jura Sud	Maisod (39)	Mr Delalande	acjs.39@free.fr	non	6 fevrier 1999	Tous	12	SCC
Association Tourangelle des Chiens de Sauvetage Aquatique	Saint Avertin (37)	Mme Kieffer	atcsa@voila.fr	http://membres.lycos.fr/atcsa37	2002	Races CUNTE sauf labrador, LOF?	20	SCC
Atlantique Terre Neuve et Leurs Amis	Mesquer Quimiac (44)	Mr Delorme	flic.delorme@wanadoo.fr	www.canalcanin.com/atnla.php	1996	Races CUNTE, LOF ou non	16	SCC
Breizh Aquatique Terre Neuve	Locmiquelic et Priziac (56)	Mr Heno	anne@terre-neuve.org	www.terre-neuve.org	septembre 2007	Races CUNTE, LOF	6	SCC
Canin Aquatic Pictave	Saint Cyr (86)	Mr Gre		non	1999	Races CUNTE, LOF	11	SCC
Cercle de Loisirs des Amis du Terre-Neuve	Base de loisirs de Cergy Pontoise (95)	Mme Bourgeois		www.clatn.fr	1980	Tous	50	SCC
Chien de Sauvetage - Terre Neuve 69	Ile Barlet - Saint Romain en Gal (69)	Mr Penart	jcpenarp38@aol.com	www.tn69.fr	1991	Terre Neuve, Landseer, Labrador, Golden, LOF ou non	45	SCC
Club Canin Aquatique 79	Plan d'eau Lambon (79)	Mme Berthonneau	cca.79@wanadoo.fr	www.cca79.fr	1998	Races CUNTE, LOF	8	SCC
Club Canin Yonnais	Saint Hilaire de Riez (85)	Mr Molere	fmolere@free.fr et ccy.com@free.fr	http://ccy.com.free.fr	1961	Races CUNTE, LOF	8	SCC

Annexe 1 : Résultats détaillés du recensement des clubs de travail à l'eau en loisir

NOM	Lieu d'entraînement	Président	Contact	Site internet	Date de création	Chiens acceptés	Nombre d'adhérents	Affiliation
Club d'utilisation et d'éducation canine du Val de Loire	Villereest (42)	Mr Dupuy		http://educationcanineneronde.levillage.org	2006	Races CUNTE, LOF ou non	???	Aucune
Club Nauticanin de Franche Comté	La saline - Frotey lès lure (70)	Mme Veron	claud.veron844@orange.fr	non	1987	Races CUNTE, LOF ou non	16	SCC
Cyno Secours	Verneuil sur Seine (78)	Mme Deharbe	cyno.secours@voila.fr	http://cyno-secours.chiens-de-france.com	4 mai 2006	Races CUNTE, LOF	18	SCC
Education Canine de Saint Genix sur Guiers	Champagneux (73)	Mme Fruchaut		non	2001	Races CUNTE, LOF ou non	14	SCC
Les Chiens de la Côte	Saint Pierre Quiberon (56)	Mr Prado		non	2004	Races CUNTE, LOF	50	SCC
Les Sentinelles des Côtes	Angoulins sur mer (17)	Mr Desnoyers		www.lessentinellesdescotes.fr	Mai 2004	Races CUNTE, LOF ou non	28	SCC
Littoral Horizon Terre Neuve	Grande-Synthe et Mardyck (59)	Mme Roëre	lhtn.59@laposte.net	http://membres.lycos.fr/lhtn59	22 juin 1997	Terre-Neuve LOF	24	SCC
Section Base de Savigny le Temple	Savigny le Temple (77)	Mme Bayo	lydie.bayo@wanadoo.fr	non	???	Terre-Neuve et Landseer LOF	41	CFCTN
Section Base d'Wasserbäre	Bischheim (67)	Mme Gressel		www.dwasserbare.fr	1993	Terre-Neuve et Landseer LOF	10	CFCTN
Section Base Terre-Neuve de Picardie	Saint Sauveur (80)	Mr Delorme	del.joel@free.fr	http://stnp.ifrance.com	1983	Terre-Neuve et Landseer LOF	12	CFCTN
Section Breizh Izel	Billiers (56)	Mr Gerard	contact@breizh-izel.net	www.breizh-izel.net	???	Terre-Neuve et Landseer LOF	12	CFCTN
Section Choletaise de Travail à l'eau	Etang des Noues à Cholet (49)	Mr Lassalle	jl-lassalle@orange.fr	www.cholet-travailalo.fr	1981	Terre-Neuve et Landseer LOF	12	CFCTN
Section Cœurs de Lions	Dieppe, le Havre, Bedanne (76), Acquigny (27)	Mme Becherel	isa.becherel@wanadoo.fr	non	2000	Terre-Neuve et Landseer LOF	20	CFCTN
Section de Brehec	Brehec (22)	Mme Raoul	diable.noir@free.fr	http://www.lesdiablenoirs.net	1988	Terre-Neuve et Landseer LOF	16	CFCTN
Section Kreizh Breizh	Lac de Guerledan (56)	Mr Rolland		non	1981	Terre-Neuve, Landseer, Golden, LOF	7	CFCTN
Section les Gardiens de la Mer	Le Houga (32)	Mme Cresson-Tahon	baie.blanche@wanadoo.fr	http://lesgardiensdelamer.monsite.wanadoo.fr/	2003	Terre-Neuve et Landseer LOF	14	CFCTN

Annexe 1 : Résultats détaillés du recensement des clubs de travail à l'eau en loisir

NOM	Lieu d'entrainement	Président	Contact	Site internet	Date de création	Chiens acceptés	Nombre d'adhérents	Affiliation
Section Les Gros Oursons	Saintes Maries de la Mer (13)	Mr Auget	jerome.auget@wanadoo.fr	non	1995	Terre-Neuve et Landseer LOF	6	CFCTN
Section Les Gueules Noires	Maizières-les-Metz (57)	Mr Wiltzius		non	1994	Terre-Neuve et Landseer LOF	30	CFCTN
Section Nord Pas de Calais	Rieulay (59)	Mr Dubar		non	1980	Terre-Neuve et Landseer LOF	15	CFCTN
Section Normandie	Courseulles sur Mer(14), La Mare sous Venables (27)	Mr Linque	joyeuxdecourseulles@orange.fr	http://membres.lycos.fr/ttnormandie/	???	Terre-Neuve et Landseer LOF	18	CFCTN
Section Pays de Loire	Saint Jean de Monts (85)	Mr Tirand	camping-le-logis@aliceadsl.fr	non	1997	Terre-Neuve et Landseer LOF	18	CFCTN
Section Ternova	Ile Charlemagne à Orléans (45)	Mme Rivierre	r.mt.rivierre@tele2.fr	non	septembre 1989	Terre-Neuve et Landseer LOF	18	CFCTN
Section Terre-Neuve de Cornouaille	???	Mme Richou	jacky.richou@wanadoo.fr	non	???	Terre-Neuve et Landseer LOF	4	CFCTN
Section Terre-Neuve des Abers	Plouguerneau (29)	Mr Papin	dom.29@club-internet.fr	http://www.terreneuve-desabers.com	1994	Terre-Neuve et Landseer LOF	15	CFCTN
Section Touraine	Lac des peupleraies, Tours (37)	Mme Detender	lacadesgrosours@aol.com	non	1990	Terre-Neuve et Landseer LOF	20	CFCTN
Terre Neuve au Travail 21	Lac Kir (21)	Mme St Hillier	tnt21@club-internet.fr	http://membres.lycos.fr/tntdijon	Aout 2003	Races CUNTE, LOF ou non	14	Aucune
Terre Neuve et Loisirs	Base de loisirs de Moisson Boucles de Seine (78)	Mme Vallet	marielaure.tnl@laposte.net	http://terreneuve-loisirs.ifrance.com	4 avril 2005	Tous	12	Aucune

Annexe 2 : Résultats détaillés du recensement des clubs de travail à l'eau en sauvetage

NOM	Lieu d'entraînement	Président	Contact	Site internet	Date de création	Chiens acceptés	Nombre d'adhérents	Affiliation	Intervention	Autorisation
A l'Eau Terre-Neuve Gironde	Gujan Mestras (33)	Mme Dupin	alotngironde@aol.com	http://www.alotngironde.com	5 mars 2001	Races CUNTE, LOF ou non	25	Aucune	Non	/
Amicale du Terre-Neuve de la Rade	Villefranche sur Mer (06)	Mme Stadelmann	-	non	1999	Terre neuve Landseer, Retrievers, Lof ou non	10	UEECSA	Non	/
Amicale Savoyarde du Terre-Neuve	Veyrier, Seyssel (74), Cressin (01)	Mme Orso	-	http://asterreneuve.com/	Mars 1989	?	15	?	Non	/
Aquatic Newfies Rescue	Base de loisirs d'Iloa à Thiers (63)	Mr Balzer	contact@anr-terreneuve.fr	www.anr-terreneuve.fr	mai 2005	Tous	20	SCC	Non	/
Association de Sauvetage Terre-Neuve et Landseer 59	Lac du puythouck à Grande-synthe, Ambourts Cappel, Malo les bains et Leffrinckouck (59)	Mr Bornais	astnl59@hotmail.fr	http://www.e-monsite.com/astnl59/	aout 2005	Terre-Neuve et Landseer, LOF ou non	20	Aucune	Oui, 2 fois	Aucune la première fois, pompiers la 2e
Association des Equipes Cynotechniques Aquatiques du Rhin	Strasbourg (67)	Mr Eck	adecar@wanadoo.fr	www.adecar.123.fr	2003	Terre-Neuve et Landseer, LOF ?	10	FNMCSA, croix blanche	Non	réquisionnable par préfecture dans le cadre du plan ORSEC
Base départementale des Maîtres-Chiens Sauveteurs Aquatiques Terre-Neuve 13	Base de Corbières, l'Estaque (13)	Mr Grille	terreneuve13@orange.fr	www.terreneuve13.com	2000	Terre-Neuve et Landseer, LOF ou non	18	FNMCSA	Non	/
Bretagne Terre-Neuve Sauveteur	Carantec, Douarnenez-Tréboul, Plouvorn (29) St-Jacut (22)	Mr Mevel	secretariat@btns.org	www.btns.org	1986	Terre-Neuve, LOF ou non	36	Aucune mais contacts avec SNSM	Oui, 1 fois	Aucune
Centre de Formation Cyno-Aquatique et de Secourisme de la Meuse "Terre Neuve 55"	Saint Mihiel (55), Guerpont (55), au lac de la Madine (55) et à Lachaussée (55).	Patrice Boudot	terreneuve55@free.fr	http://terreneuve55.free.fr	16 décembre 2004	Terre-Neuve et Landseer, LOF ou non	9	FNMCSA, croix blanche	Non, surveillance lieux baignade	Mairie

Annexe 2 : Résultats détaillés du recensement des clubs de travail à l'eau en sauvetage

NOM	Lieu d'entraînement	Président	Contact	Site internet	Date de création	Chiens acceptés	Nombre d'adhérents	Affiliation	Intervention	Autorisation
Centre de Formation Cyno-Aquatique et de Secourisme des Vosges	Vaxoncourt (88)	Mr Dulot	contact-cfcasv@wanadoo.fr	http://assoc.orange.fr/cynoaquatique88/index.htm	2003	Terre-Neuve, Landseer, LOF ou non	16	Aucune	Oui, régulièrement	Pompiers
Centre de Formation Cyno-Aquatique et de Secourisme du Nord "Terre Neuve 59"	Port de Gravelines, Mer du Nord, Fleuve de l'Aa (59)	Mr Innebeer	innebeer.terre-neuve59@wanadoo.fr	www.terre-neuve59.com	octobre 1999	Terre-Neuve LOF ou non, Leonberg et Bouvier à l'essai	15	FMCSA, croix blanche	Oui, plusieurs fois	Mairie (surveillance plage) et préfecture (plan ORSEC)
Club Auvergnat des Chiens de Sauvetage à l'Eau	Base de loisirs d'Iloa à Thiers (63)	Mr Degerine	-	www.blogg.org/blog-65875.html	octobre 2002	Terre-Neuve, Landseer, Golden, LOF ou non	8	UEECSA	?	/
Club Champenois des Chiens de Sauvetage Nautique	Mesnil Saint Père (10), à Dienville (10), à l'Etape (10) et à Giffaumont-Champaubert (51).	Mr Paganessi	apaganessi@wanadoo.fr	http://membre.lycos.fr/cccsn	1990	Terre-Neuve et Landseer, LOF?	18	Aucune	Non	/
Club du Chien de Sauvetage Nautique – Terre-Neuve 67 = MCSA 67	Partout dans la région	Mr Lazarus	terreneuve67@aol.com	www.terreneuve67.com	1991	Terre-neuve et Landseer, Lof ou non	50	sécurité civile régionale	Oui, régulièrement	Pompiers, réquisitionnables pour plan ORSEC
Club Meusien du Chien de Sauvetage Nautique	Lac du Der (51), base de loisirs de Verdun (55), Contrisson (55)	Mr Archetti	scmcsm@aol.com	www.cmcsn.com	26 janvier 1996	Races CUNTE, LOF?	15	Aucune	?	/
Equipe Cynotechnique d'Intervention en Secours Aquatique	Lac du Vouglan (39)	Mr Leloup	-	non	2004	Tous	12	UEECSA	Non	/
Equipes cynotechniques de Sauvetage Aquatique et d'Obéissance du Haut Doubs	Lac de Saint Point (25)	Mr Preaud	ecsaohd@aliceadsl.fr	http://ecsaohd.mon-site.wanadoo.fr	7 janvier 2005	"Chiens morphologiquement aptes au sauvetage aquatique"	11	UEECSA, FFSS	Oui, poste de secours nautique	Agrément sécurité civile avec FFSS
Groupe d'Intervention Aquatique et Terrestre du Lot et Garonne	Lac de Saint Arnaud (47)	?	contact.giat47@yahoo.fr	http://giat47.free.fr	24 juillet 2007	Terre-Neuve, Landseer, Retrievers	0	GIIAT	?	/

Annexe 2 : Résultats détaillés du recensement des clubs de travail à l'eau en sauvetage

NOM	Lieu d'entrainement	Président	Contact	Site internet	Date de création	Chiens acceptés	Nombre d'adhérents	Affiliation	Intervention	Autorisation
Maîtres-Chiens Sauveteurs Aquatiques Terre-Neuve 83	Bandol (83)	Mr Moncan	moncanp@free.fr	http://terreneuve.bandol.free.fr	octobre 1994	Terre-Neuve LOF en priorité	27	FNMCSA, FFSS	Oui, surveillance de plages	Mairie
Secouristes Aquatiques et Terrestres Cyn'Occitans	Lac de Sesquières à Toulouse (31)	Mr Heckler	association.satco@orange.fr	non	29 janvier 2007	Races CUNTE, LOF ou non	20	UEECSA	?	/
Terre Neuve Haute Alsace	Wittenheim et Fessenheim (68)	Mr Kuntzmann	kudg68@hotmail.fr	www.terreneuvehautealsace.com	5 décembre 2002	Terre-Neuve et Landseer, LOF ou non	32	FNMCSA, FFSS	Non, surveillance manifestations nautiques	?
Terre Neuve Mania 38	Roybon (38)	Mr Chapelin	tnm38@hotmail.fr et christophe.chapelin@wanadoo.fr	www.terreneuve38.com	2000	Terre-Neuve et Landseer LOF ou non	15	FNMCSA	Oui, surveillance de plages	?
Terre Neuve Sportif	Torcy (77)	Mme Nouvion	siege@tnsportif.org	www.tnsportif.org	1988	Terre-Neuve et Landseer, LOF ou non	35	Aucune	Non mais surveillance lieux de baignade	?
Terre-Neuve 06	Saint Laurent du Var (06)	Mr Dematteis	mareland@alice.it	non	1999	"Chien apte au sauvetage aquatique"	11	FNMCSA	Oui, en Italie	?
Terre-Neuve du Cotentin	Gonneville sur Mer (14)	Mr Thiebaut	-	http://terreneuvenormandie.skyrock.com/	2003	Terre-neuve, Landseer, Golden, Lof ou non	24	Aucune	Non	/

Annexe 3 : Réponses au questionnaire envoyé aux éleveurs de Terre-Neuve et Landseer

Nom/Affixe	Localisation	Femelles reproductrices	Chiots produits en 2007	Sélection 1	Sélection 2	Sélection 3	Travail à l'eau
Child of Brice	Berny Riviere (02)	4 TN	10	Puissance	Conforme au standard	Santé	Oui pratiqué et non pris en compte
Deep Love	Craponne sur Arzon (43)	1 TN	0	Dysplasie	Forme de tête	Docilité	Non pratiqué et non pris en compte
Domaine de Flambeau	Canny sur Therain (60)	5 TN	2	Conforme au standard	Forme de tête	Ossature	Oui pratiqué et "comportement portant préjudice à la race" exclu
Domaine de Flodime	Allassac (19)	ARRET	0	Dysplasie	Lignée	Morphologie	Non pratiqué et non pris en compte
Domaine de la Fleur des Champs	Saint Pierre Brouch (59)	5 TN	8	Santé	Caractère	Gabarit	Oui pratiqué et non pris en compte
Domaine de l'Ourson Brun	Rivery (80)	12 TN	8	Santé	Conforme au standard	Lignée	Non pratiqué et non pris en compte
Domaine du Grand Croignes	Lambesc (13)	3 TN + 2 LS	6 TN	Dysplasie	Forme de tête	Docilité	Non pratiqué et non pris en compte
Domaine du Valoyan	Montceau les Mines (71)	1 TN	0	Santé	Caractère	Beauté	Non pratiqué et non pris en compte
La Baie de Pempoul	Plemy (22)	5 TN	12	Beauté	Caractère	Santé	Non pratiqué et non pris en compte
La Contrée du Milieu	Puy Guillaume (63)	4 TN	20	Santé	Type, conformité au standard	Caractère	Oui pratiqué et non pris en compte
La Légende d'Ebène et de Bronze	Roybon (38)	4 TN	6	Santé	Sociabilité	Beauté	Oui pratiqué et non pris en compte
La Plaine de Baribal	Maringues (63)	1 TN	0	Dysplasie	Forme de tête	Docilité	Oui pratiqué et non pris en compte
La Plaine de Lacalm	Lamillarie (81)	2 TN	0	Lignée	Dysplasie	???	Non pratiqué et non pris en compte
La Prairie d'Eole	Doizieux (42)	ARRET	0	Santé	Beauté	Caractère	Non pratiqué et non pris en compte
La Vallée des Grands Vents	St Amancet (81)	3 TN	6	Lignée, dysplasie	Caractère	Morphologie	Non pratiqué et non pris en compte
L'Arche des Pierres Dorées	Montrottier (69)	4 TN	12	Santé	Caractère	Beauté	Oui pratiqué et non pris en compte
Le Chant des Perles Noires	Lamothe-Montravel (24)	1 TN	9	Santé	Caractère	Morphologie	Oui pratiqué et non pris en compte
Le Clos des Abysses de Provence	Saint Julien les Martigues (13)	3 TN	9	Santé	Morphologie	Caractère	Oui pratiqué et non pris en compte
Le Comté de la Marche	Cressat (23)	2 LS	1	Morphologie	Santé	Couleur	Non pratiqué et non pris en compte
Le Haras des Grosses Patouns	Gouze (64)	4 TN	24	Santé	Caractère	Conformité au standard	Oui pratiqué et non pris en compte
Le Lac des Gros Ours Noirs	Esvres sur Indre (37)	2 TN	0	Dysplasie	Docilité	Forme de tête	Oui pratiqué et non pris en compte
Le Mas d'Elronde	Couffouleux (81)	14 LS	68	Dysplasie	Forme de Tete	Docilité	Oui pratiqué et non pris en compte
Le Pays de Brocéliande	Iffendic (35)	2 TN	0	Ouverture de poitrine	Angulation postérieurs	Tête	Oui pratiqué et non pris en compte

Annexe 3 : Réponses au questionnaire envoyé aux éleveurs de Terre-Neuve et Landseer

Nom/Affixe	Localisation	Femelles reproductrices	Chiots produits en 2007	Selection 1	Selection 2	Selection 3	Travail à l'eau
Le Plateau des Trois Vallées	Forges les Eaux (76)	3 TN	8	Forme de tête	Dysplasie	Docilité	Oui pratiqué et oui pris en compte
Le Pré aux Vanneaux	Verlin (89)	3 TN	2	Dysplasie	Docilité	Forme de tête	A été pratiqué, non pris en compte
Le Roc du Puynormond	Saucats (33)	3 TN	21	Caractère	Santé	Type	Oui pratiqué et non pris en compte
Le Royaume des Cigales	Le Pontet (84)	ARRET	0	Santé	Caractère	Beauté	Oui pratiqué et non pris en compte
Le Sentier des Cardabelles	Severac le Château (12)	1 TN	0	Santé	Docilité	Beauté	Non pratiqué et non pris en compte
Les Anges Noirs du Val Tescou	Verlhac Tescou (82)	4 TN	0	Dysplasie	Docilité	Forme de tête	Non pratiqué et non pris en compte
Les Cascades Rocheuses	Saint Etienne de Maurs (15)	1 TN	8	Morphologie	Forme de tête	Lignée	Non pratiqué et non pris en compte
Les Eaux de la Solitude	Peaugres (07)	2 TN	0	Santé	Caractère	Type	Oui pratiqué et non pris en compte
Les Embruns de la Lande Celte	Languidic (56)	4 TN	12	Santé	Type	Caractère	Non pratiqué et non pris en compte
Les Flots du Vieux Ru	Courcelles-Chaussy (57)	1 TN	3	Santé	Caractère	Beauté	Non pratiqué et non pris en compte
Les Ours de Peronne	Vezins (49)	2 TN	3	Dysplasie	Forme de tête	Docilité	Oui pratiqué et non pris en compte
Les Portes de Caranusca	Gumières (42)	2 TN	7	Ossature	Forme de tête	Taille	Oui pratiqué et non pris en compte
Les Princes de la Mer	Druillat (01)	2 TN	0	Morphologie	Forme de tête	Santé	Oui pratiqué et non pris en compte
Les Princes Noirs de Dune	Saint Martin d'Oney (40)	2 TN	6	Dysplasie	Stature/gabarit	Couleur	Non pratiqué et non pris en compte
Les Trésors de l'Eden	Garnat sur Engièvre (03)	6 TN	45	Caractère	Santé	Conformité au standard	Oui pratiqué et parfois pris en compte
Les Vallons du Lys	Vihiers (49)	2 TN	8	Santé	Morphologie	Origine	Oui pratiqué et non pris en compte
L'Escadre des Corsaires	Brouckerque (59)	2 LS	7	Dysplasie	Caractère	Beauté	Oui pratiqué et non pris en compte
L'Etang des Diables Noirs	Graces (22)	5 TN	5	Santé	Lignée	Caractère	Oui pratiqué et non pris en compte
Rose' Wanted	Erome (26)	5 TN	15	Caractère	Santé	Morphologie	Non pratiqué et non pris en compte
Shadow Bear's	Melgven (29)	1 TN	0	Santé	Conforme au standard	Caractère	Non pratiqué et non pris en compte
Tee-Peeou Bears	Gundershoffen (67)	2 TN	6	Dysplasie	Caractère	Beauté	Oui pratiqué et non pris en compte
Vallis Madea	Vallauris (06)	2 TN	0	Beauté	Santé	Aptitude à l'eau	Non pratiqué et oui pris en compte
Von Niederhardtfeld	Battenheim (68)	2 TN	8	Santé	Beauté	???	Non pratiqué et non pris en compte

LE CHIEN DE TRAVAIL A L'EAU

CARON Noémie

Résumé :

Le travail à l'eau est une discipline cynophile peu connue et peu étudiée, ce travail a été réalisé pour faire le point sur les structures existantes en travail à l'eau et pour synthétiser le maximum de données le concernant.

Des questionnaires ont été envoyés aux clubs de travail à l'eau français, aux éleveurs de Terre-Neuve et Landseer (races majoritairement utilisées) et aux clubs de race du Terre-Neuve à l'étranger.

En France, le travail à l'eau en loisir compte plusieurs centaines de pratiquants, qui sont regroupés sous l'égide de la Société Centrale Canine. Le travail à l'eau en sauvetage aquatique peine à prendre son essor, les brevets n'étant pas harmonisés et le chien de sauvetage aquatique non reconnu comme chien d'utilité publique.

L'élevage du Terre-Neuve, plutôt de type familial, est intimement lié au travail à l'eau, puisque plus de la moitié des éleveurs pratiquent la discipline.

Le travail à l'eau en loisir existe dans de nombreux pays étrangers, mais seuls l'Autriche et l'Italie ont confirmé l'existence d'équipes cynotechniques opérationnelles pour le sauvetage aquatique.

Les données concernant l'entraînement physique, la nutrition, l'éducation et les affections du chien de travail à l'eau sont souvent extrapolées d'études faites sur d'autres chiens de sport ou de travail.

Mots clés :

MILIEU AQUATIQUE / SPORT / ENTRAINEMENT / SELECTION / ANIMAUX DE TRAVAIL / ELEVAGE CANIN / RACE CANINE / CHIEN / TERRE-NEUVE / LANDSEER

Jury :

Président : Pr.

Directeur : Pr. GRANDJEAN

Assesseur : Pr. COURREAU

Adresse de l'auteur :

Melle Noémie CARON
5 villa Lamartine
91080 Courcouronnes

WATER WORK DOGS

CARON Noémie

Abstract :

Very little is known and few studies have been published about water work as a canine sport. This work has been done to study the waterwork infrastructures and summarize the data about it.

Questionnaires were sent to French water work clubs and to national Newfoundland clubs in the world. Newfoundland and Landseer breeders were also sent a questionnaire, since these two breeds are the most widely used for water work.

In France, water work as a leisure gathers several hundreds of people, who are all linked to the Société Centrale Canine. Water work for rescue barely develops, because degrees are not harmonized and water work dogs are not officially recognized by the State.

The French Newfoundland breeding is often small-sized and highly linked to the water work: more than half of the breeders practice the sport with their dogs.

Water work as a leisure may be found in many countries in the world, but only Austria and Italy possess some operational rescue teams with dogs.

The data about physical training, nutrition, education and specific diseases of the water work dog are often extrapolated from studies about other work dogs or sport dogs.

Keywords :

AQUATIC ENVIRONMENT / SPORT / TRAINING / SELECTION / WORK ANIMALS / DOG BREEDING / CANINE BREED / DOG / NEWFOUNDLAND / LANDSEER

Jury :

President : Pr.

Director : Pr. GRANDJEAN

Assessor : Pr. COURREAU

Author's address:

Melle Noémie CARON
5 villa Lamartine
91080 Courcouronnes
France